



PEACE, PROSPERITY AND  
REGIONAL INTEGRATION

# STRATEGIE REGIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT DES STATISTIQUES 2021-2025



Financé par  
l'Union  
européenne



## TABLE DES MATIERES

Liste des tableaux.....	iv
Liste des figures .....	v
Préambule.....	vi
Remerciements .....	vii
Acronymes et abréviations .....	viii
Résumé analytique.....	xi
Chapitre 1.....	1
Contexte.....	1
1.1 Contexte de la stratégie régionale de l'IGAD pour le développement des statistiques.....	1
1.1.1. IGAD comme cadre pour le développement régional .....	1
1.1.2. IGAD dans le cadre du programme d'intégration africaine .....	1
1.2. Gouvernance .....	2
1.3. Objectifs de l'autorité régionale .....	3
1.4. Programme de développement de l'IGAD.....	3
1.5. Le besoin de statistiques : Raison d'être de l'IRSDS.....	7
1.5.1. Concept de la SRDS et la raison d'être de l'IRSDS.....	7
1.5.2. Fourniture de données pour le programme d'intégration régionale africaine (ARIA).....	7
1.5.3. Fourniture de données pour le développement de la région IGAD .....	7
1.5.4. Rôle du SRDS dans le système statistique africain.....	8
1.6. Méthodologie pour la conception de l'IRSDS .....	9
Chapitre 2.....	12
État des statistiques dans l'IGAD.....	12
2.1. Attentes des parties prenantes.....	12
2.1.1. Secrétariat de l'IGAD et affiliés.....	12
2.1.2. Les INS/OSN/SSN dans les sept États membres.....	16
2.1.3. Institutions panafricaines impliquées dans le système statistique africain .....	18
2.1.4. Partenaires de développement .....	19
2.2. Évaluation des capacités.....	20
2.2.1. Capacité statistique : Lacunes dans les données du Secrétariat de l'IGAD et des Institutions Spécialisées .....	21
2.2.2. Capacité statistique : Lacunes dans les données des États membres de l'IGAD.....	22
2.2.3. Organisation structurelle .....	23
Chapitre 3.....	29
Cadre stratégique .....	29
3.1. Fondements stratégiques.....	29
3.3.1 Programme d'intégration régionale africaine .....	29

3.1.2.	Stratégies actuelles de renforcement des capacités statistiques dans l'UA .....	31
3.2.	Orientation stratégique .....	33
3.2.1.	Vision et mission de l'IGAD .....	33
3.2.2.	Vision .....	33
3.2.3.	Mission.....	33
3.2.4.	Valeurs fondamentales .....	33
3.2.5.	Buts et objectifs stratégiques .....	34
3.2.6.	Brève description des buts et objectifs stratégiques .....	34
3.1	Plans d'action.....	66
Chapitre 4.....		92
Plans de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation .....		92
4.1.	Mise en œuvre de l'IRSDS .....	92
4.1.1.	Confirmation des ressources.....	92
4.1.2.	Mise en place de la gouvernance.....	93
4.1.3.	Organiser les activités .....	93
4.1.4.	Établir une stratégie de communication.....	94
4.1.5.	Traiter les problèmes .....	94
4.1.6.	Documenter les progrès et les échecs .....	95
4.2.	Suivi, évaluation et rapports .....	95
4.2.1.	Le suivi.....	95
4.2.2.	Évaluation .....	97
4.3.	Hypothèses et risques.....	99
Références.....		102
Annexe 1.1: Domaines statistiques que l'IRSDS doit couvrir .....		104
Annexe 1.2 : Ce qui manque dans les statistiques actuellement disponibles dans la région.....		105
Annexe 1.3 : Résultats préférés de la SRDS .....		106
.....		106
Annexes 1.4: Rôles de la CUA dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi et l'évaluation de la SDRS .....		107
.....		107
Annexe 1.5: Rôles des organisations panafricaines dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi et l'évaluation de la SDRS .....		108
Annexe 1.6: Rôles des partenaires du développement dans l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la SDRS.....		109
Annexe 1.7: Domaines de développement statistique dans la région qui devraient être prioritaires dans la SDRS .....		110
Annexe 1.8: Rôle de l'Organisation régionale des statistiques de l'IGAD proposée dans le système statistique régional post-SRDS .....		111
Annexe 1.9: Fonctions spécifiques que l'Organisation régionale des statistiques de l'IGAD proposée devrait remplir dans le système statistique régional.....		112

.....	112
Annexe 1.10: Résultats attendus des produits de l'IRSDS dans le système statistique régional.....	113
Annexe 1.11: Les avantages les plus importants que les institutions espèrent obtenir du SRDS.....	114
Annexe 1.12 Le type de changements que l'IRSDS devrait introduire dans la manière dont les statistiques sont mises à la disposition des parties prenantes dans la région. ....	115
Annexe :2.1: Intervalles des données dans le Secrétariat de l'IGAD .....	117
Annexe 2.2 : Intervalles des données dans les institutions et programmes spéciaux de l'IGAD.....	118
Annexe 3.1 : Domaine thématique 1 : Production de données.....	119
Annexe 3.2: Domaine Thématique 2 : Méthodologie relative à la production de données.....	120
Annexe 3.3: Domaines Thématiques 3: Problèmes Stratégiques et Managériaux des Statistiques Officielles.....	121
Annexe 4 : Termes de référence proposés pour le Comité des statistiques de l'IGAD (CRS).....	122
Annexe 5 : Termes de référence proposés pour le Bureau régional de statistique de l'IGAD (IRSO) (communément appelé l'Unité de statistique) .....	123
Annexe 6 : Proposition de Termes de Référence détaillés pour les Groupes de Travail Techniques..	125
Annexe 7 : Équipe de conception et personnes ayant contribué à la formulation de la SRDS .....	126

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Piliers et domaines de programme de la stratégie régionale de l'IGAD et plan de mise en œuvre avec indicateurs indicatifs de haut niveau	5
Tableau 2 : Phases, étapes et actions du processus de conception de l'IRSDS	9
Tableau 3 : Attentes du Secrétariat de l'IGAD et de ses affiliés concernant l'IRSDS	13
Tableau 4 : Attentes des INS/OSN/SSN des sept États membres vis-à-vis de l'IRSDS	17
Tableau 5 : Attentes des institutions panafricaines vis-à-vis de l'IRSDS19	
Tableau 6 : Un résumé de haut niveau des attentes des partenaires du développement vis-à-vis de l'IRSDS	20
Tableau 7 : Attentes des partenaires du développement vis-à-vis de l'IRSDS	21
Tableau 8 : Lacunes des données dans les États membres de l'IGAD	24
Tableau 9 : Matrice SWOT - Forces et faiblesses	27
Tableau 10 : Matrice SWOT - Opportunités et menaces	28
Tableau 11 : Intégration des attentes régionales de SHaSA2 dans l'IRSDS	33
Tableau 12 : Buts et objectifs stratégiques de l'IRSDS	35
Tableau 13 : Cadre de résultats du but stratégique 1 - Données et indicateurs disponibles pour répondre aux besoins statistiques de l'IGAD	37
Tableau 14 : Cadre de résultats du but stratégique 2 - Statistiques régionales de qualité et comparables	50
Tableau 15 : Cadre de résultats de l'objectif stratégique 3 - Réaliser un système statistique régional bien coordonné	56
Tableau 16 : Cadre de résultats de l'objectif stratégique 4 - Les statistiques ont un profil élevé dans la région	60
Tableau 17 : Cadre de résultats de l'objectif stratégique 5 - Capacité statistique adéquate dans les États membres inclus	63
Tableau 18 : But stratégique 1 - Données et indicateurs disponibles pour répondre aux besoins de l'IGAD	66
Tableau 19 : Objectif stratégique 2 - Des statistiques régionales de qualité et comparables	79
Tableau 20 : But stratégique 3 - Réaliser un système statistique régional bien coordonné	85
Tableau 21 : But stratégique 4 - Les statistiques ont un profil élevé dans la région	88
Tableau 22 : Objectif stratégique 5 - Capacité statistique adéquate dans la région, y compris dans les États membres	89
Tableau 23 : Estimation du budget annuel de l'IRSDS pour 5 ans	90
Tableau 24 : Budget administratif de l'IRSDS	93
Tableau 25 : Estimation du budget total de l'IRSDS pour 5 ans	94
Tableau 26 : Hypothèses, risques et mesures d'atténuation des risques par buts et objectifs stratégiques	101

## Liste des figures

Figure 1 : Attentes du Secrétariat de l'IGAD, des institutions spécialisées et des programmes .....	12
Figure 2 : Attentes des OSN/INS/SSN vis-à-vis de l'IRSDS .....	16
Figure 3 : Attentes des institutions panafricaines de l'IRSDS .....	19
Figure 4 : lacunes dans les données des divisions du Secrétariat.....	22
Figure 5 : Lacunes dans les données des institutions et programmes spécialisés de l'IGAD .....	23
Figure 6 : Relation entre la SRDS et la SNDS.....	34

## Préambule



**S.E. Workneh Gebeyehu (Ph.D) Secrétaire exécutif de l'IGAD**

L'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) en Afrique de l'Est a été créée en 1996 pour remplacer l'Autorité intergouvernementale sur la sécheresse et le développement (IGADD) qui avait été créée en 1986 pour lutter contre les effets de la sécheresse, la dégradation écologique et les difficultés économiques dans la région de l'Afrique de l'Est. Bien que chaque pays ait fait des efforts considérables pour faire face à la situation et ait reçu le soutien de la communauté internationale, l'ampleur et la portée des catastrophes ont fortement plaidé en faveur d'une approche régionale pour compléter les efforts nationaux. En 1983 et 1984, six pays de la Corne de l'Afrique - Djibouti, l'Éthiopie, le Kenya, la Somalie, le Soudan et l'Ouganda - ont pris des mesures, par l'intermédiaire des Nations unies pour créer un organisme intergouvernemental chargé du développement et de la lutte contre la sécheresse dans leur région. L'État d'Érythrée et le Sud-Soudan, respectivement, sont devenus les septième et huitième membre en 1993 et 2011, respectivement. En 1996, la Conférence des chefs d'État et de gouvernement a revitalisé l'IGADD pour en faire une Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) en élargissant les domaines de coopération entre les États membres. Ainsi, le mandat de l'IGAD a été élargi pour englober la sécurité alimentaire et la protection de l'environnement, la coopération économique et les affaires politiques et humanitaires. L'IGAD a adopté une approche intégrée, multisectorielle et multidisciplinaire visant à contribuer plus efficacement à la réalisation d'économies résilientes dans la région, en particulier dans les zones où le moteur économique dépend de la production primaire.

Le rôle de l'information statistique dans la préparation des politiques publiques, la planification, la prise de décision, le suivi, l'évaluation et le rapport sur les progrès du développement est primordial. À cet effet, la fourniture de données fiables pour la région constitue une partie de la justification de la formulation de la stratégie régionale de l'IGAD pour le développement des statistiques (ISRDS). L'IRSDS découle de son manque d'informations statistiques fiables pour informer la formulation des politiques et la planification du développement au Secrétariat de l'IGAD, et ses institutions spécialisées. L'IRSDS vise à assurer la disponibilité de données et d'indicateurs de qualité pour répondre aux besoins statistiques de l'IGAD, la comparabilité des statistiques régionales, l'efficacité du système statistique régional dans la coordination de la chaîne de valeur statistique, l'amélioration du profil statistique et le renforcement des capacités statistiques dans la région de l'IGAD.

L'IRSDS s'appuie sur les attentes des principales parties prenantes, sur une évaluation de la capacité des États membres à produire les informations statistiques nécessaires à la gestion des résultats, et sur une analyse SWOT des principales parties prenantes. Elle identifie les actions prioritaires et l'importance des services statistiques pour soutenir le programme d'intégration régionale africaine (ARIA) et l'état des statistiques dans l'IGAD. En outre, l'IRSDS informe le développement et la mise en œuvre du système statistique régional de l'IGAD (SSR) et fournit des étapes clés pour les cinq prochaines années 2021-2025. Elle fournit un cadre stratégique pour le suivi et l'évaluation continus et réguliers des priorités des utilisateurs en matière de statistiques régionales et des capacités requises pour répondre à ces besoins légitimes de manière innovante et efficace.

De même, l'IRSDS favorisera un environnement propice à l'amélioration du niveau des statistiques et à la promotion de l'utilisation de données probantes pour éclairer les stratégies, les politiques, la responsabilité et la prise de décision, de manière à faire progresser le programme de développement de l'IGAD pour la région.

**S.E. Workneh Gebeyehu (Ph.D) Secrétaire exécutif de l'IGAD**

## Remerciements

La Stratégie régionale pour le développement de la statistique (SRDS) pour l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) a été soutenue par le Programme statistique panafricain (PSP), le projet financé par l'UE, dont l'objectif global était de "soutenir l'intégration africaine par une meilleure disponibilité et qualité des informations statistiques facilitant la prise de décision et le suivi des politiques". Il a été soutenu par le PAS sous les auspices de la Commission de l'Union africaine (CUA) dans le cadre du renforcement des capacités statistiques institutionnelles dans les huit États membres de l'IGAD et dans la région en général.

Dans des conditions éprouvantes sans précédent imposées par le Covid-19 et les confinements qui en résultent dans les États membres, divers acteurs et organisations ont contribué à l'élaboration de la SRDS. L'équipe de conception était constituée de membres du Secrétariat de l'IGAD et de ses affiliés, de la Commission de l'Union africaine (CUA) et du Programme PSP. La coordination a été menée par MM. Ketema Kebebew (président et coordinateur) et Charles Ogolla (vice-président et coordinateur adjoint) sous la direction et les conseils de M. Ahmed Habbane (directeur de la division de la planification, de la coordination et des partenariats) du Secrétariat. Le consultant, Dr John Kahimbaara, a dirigé le processus de développement de la SRDS de l'IGAD et a rédigé la stratégie.

Le processus de formulation de la SRDS a été guidé par une approche participative à travers des consultations approfondies du Secrétariat de l'IGAD et de ses affiliés, des États membres de l'IGAD, des institutions panafricaines et des partenaires de développement.

Une gratitude particulière aux cadres supérieurs de l'IGAD, aux divisions, aux institutions spécialisées et aux envoyés pour leur participation active et leur soutien tout au long du processus de formulation.

Une reconnaissance particulière à tous les États membres de l'IGAD, à savoir Djibouti, l'Éthiopie, le Kenya, la Somalie, le Sud-Soudan, le Soudan et l'Ouganda, pour leurs magnifiques contributions à l'élaboration de la stratégie.

Les contributions et les apports précieux reçus d'autres parties prenantes, notamment de la Commission de l'Union africaine (STATAFRIC), de la Banque africaine de développement, de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (Centre africain pour la statistique), d'Eurostat, de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique, de la Banque mondiale, de Statistics Sweden et de la GIZ sur le projet de document SRDS sont également remerciés.

Nous remercions également les personnes dont la liste figure à l'annexe 7.

## Acronymes et abréviations

CEA	Communauté économique africaine
ACBF	Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique
ACS	Charte africaine de la statistique
BAD	Banque africaine de développement (BAD)
ARIA	Programme d'intégration régionale africaine
ASAL	Terres arides et semi-arides
ASCC	Comité africain de coordination statistique
SSA	Système statistique africain
AU	Union africaine
CUA	Commission de l'Union africaine
CATI	Interviews téléphoniques assistées par ordinateur
CRVS	Enregistrement civil et statistiques de l'état civil
CEWARN	Conflit et mécanisme d'alerte précoce
CoDG	Comité des directeurs généraux
IPC	Indice des prix à la consommation
DATAVIZ	Kit de formation sur la visualisation des données
DRM	Gestion des risques de catastrophes
EO	Observation de la Terre (données)
UE	L'Union européenne
EUROSTAT	Office statistique de l'Union européenne
FIES	Échelle d'expériences d'insécurité alimentaire (FIES)
FTA	Accord de libre-échange
GFS	Statistiques financières du gouvernement
GHACOF	Forum sur les perspectives climatiques de la Grande Corne de l'Afrique
HCPI	Indice des prix à la consommation harmonisé
HS	Enquête auprès des ménages
ICEPCVE	Centre d'excellence de l'IGAD pour la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent
ICP	Programme de comparaisons internationales
ICPAC	Centre de prévisions et d'applications climatiques de l'IGAD
ICPALD	Centre de l'IGAD pour les zones pastorales et le développement de l'élevage

TIC	Information, communication et technologie
IDDRSI	Initiative de l'IGAD pour la résilience et la durabilité en cas de sécheresse
PDI	Personne déplacée à l'intérieur de son propre pays
IGAD	Autorité intergouvernementale pour le développement
IGADD	Autorité intergouvernementale sur la sécheresse et le développement
FMI	Fonds monétaire international
IMTS	Statistiques du commerce international de marchandises
IRIMP	Plan directeur régional des infrastructures de l'IGAD (IRIMP)
ISRDS	Stratégie régionale de l'IGAD pour le développement des statistiques
IRSO	Organisation régionale des statistiques de l'IGAD
SSR	Système statistique régional de l'IGAD
CRS	Comité des statistiques de l'IGAD
CRSP	Protocole de coordination des statistiques de l'IGAD
ISSP	Programme du secteur de la sécurité de l'IGAD (ISSP) à Addis-Abeba, Éthiopie
ISTVS	IGAD École technique vétérinaire de Sheikh
SSTI	Système de prestation de services en matière de technologies de l'information
ISWS	Groupe de travail sur les statistiques de l'IGAD
MIS	Système d'information de gestion
NMHS	Services météorologiques et hydrologiques nationaux
SNDS	Stratégie nationale pour le développement de la statistique
NSI	Institut national de la statistique
OSN	Office national des statistiques
SSN	Système statistique national
ODA	Aide publique au développement
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OSN	Office national des statistiques (Royaume-Uni)
PPS	Programme panafricain de statistiques
RDPC	Reconstruction et développement post-conflit
PHC	Recensement de la population et des logements
IPP	Indice des prix à la production
PPP	Parité de pouvoir d'achat
CER	Communauté économique régionale

RESGAS	Bureau de la mer Rouge, du golfe d'Aden et de la Somalie
RS	Téledétection
SRDS	Stratégie régionale pour le développement des statistiques
RSI	Institut régional de statistique
RSO	Office régional des statistiques
SSR	Système statistique régional
SCB	Statistiques Suède
SG	Objectif stratégique
SQAF	Cadre d'assurance de la qualité des statistiques
STATAFRIC	Institut panafricain de statistique
StatCom	Commission statistique des Nations unies
StatCom-Afrique	Commission statistique pour l'Afrique
GTS	Groupe technique spécialisé
PTF	Productivité totale des facteurs (agricoles)
ROYAUME-UNI	Royaume-Uni
ONU	Nations Unies
UNECA	Commission économique des Nations unies pour l'Afrique
UNSD	Division des statistiques des Nations unies

# Résumé analytique

## Chapitre 1 : Introduction à l'IGAD et au SRDS

Cette stratégie régionale pour le développement des statistiques (SRDS) est le tout premier plan directeur conçu pour l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), une communauté économique régionale (CER) qui comprend huit pays africains autour de la Corne de l'Afrique. Les États membres sont : L'IRSDS est l'expression du besoin d'informations statistiques de la CER en tant que cadre de développement régional et élément constitutif de la Communauté économique africaine (CEA) à travers l'Agenda d'intégration africaine (AIA).

### Gouvernance de l'IGAD

L'IGAD a une structure de gouvernance composée de quatre organes hiérarchiques - une **Assemblée des chefs d'État et de gouvernement** (organe suprême responsable de l'élaboration des politiques, des objectifs, des lignes directrices et des programmes) ; un **Conseil des ministres** (responsable des décisions exécutives) ; un **Comité des ambassadeurs** (pour conseiller et guider le Secrétaire exécutif, chef du Secrétariat) ; et un **Secrétariat** (pour gérer les affaires courantes de la CER). **Le Secrétariat** est composé de six divisions avec sept filiales d'institutions et de programmes spécialisés, deux bureaux d'envoyés spéciaux et quatre bureaux de liaison résidant dans les États membres.

### Programme de Développement de l'IGAD

L'IGAD a une structure de gouvernance composée de quatre organes hiérarchiques - une Assemblée des chefs d'État et de gouvernement (organe suprême responsable de l'élaboration des politiques, des objectifs, des lignes directrices et des programmes) ; un Conseil des ministres (responsable des décisions exécutives); un Comité des ambassadeurs (pour conseiller et guider le Secrétaire exécutif, chef du Secrétariat) ; et un Secrétariat (pour gérer les affaires courantes de la CER). Le Secrétariat est composé de six divisions avec sept filiales d'institutions et de programmes spécialisés, deux bureaux d'envoyés spéciaux et quatre bureaux de liaison résidant dans les États membres.

Ses responsabilités sont les suivantes :

- Les sécheresses graves et récurrentes et autres catastrophes naturelles ;
- La sécurité alimentaire et la protection de l'environnement
- La coopération économique
- L'intégration régionale ; et
- Le développement social, la paix et la sécurité.

Il accomplit sa mission par le biais d'une approche programmatique de développement multisectoriel qui se traduit par six secteurs prioritaires, à savoir :

- Agriculture, élevage, pêche et sécurité alimentaire (ALFS) ;
- Ressources naturelles et protection de l'environnement (NREP) ;
- Coopération et intégration économiques régionales (RECI) ;
- Développement social (DS) ;
- Paix et sécurité (PS) ; et
- Affaires de genre (GA).

Actuellement en cours de révision, le programme de développement de l'IGAD (activité principale) est contenu dans une stratégie régionale pour la période 2016-2020, basée sur quatre domaines prioritaires parmi les vingt domaines de coopération entre les États membres

dans le cadre de l'accord de 1996 portant création de l'IGAD. Les quatre domaines prioritaires sont :

- L'agriculture et l'environnement ;
- La paix et la sécurité et la coopération économique
- L'intégration et le développement social ; et
- Le plan d'action pour le renforcement institutionnel et le développement des capacités.

La stratégie est définie par quatre piliers et quatorze programmes qui traduisent les quatre domaines prioritaires en programmes de développement et de mise en œuvre. Cependant, dans le projet de stratégie 2021-2025, il y a cinq piliers. Ces piliers sont les suivants :

- Pilier 1 : Agriculture, ressources naturelles et environnement,
- Pilier 2 : Coopération et intégration économiques
- Pilier 3 : Développement social ;
- Pilier 4 : Paix et sécurité ; et
- Pilier 5 : Services de développement des entreprises.

Les piliers et les domaines de programme de la stratégie régionale et du plan de mise en œuvre de l'IGAD sont présentés ci-dessous.

Ci-dessous. Ils constituent la base des buts, objectifs et plans d'action stratégiques de l'IRSDS

Pilier	Domaines du programme
<b>1. Agriculture, ressources naturelles et environnement :</b> <i>Promouvoir la sécurité alimentaire et la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles, ainsi que le renforcement de la résilience face aux catastrophes naturelles.</i>	1. Agriculture, élevage et sécurité alimentaire 2. Gestion des ressources naturelles - résultats immédiats 3. Protection de l'environnement 4. Variabilité et changement climatique 5. Recherche appliquée et soutien aux organisations de la société civile
<b>2. Coopération et intégration économiques :</b> <i>Renforcer la coopération économique, l'intégration et le développement social dans la région.</i>	1. Commerce, industrie et tourisme 2. Développement des infrastructures
<b>3. Développement social</b> <i>Améliorer le bien-être social et la productivité humaine pour un développement inclusif dans la région.</i>	1. Santé 2. Migration et déplacement 3. Éducation, science, technologie et innovation (ESTI) 4. Emploi 5. Jeunesse, sports et culture
<b>4. Paix et sécurité :</b> <i>Promouvoir la bonne gouvernance, la paix et la sécurité</i>	1. Alerte précoce et réponse rapide aux conflits 2. Menaces transnationales pour la sécurité 3. Gouvernance, démocratie, État de droit et droits de l'homme 4. Affaires humanitaires et reconstruction et développement post-conflit
<b>5. Services de développement corporatif :</b> <i>Renforcer la capacité de l'IGAD à remplir efficacement son mandat.</i>	1. Programme de renforcement des institutions et des capacités 2. Questions relatives au genre 3. Recherche, science et technologie

## Concept de la SRDS et raison d'être de l'IRSDS

Les raisons d'être de l'IRSDS sont les suivantes : fourniture de données de bonne qualité à l'ARIA ; fourniture de données de bonne qualité pour le développement de la région ; et

contribution au renforcement du Système Statistique Africain (SSA). En tant que concept stratégique, la SRDS est définie par Paris21 comme "un plan directeur pour le développement de la statistique régionale. Il ne s'agit pas d'un contrat mais d'un guide de bonnes pratiques en matière de coopération statistique régionale. Elle est liée aux priorités nationales et régionales et est cohérente avec la SNDS des États membres. Il adopte les principes de la SNDS et est formulé dans le but de répondre aux objectifs spécifiques de la politique régionale et du développement " (Paris21, 2020b, p 1).

Le rôle de la SRDS dans le renforcement de SSA consiste à faciliter la mise en place d'un système statistique régional (SSR) pour l'IGAD, à répondre aux besoins en données du programme de développement régional en matière d'information statistique, à harmoniser la méthodologie et à coordonner les données recueillies auprès des États membres à des fins de comparabilité entre tous les États membres, à promouvoir le développement rentable d'outils et de services statistiques au niveau régional plutôt qu'au niveau national pour les systèmes statistiques nationaux (SSN), à élaborer des stratégies pour un engagement plus efficace avec les partenaires de développement et la communauté internationale au sens large afin de soutenir les États membres, à améliorer la coopération et la collaboration sud-sud afin de renforcer les capacités statistiques et de partager les meilleures pratiques entre les États membres de la région, et à fournir un cadre pour la mise en œuvre et le suivi des objectifs de développement durable (ODD 2030) et de l'Agenda 2063 de l'UA.

## Méthodologie

La conception du processus de développement de l'IRSDS a été fortement inspirée par la méthodologie générique recommandée par PARIS21 qui présuppose que la SRDS est un produit harmonisé des SNDS des États membres de la région en question. Comme on pouvait s'y attendre, le processus de la SRDS suit la même méthodologie que celle utilisée pour l'élaboration d'une SNDS, avec des variations uniquement dans les détails et les circonstances. Par exemple, contrairement au cas de la SNDS et conformément aux recommandations de PARIS21, le processus de développement de l'IRSDS a commencé par les étapes préparatoires de la phase préliminaire parce que les étapes de reconnaissance et de compréhension ont été incorporées dans les décisions des chefs d'État et de gouvernement qui ont donné le mandat à l'IGAD de mettre en place un système statistique régional. La méthodologie de l'IRSDS est décrite dans le tableau ci-dessous.

Phases	Étapes	Mesures
1. Préliminaire	Reconnaître (Reconnaissance)	Limité à la SNDS (pour l'IRSDS, il est inclus dans la décision des chefs d'État et de gouvernement).
	Comprendre	Idem
	1. Préparer	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Informer les principales parties prenantes sur l'initiative ISRDS</li> <li>• Équipe de conception</li> <li>• Rapport de démarrage (feuille de route)</li> <li>• Plaidoyer statistique - parties prenantes clés               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Réunions virtuelles</li> <li>○ Questionnaires d'enquête</li> <li>○ Contacts personnels</li> <li>○ Contraintes Covid-19</li> </ul> </li> </ul>
2. Conception	2. Évaluer	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examiner le programme de développement et les priorités de l'IGAD tels qu'ils figurent dans la stratégie régionale et le plan de mise en œuvre</li> <li>• Questionnaires d'enquête sur l'évaluation des capacités (lacunes dans les données, SSN) aux principales parties prenantes, en particulier le Secrétariat et les affiliés et les États membres</li> <li>• Dépêches d'information aux parties prenantes sur les concepts et processus SWOT</li> <li>• Atelier virtuel SWOT</li> <li>• Réunion virtuelle sur la structure du système régional de statistiques de l'IGAD (SSR), la structure et les termes de référence de l'organisation régionale de statistiques de l'IGAD (IRSO) et des groupes de travail techniques (GTT), et les termes de référence du comité régional de statistiques de l'IGAD (IRSC).</li> </ul>

	3. Visualiser	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Envois d'informations aux parties prenantes afin d'expliquer les concepts et les processus impliqués dans l'étude d'opportunité.</li> <li>• Réunions virtuelles avec les principales parties prenantes - Secrétariat de l'IGAD et institutions spécialisées États membres</li> </ul>
	4. Identification des objectifs stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dialoguer sur les déclarations de principes et de mission ainsi que sur les valeurs fondamentales</li> <li>• Dépêches d'information aux parties prenantes pour expliquer les concepts et les processus impliqués dans l'identification des initiatives stratégiques et des objectifs stratégiques</li> <li>• Atelier virtuel sur l'identification des objectifs et des initiatives stratégiques</li> <li>• Atelier virtuel sur le cadre de résultats</li> </ul>
	5. Elaboration des plans d'action	Atelier virtuel sur les plans d'action
<b>3. Mise en œuvre</b>	6. Mise en œuvre	Réunion virtuelle sur la mise en œuvre de la SRDS
	7. Suivi, évaluation, rapports	Réunion virtuelle sur le suivi, l'évaluation et les rapports
	8. Hypothèses, risques et mesures d'atténuation	Réunion virtuelle sur les hypothèses, les risques et les mesures d'atténuation.
	9. Projet de document IRSD	Incorporation des commentaires des parties prenantes dans le projet de document de l'IRSDS
	10. Projet de document IRSDS	Réunion virtuelle de validation
	11. Projet final de l'IRSDS	Incorporation des commentaires de la réunion de validation dans le document préliminaire de l'IRSDS

La pandémie de Covid-19 a eu des répercussions sur l'ensemble du processus de développement de l'IRSDS, notamment sur l'analyse documentaire, l'interaction entre les membres de l'équipe de conception et avec les parties prenantes, ainsi que sur les enquêtes. Pratiquement toutes les interactions se sont faites par Internet (courriels, appels téléphoniques et réunions virtuelles). L'envoi des questionnaires d'enquête aux intervenants et leur récupération se sont faits sur le Web (en ligne) à l'aide de formulaires Google et de courriels ; et toutes les réunions et tous les ateliers étaient virtuels, et donc limitatifs.

## Chapitre 2 : État des statistiques dans l'IGAD

Ce chapitre est consacré aux attentes des parties prenantes et à l'évaluation des capacités.

### Attentes des parties prenantes

La collecte d'informations sur les attentes des parties prenantes a trois objectifs : les amener à s'approprier l'IRSDS et ses processus de développement et de mise en œuvre, améliorer la communication entre les parties prenantes concernant les rouages de la stratégie, et avoir une idée précoce de l'orientation de la stratégie. En tenant compte de leurs différents intérêts dans la SRDS, les parties prenantes clés ont été divisées en quatre groupes : le Secrétariat de l'IGAD et ses affiliés ; les INS/OSN/SSN des sept États membres ; les organisations panafricaines (OPA) impliquées dans le SSA ; et les partenaires de développement. Les attentes sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Parties prenantes	Attentes
Secrétariat de l'IGAD, Institutions spécialisées et programmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Disponibilité des données</li> <li>• Qualité des données</li> <li>• Infrastructure</li> <li>• Coordination</li> <li>• Zones statistiques (large éventail)</li> </ul>
Offices nationaux de la statistique Offices/Instituts/Systèmes statistiques nationaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adaptation à Covid-19</li> <li>• Gestion nécessaire</li> </ul>
Institutions panafricaines	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rareté des ressources</li> <li>• Compétences limitées en matière de gestion</li> <li>• Avantages - données</li> <li>• Plus de rôle pour la Charte africaine de la statistique</li> </ul>
Partenaires au développement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible capacité au niveau national à participer aux processus de développement et de mise en œuvre de l'IRSDS</li> <li>• Préoccupation quant aux différences de capacité entre les pays</li> <li>• Facteurs déterminants <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Compétences limitées : techniques, analytiques et de diffusion</li> <li>○ Expérience limitée en matière de partage des données et des connaissances</li> </ul> </li> </ul>

A quelques exceptions près, les attentes sont divisibles en deux grands groupes. Le premier groupe est composé du principal bénéficiaire (le Secrétariat et ses affiliés) et du principal producteur (les États membres). Les attentes de ce groupe sont liées à ce que l'IRSDS devrait fournir. D'autre part, les attentes de l'autre groupe (institutions panafricaines et partenaires de développement) sont prudentes, attirant l'attention sur les contraintes auxquelles le développement et la mise en œuvre de la stratégie vont être confrontés.

## Evaluation des capacités

L'évaluation des capacités comprend l'identification des besoins de l'IGAD et de ses affiliés (les parties prenantes qui ont besoin d'une SRDS pour leur permettre d'obtenir des informations statistiques afin de remplir leurs mandats) ; l'identification des lacunes de données dans la configuration actuelle des États membres que l'IRSDS comblera ; l'identification des structures organisationnelles qui existent ou seront nécessaires pour gérer le système statistique régional ; et un examen des forces, faiblesses, opportunités et menaces (SWOT) de l'environnement actuel qui auront un impact sur le développement et la mise en œuvre de la stratégie.

Les pénuries globales de données au sein du Secrétariat et des institutions spécialisées sont de 61 et 63 pour cent, respectivement. Il convient de noter que la Division chargée des questions relatives au genre ne dispose d'aucune donnée. La capacité statistique des États membres est faible. Elle a été évaluée dans trois domaines. Les pourcentages d'États membres manquant de capacité dans ces domaines sont les suivants : production de données (60 %) ; méthodologie concernant la production de données (76 %) ; et questions de stratégie et de gestion dans les statistiques officielles (69 %). Il n'existe actuellement aucun système statistique officiel pour la région, bien qu'il y ait quelques services statistiques au sein du Secrétariat et de ses affiliés.

L'état actuel du système statistique de l'IGAD avant la SRDS est qu'il existe aucun système statistique formel sur le terrain. L'absence d'un système statistique établi constitue en partie la raison d'être de l'IRSDS qui nécessitera la mise en place d'une structure statistique pour piloter la stratégie. Néanmoins, il est également important de noter que les prémices d'une telle structure sont actuellement en place sous la forme d'un groupe de travail informel sur les statistiques, constitué de statisticiens des divisions du Secrétariat et des institutions

spécialisées. Les éléments de base ou les composantes d'un SSR générique sont les suivants: La demande (utilisateurs de données/statistiques/informations statistiques<sup>1</sup>); l'offre (sources et producteurs de données) ; les produits/extrants (données) ; la gouvernance (cadre institutionnel) ; la coordination (liens essentiels entre tous les éléments du système) ; et le renforcement des capacités (institutions pour améliorer les compétences). L'élément visible actif sur le terrain et fournissant la raison d'être du développement de l'IRSDS est la demande de statistiques de la part des utilisateurs des secteurs public et privé.

### **Chapitre 3 : Cadre stratégique**

Le chapitre 3 comprend trois sujets majeurs : les bases stratégiques, l'orientation stratégique et les plans d'action. Ce chapitre est le point d'ancrage de la SRDS. Il est composé de bases stratégiques et d'une orientation stratégique. Les bases stratégiques comprennent l'AIA et les éléments de visualisation (vision, mission et valeurs fondamentales) de la stratégie. L'orientation stratégique fournit l'essence de la stratégie (buts et objectifs stratégiques).

#### **Bases stratégiques**

Les fondements de la stratégie sont le contexte "politique" et la vision de l'IRSDS.

#### **Programme d'intégration africaine comme contexte pour l'IRSDS**

Le contexte de l'IRSDS est défini par l'Agenda d'intégration africaine (AIA) au niveau du continent, et l'Agenda d'intégration régionale africaine (AIRA) au niveau régional. Ils servent de mécanisme pour l'établissement de la Communauté économique africaine (CEA). La fourniture d'informations statistiques à l'AIA pour la formulation et le développement de politiques est un fil conducteur reliant les diverses initiatives d'intégration des pays africains depuis la formation de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en 1963 jusqu'à sa transformation en Union africaine en 2001. Les initiatives de développement statistique visant à faire progresser l'EAI sont à la fois internes et externes. Elles comprennent : le Plan d'action de Lagos de 1980 pour le développement économique de l'Afrique 1980-2000 ; le Plan d'action d'Addis-Abeba pour le développement de la statistique en Afrique (PDAA) en 1990 ; la Conférence de Monterrey sur le financement du développement en 2002 ; le Plan d'action de Marrakech pour la statistique (MAPS) en 2004 ; le Cadre stratégique régional de référence (CSRR) en 2006 ; Charte africaine de la statistique (CAS) de 2009 ; Stratégie d'harmonisation de la statistique en Afrique (SHaSA) de 2010 ; Plan d'action de Busan de 2011 ; Programme statistique panafricain (PSP) de 2014 ; mise à jour de la Stratégie d'harmonisation de la statistique en Afrique (SHaSA 2) de 2017 ; et Plan d'action mondial du Cap pour les données du développement durable de 2017.

#### **SRDS et SHaSA 2**

SHaSA 2 est une stratégie visant à faciliter la production de statistiques comparables et complètes dans tous les États membres de l'UA par la coordination et la collaboration des parties prenantes nationales, régionales et internationales. Outre le fait de fournir un cadre pour la production de statistiques pour l'AIA, les autres objectifs de SHaSA sont les suivants : définir SSA ; être un mécanisme pour la mise en œuvre et le suivi et l'évaluation de la Charte. La relation entre l'IRSDS et SHaSA 2 est la suivante : SHaSA 2 est un cadre pour l'IRSDS tandis que l'IRSDS est un mécanisme de mise en œuvre de SHaSA 2. Les cinq objectifs stratégiques de l'IRSDS sont alignés sur les attentes de SHaSA 2 au niveau régional. En outre, l'IRSDS remplit les deux principaux objectifs de SHaSA 2 : faciliter les statistiques comparatives entre les pays, bien qu'au niveau régional, par le biais de processus d'harmonisation, et renforcer la capacité institutionnelle des États membres de l'UA, toujours

---

<sup>1</sup> Les termes "données", "statistiques" et "informations statistiques" sont utilisés indifféremment dans le présent document.

au niveau régional.

## SRDS et SNDS

La SNDS est la principale source de données pour l'IRSDS. En retour, la SRDS facilite l'appui technique pour construire une capacité statistique durable dans la SNDS afin de répondre aux exigences de développement national de l'État membre et d'assurer une source de données durable. Par conséquent, le développement de la SNDS doit prendre en compte les besoins en données de la SRDS, tandis que le développement de la SRDS doit prendre en compte les besoins en capacités de la SNDS. Tous les objectifs et points des plans d'action de la SRDS devraient avoir des équivalents dans les SNDS des États membres. En conséquence, les nouvelles générations de SNDS devraient spécifiquement prendre en compte les besoins en données de la SRDS.

## Orientation stratégique

Le projet s'aligne sur ceux de la stratégie régionale de l'IGAD.

### Vision et mission de l'IGAD

La vision de l'IGAD est : Une région résiliente, pacifique, prospère et intégrée où les citoyens jouissent d'une qualité de vie élevée.

La mission de l'IGAD : Promouvoir la coopération et l'intégration régionales afin d'apporter une valeur ajoutée aux efforts des États membres pour atteindre la paix, la sécurité et la prospérité.

### Vision de l'IRSDS

Être une source privilégiée de données statistiques fiables, harmonisées et opportunes pour atteindre la paix et le développement durable dans la région de l'IGAD.

### Mission de l'IRSDS

Faciliter la production, la diffusion et l'utilisation de statistiques de haute qualité, fiables et harmonisées, nécessaires à la réalisation de la paix, de la sécurité et de la prospérité inclusive dans la région de l'IGAD

### Valeurs fondamentales de l'IRSDS

**Responsabilité et transparence** : Être responsable et transparent dans la conduite de toutes les activités à tous les niveaux.

**Professionnalisme** : Contribuer avec compétence, diligence, efficacité et efficience au développement de l'IGAD ; et adopter une attitude intègre dans laquelle le personnel respecte sans équivoque les considérations professionnelles relatives au travail et au service.

**Satisfaction des clients** : Consulter les utilisateurs et être guidé par eux afin de produire des statistiques de qualité et adaptées à leurs besoins.

**Orienté vers le pays** : Être guidé par les besoins exprimés par les États membres.

**Intégrité et indépendance** : Produire et diffuser des statistiques de manière objective et indépendante.

**Qualité** : S'engager à assurer un haut niveau de qualité dans la production et la diffusion des statistiques officielles dans la région de l'IGAD, conformément aux normes, directives et

cadres internationaux ou approuvés par les pairs.

**Collaboration et partage des connaissances** : Créer des plateformes de collaboration et d'échange de connaissances entre les États membres afin de partager les apprentissages, les bonnes pratiques et les innovations pour le développement ultérieur des systèmes statistiques nationaux et régionaux.

**Gérance** : faire un usage responsable et efficace du temps, du talent, de l'argent, des actifs et des autres ressources pour atteindre les objectifs et les plans.

### Buts et objectifs stratégiques

Objectifs stratégiques	Buts
1. Données et indicateurs disponibles pour répondre aux besoins statistiques de l'IGAD	1.1 Établir les besoins statistiques des principales parties prenantes dans la région de l'IGAD 1.2 Identifier et classer par ordre de priorité les indicateurs pour le Secrétariat et ses affiliés - Institutions spécialisées, programmes et bureaux de liaison.
2. Des statistiques régionales de qualité et comparables	2.1 Harmoniser les normes, les méthodologies, les classifications et les cadres de la production statistique dans les États membres.
3. Réaliser un système statistique régional bien coordonné	3.1 Développer et mettre en œuvre un cadre juridique pour faciliter la coordination des opérations statistiques régionales. 3.2 Créer une organisation/un institut statistique régional formel pour lancer et gérer les opérations du système statistique régional 3.3 Créer un comité statistique régional (CSR) pour fournir des cadres de coordination. 3.4 Créer des groupes de travail techniques régionaux (GTT) pour 3.5 Guider ou faciliter l'harmonisation dans des domaines ou processus statistiques sélectionnés.
4. Les statistiques ont un rôle important dans la région	4.1 Mettre en place une stratégie pour promouvoir et améliorer l'utilisation des statistiques dans la région. 4.2 Créer des mécanismes pour une prestation efficace des services aux utilisateurs et promouvoir une utilisation plus large et plus importante des statistiques régionales.
5. Capacité statistique adéquate dans la région, y compris dans les États membres.	5.1 Créer des ressources humaines variées et en nombre suffisant pour répondre aux exigences des secteurs statistiques établis dans l'SSR et les États membres. 5.2 Mettre en place des programmes de formation pour améliorer les compétences en matière d'analyse statistique et pour transmettre des connaissances statistiques de base aux utilisateurs. 5.3 Concevoir et mettre en œuvre un programme de renforcement des capacités pour consolider les systèmes statistiques nationaux des États membres. 5.4 Mettre en place une infrastructure TIC comme condition préalable à l'avancement du développement statistique dans la région et au sein des États membres 5.5 Mettre en place un système d'information de gestion efficace.

Chacun des objectifs stratégiques dispose d'un cadre de résultats indiquant les domaines statistiques, leurs objectifs, les réalisations attendues, les résultats attendus et les indicateurs de performance.

Chaque objectif stratégique est assorti d'un plan d'action indiquant les domaines statistiques, les réalisations attendues, les activités, les responsabilités et les échéances.

## Proposition de budget pour l'IRSDS

Estimation du budget total de l'IRSDS sur cinq ans (en USD)

Espace statistique	Année1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	TOTAL
Programmes SRDS	4,455,250	4,311,100	4,086,710	4,088,060	4,086,710	<b>21,027,830</b>
Administration et infrastructure	1,347,200	1,291,700	1,291,700	1,291,700	1,291,700	<b>6,514,000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>5,802,450</b>	<b>5,602,800</b>	<b>5,378,410</b>	<b>5,379,760</b>	<b>5,378,410</b>	<b>27,541,830</b>

## Chapitre 4 Plans de mise en œuvre, de suivi, d'évaluation et d'établissement de rapports

### Mise en œuvre de la SRDS

Les plans d'action ne sont pas réalisables dans la pratique car ils se contentent d'identifier les actions à mettre en œuvre sur une base annuelle pendant la durée des plans stratégiques. Pour être mis en œuvre, les plans d'action sont traduits en plans d'affaires ou en plans annuels. Le plan d'affaires traduit le plan d'action en actions réelles et en tâches réalisables. Ainsi, l'objectif du plan de mise en œuvre est d'identifier et de rassembler ce qui doit être fait pendant la mise en œuvre du plan d'action - ce qui doit être en place et ce qui doit être fait. Il s'agit d'une activité continue, chaque action se confondant avec la suivante. Des plans d'activités seront élaborés pour chaque année successive par l'IRSO. La mise en œuvre de l'IRSDS comprend les activités suivantes, entre autres : confirmer les ressources, établir la gouvernance, organiser les activités, établir une stratégie de communication, traiter les problèmes et documenter les progrès et les échecs.

### Suivi, évaluation et rapports

L'objectif est d'attirer l'attention sur l'importance de maintenir le plan sur la bonne voie comme prévu initialement (suivi) et de s'assurer qu'il sert l'objectif pour lequel il a été conçu (évaluation). Ces deux pratiques fournissent des conseils opportuns pour la prise de mesures correctives. Bien qu'en pratique qu'elles soient effectuées à une période spécifique, elles sont considérées comme un outil continu en soutien de l'étape de gestion tout au long du cycle de développement de la SRDS. Le suivi et l'évaluation sont des processus inextricablement liés car le suivi se concentre sur la mise en œuvre et la production (si ce qui était prévu d'être fait a été effectivement réalisé) tandis que l'évaluation se concentre sur l'obtention des résultats, leurs effets et impacts (une évaluation de ce qui est fait par rapport à ce qui était initialement prévu). Le compte-rendu fournit et publie régulièrement des informations complètes sur la mise en œuvre de la SRDS.

Pour que le suivi soit effectué, il faut : élaborer un plan de suivi, attribuer la responsabilité du suivi, la fréquence du suivi de la mise en œuvre du plan d'action et ce qu'il faut faire pour mettre en place un plan de suivi. Comme pour le suivi, les éléments suivants sont nécessaires pour que l'évaluation ait lieu : développement d'un plan d'évaluation ; attribution de la responsabilité de l'évaluation ; fréquence de l'évaluation de la mise en œuvre du plan d'action ; et ce qui doit être fait pour mettre en place un plan d'évaluation. Pour que l'élaboration de rapports ait lieu, il faut : élaborer un plan d'établissement de rapports ; attribuer la responsabilité de l'établissement de rapports ; la fréquence de l'établissement de rapports sur la mise en œuvre du plan d'action ; et ce qu'il faut faire pour mettre en place un plan d'élaboration de rapports.

### Hypothèses et risques

Fournir les hypothèses, les risques et les mesures d'atténuation des risques par objectifs stratégiques et spécifiques.

**AUTORITÉ INTERGOUVERNEMENTALE POUR LE DÉVELOPPEMENT (IGAD)  
STRATEGIE REGIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT  
DES STATISTIQUES 2021-2025**

**Chapitre 1**  
**Contexte**

**1.1 Contexte de la stratégie régionale de l'IGAD pour le développement des statistiques**

Le contexte de la stratégie régionale de l'IGAD pour le développement des statistiques (ISRDS) consiste en la création de l'IGAD comme cadre de développement régional pour un groupe de pays autour de la Corne de l'Afrique et comme partie intégrante de l'Agenda d'intégration africaine (AIA).

**1.1.1. IGAD comme cadre pour le développement régional**

Autorité intergouvernementale sur la sécheresse et le développement (IGADD), créée en janvier 1986 pour faire face à la sécheresse extrême et récurrente de 1974 à 1984, à la désertification et à d'autres catastrophes naturelles responsables de la dégradation écologique qui a provoqué une famine généralisée et des difficultés économiques en Afrique orientale. Étant donné que le généreux soutien international accordé bilatéralement aux différents pays de la région pour faire face au problème ne pouvait être maintenu, une solution durable résidait dans un arrangement régional qui viendrait soutenir les efforts nationaux.

L'IGADD regroupe six pays de la région de l'Afrique orientale - Djibouti, l'Éthiopie, le Kenya, la Somalie, le Soudan et l'Ouganda - en tant qu'organisme intergouvernemental, une communauté régionale, sous l'égide des Nations unies (ONU). Elle a été créée par les chefs d'État et de gouvernement dont le siège se trouve à Djibouti. Sa composition a été élargie avec l'admission de l'Érythrée en 1993 et du Sud-Soudan en 2011. Le 21 mars 1996, l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement a rétabli l'IGADD sous le nom d'IGAD afin d'élargir les domaines de coopération entre les États membres pour inclure la sécurité alimentaire et la protection de l'environnement, la coopération économique, l'intégration régionale et le développement social, la paix et la sécurité.

La raison d'être de l'IGADD - une lutte collective des pays voisins pour combattre la sécheresse et contenir la désertification - définit toujours l'existence de l'IGAD en tant qu'institution, une CER. En conséquence, l'IGAD consacre une quantité considérable de ressources à l'atténuation de la sécheresse et de la désertification et de l'insécurité alimentaire qui en résulte dans ses États membres. Certaines des initiatives entreprises pour atténuer la sécheresse et la désertification comprennent la création d'institutions/programmes tels que le mécanisme d'alerte précoce et de réponse aux conflits de l'IGAD (CEWARN), le Centre de prévision et d'applications climatiques de l'IGAD (ICPAC), l'Initiative de durabilité de la résilience aux catastrophes et à la sécheresse de l'IGAD (IDDRSI) et le Centre de l'IGAD pour le développement des zones pastorales et de l'élevage (ICPALD).

**1.1.2. IGAD dans le cadre du programme d'intégration africaine**

En 1998, l'IGAD a signé le Protocole sur les relations entre la Communauté économique africaine (CEA) et les CER, par lequel elle est devenue une partie intégrante et un élément constitutif de la CEA, conformément aux dispositions du Traité d'Abuja qui a établi la CEA. En conséquence, comme le reste des CER, l'IGAD est devenue une partie intégrante de l'Agenda d'intégration régionale africaine (ARIA) qui est un sous-ensemble de l'Agenda d'intégration africaine (AIA) dont les objectifs généraux sont l'intégration politique, économique, sociale et culturelle de l'Afrique.

L'AIA trouve son origine dans l'Organisation de l'unité africaine (OUA), créée en 1963, et sur laquelle les pays africains ont collectivement bâti leurs trajectoires de développement sur un programme d'intégration. Au fil du temps, la raison fondamentale de la formation de l'OUA - la libération du continent du colonialisme - a évolué en même temps que les défis d'un monde en mutation, tout comme l'adoption en 1991 du traité d'Abuja qui a fait de la CEA l'objectif ultime du processus de développement et d'intégration de l'Afrique. Sur le plan organisationnel, l'adaptation à un monde en mutation s'est faite en 2002 avec la transformation de l'OUA en Union africaine (UA). La libération du colonialisme n'était plus un objectif justifiable, mais plutôt le développement par l'intégration pour relever les défis socio-économiques contemporains. En conséquence, l'UA a promu la CEA du traité d'Abuja comme objectif d'intégration. En outre, l'UA a également promu d'autres dispositions du traité - le renforcement des CER existantes, et même la création de nouvelles CER là où il n'y en avait pas, comme éléments constitutifs de l'intégration. Ainsi, l'intégration au sein des CER devrait précéder l'actualisation de la CEA. L'IGAD est la huitième des CER reconnues par l'UA. Parce qu'elle est devenue une CER, l'objectif primordial de l'IGAD est devenu l'intégration régionale en mettant l'accent sur la coopération régionale (y compris la paix et la sécurité) et l'intégration pour atteindre les objectifs de l'ARIA et, en fin de compte, ceux de l'AIA.

## 1.2. Gouvernance

Pour organiser la mise en œuvre de l'ARIA, une structure de gouvernance a été établie le 25 novembre 1996. Elle est composée de quatre organes hiérarchiques comme indiqué ci-dessous :

1. **Assemblée des chefs d'État et de gouvernement** - l'organe suprême de l'IGAD responsable de l'élaboration des politiques. Elle détermine les objectifs, les orientations et les programmes de l'IGAD.
2. **Le Conseil des ministres** - un conseil exécutif composé de ministres des États membres de l'IGAD.
3. **Comité des ambassadeurs** - ambassadeurs des États membres chargés de conseiller et de guider le chef, le secrétaire exécutif, du secrétariat de l'IGAD.
4. **Secrétariat** - l'organe qui gère les affaires courantes de l'Autorité, en particulier, le Secrétariat
  - a. Aide les États membres à formuler des projets régionaux ;
  - b. Facilite la coordination et l'harmonisation des politiques de développement ;
  - c. Mobilise des ressources pour mettre en œuvre les projets et programmes approuvés par le Conseil des ministres ; et
  - d. Renforce les infrastructures nationales nécessaires à la mise en œuvre des projets et politiques régionaux

Le Secrétariat est composé de six directions, notamment :

1. Agriculture et environnement ;
2. Coopération et intégration économiques ;
3. Santé et développement social ;
4. Paix et sécurité ;
5. Planification, coordination et partenariats ; et
6. Administration et finances
7. En plus des six divisions, l'IGAD dispose d'institutions et de programmes spécialisés résidant dans les États membres. Ces institutions et programmes sont les suivants :
  - (1) Mécanisme d'alerte rapide en cas de conflit (CEWARN) à Addis-Abeba, en Éthiopie ;

- (2) Le Centre de prévisions et d'applications climatiques de l'IGAD (ICPAC) à Nairobi, Kenya ;
- (3) École technique vétérinaire de Sheikh de l'IGAD (ISTVS) à Sheikh, Sahil, Somaliland, Somalie ;
- (4) Centre IGAD pour les zones pastorales et le développement de l'élevage (ICPALD) à Nairobi, Kenya ;
- (5) Centre d'excellence de l'IGAD pour la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent (ICEPCVE) à Djibouti ;
- (6) L'Institut de Diplomatie de l'IGAD à Djibouti ; et
- (7) Le Programme du secteur de la sécurité de l'IGAD (ISSP) à Addis-Abeba, en Éthiopie.

Outre les six divisions et les sept institutions et programmes, l'IGAD dispose de bureaux pour les envoyés spéciaux pour la Somalie et le Sud-Soudan et de bureaux de liaison à Addis-Abeba (à la CUA), Juba, Khartoum et Mogadiscio.

### **1.3. Objectifs de l'autorité régionale**

L'IGAD a dix objectifs<sup>2</sup> à atteindre, pour lesquels elle travaille avec les États membres et les partenaires au développement. Ils sont textuellement issus de l'accord sur la création de l'IGAD (article 7, pp 7-8) :

1. Promouvoir des stratégies de développement communes et harmoniser progressivement les politiques et programmes macro-économiques dans les domaines social, technologique et scientifique ;
2. Harmoniser les politiques en matière de commerce, de douanes, de transports, de communications, d'agriculture et de ressources naturelles, et promouvoir la libre circulation des biens, des services et des personnes dans la région ;
3. Créer un environnement favorable au commerce et aux investissements étrangers, transfrontaliers et nationaux ;
4. Assurer la sécurité alimentaire régionale, ainsi qu'encourager et soutenir les efforts visant à lutter collectivement contre la sécheresse et d'autres catastrophes naturelles ou d'origine humaine et leurs conséquences naturelles ;
5. Lancer et promouvoir des programmes et des projets visant à assurer la sécurité alimentaire régionale, le développement durable des ressources naturelles et la protection de l'environnement ;
6. Développer et améliorer une infrastructure coordonnée et complémentaire, dans les domaines des transports, des télécommunications et de l'énergie dans la région ;
7. Promouvoir la paix et la stabilité, ainsi que créer des mécanismes de prévention, de gestion et de résolution des conflits interétatiques et intraétatiques dans la région par le dialogue ;
8. Mobiliser des ressources pour la mise en œuvre de programmes d'urgence, à court, moyen et long terme dans le cadre de la coopération régionale ;
9. Faciliter, promouvoir et renforcer la coopération en matière de recherche, de développement et d'application de la science et de la technologie ;
10. Promouvoir et réaliser les objectifs du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) et de la Communauté économique africaine ; et 11.
11. Développer toute autre activité que les États membres peuvent décider de mener en vue de la réalisation des objectifs du présent accord.

### **1.4. Programme de développement de l'IGAD**

S'appuyant sur son positionnement en tant que cadre pour le développement régional et

<sup>2</sup> Autorité intergouvernementale pour le développement, 2016, Stratégie régionale de l'IGAD, Volume 1 : Le cadre, Section de l'information et de la documentation, Secrétariat de l'IGAD, B.P. 2653, Djibouti, p. 3. Disponible à l'adresse <https://igad.int/documents/8-igad-rs-framework-final-v11>, consulté le 29.04.20

constituant une partie intégrante de l'AIA, les responsabilités de l'IGAD consistent à aborder les questions suivantes :

Les sécheresses extrêmes et récurrentes et autres catastrophes naturelles :

- La sécurité alimentaire et la protection de l'environnement ;
- La coopération économique
- L'intégration régionale ; et
- Le développement social, la paix et la sécurité.

Pour relever les défis environnementaux et répondre aux attentes de l'AIA en matière de coopération et d'intégration régionales, l'IGAD a adopté une approche programmatique de développement multisectoriel. L'approche programmatique a abouti à l'établissement de six agendas/secteurs multisectoriels et multidisciplinaires qui sont largement alignés sur la structure du Secrétariat et des institutions et programmes spéciaux. Les six agendas/secteurs prioritaires sont les suivants :

- Agriculture, élevage, pêche et sécurité alimentaire (ALFS) ;
- Ressources naturelles et protection de l'environnement (NREP) ;
- Coopération et intégration économiques régionales (RECI) ;
- Développement social (SD) ;
- Paix et sécurité (PS) ; et
- Questions de genre (GA)

Actuellement en cours de révision, le programme de développement de l'IGAD est contenu dans une stratégie régionale pour la période 2016-2020, fondée sur les vingt domaines de coopération entre les États membres dans le cadre de l'accord de 1996 portant création de l'IGAD (article 13A, p. 12). Elle est toutefois spécifiquement basée sur quatre domaines prioritaires, notamment : approuvés par le Sommet de l'IGAD de novembre 1996. Ces quatre domaines prioritaires sont :

- L'agriculture et l'environnement ;
- La paix et la sécurité et la coopération économique
- L'intégration et le développement social ; et
- Le plan d'action pour le renforcement des institutions et des capacités.

Les trois premiers ont été approuvés par le Sommet de l'IGAD de novembre 1996, tandis que le dernier a été approuvé par le Conseil des ministres de l'IGAD de décembre 2009 afin de renforcer les services de développement des entreprises du CER.

La stratégie régionale, qui constitue l'activité principale de l'IGAD, est définie par cinq piliers qui traduisent les quatre domaines prioritaires en programmes de développement et de mise en œuvre. Ces piliers sont les suivants :

- Pilier 1 : Agriculture, ressources naturelles et environnement,
- Pilier 2 : Coopération et intégration économiques
- Pilier 3 : Développement social ;
- Pilier 4 : Paix et sécurité ; et
- Pilier 5 : Services de développement des entreprises.

Le tableau 1 montre les 5 piliers de la stratégie de l'IGAD et les 14 programmes sur lesquels l'IRSDS est basé. (La précision des indicateurs du plan d'affaires/annuel dans le cadre de résultats tend à rendre plus vague la perspective de haut niveau de la stratégie à ce stade. D'où leur généralisation en indicateurs de haut niveau).

Tableau 1 : Piliers et domaines de programme de la stratégie régionale et du plan de mise en œuvre de l'IGAD avec indicateurs révélateurs de haut niveau

Pilier	Domaine de programme	Indicateurs de haut niveau
<b>1. Agriculture, ressources naturelles et environnement :</b> <i>Promouvoir la sécurité alimentaire et la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles, ainsi que le renforcement de la résilience face aux catastrophes naturelles.</i>	1. Agriculture, élevage et sécurité alimentaire  Renforcer les capacités régionales en matière d'agriculture et d'élevage	Statistiques agricoles (notamment sur les terres arides et semi-arides (ASAL)) <ul style="list-style-type: none"> <li>Productivité totale et taux de croissance (production végétale, production animale, pêche)</li> <li>Prévalence de la malnutrition</li> <li>Prévalence de l'insécurité alimentaire</li> <li>Proportion de terres faisant l'objet de bonnes pratiques de gestion</li> <li>Accords transfrontaliers des États membres</li> <li>Soutien financier au secteur agricole (production végétale, production animale, pêche)</li> </ul>
	2. Les résultats immédiats de la gestion des ressources naturelles  Améliorer la gestion durable des ressources naturelles dans la région.	Indicateurs de gestion de l'eau <ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau</li> <li>Zone transfrontalière faisant l'objet d'accords de coopération dans le domaine de l'eau</li> <li>Assistance au développement des États membres en matière de pratiques juridiques et de gestion</li> </ul>
	3. <i>Protection de l'environnement</i>  <i>Préserver, protéger et améliorer la qualité de l'environnement, gérer les préoccupations et les défis environnementaux transfrontaliers communs.</i>	Indicateurs de la qualité de l'environnement <ul style="list-style-type: none"> <li>Proportion des indicateurs de dégradation des terres de la biodiversité</li> <li>Mesures transfrontalières de protection de la biodiversité par type d'écosystème</li> <li>Élaboration et mise en œuvre de plans stratégiques pour la biodiversité (objectif 2 d'Aichi pour la biodiversité du plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020)</li> </ul>
	4. <i>Variabilité et changement climatiques</i>  <i>Promouvoir la disponibilité et l'accessibilité des informations d'alerte précoce sur le climat et soutenir les applications sectorielles spécifiques pour permettre à la région de faire face aux divers risques associés à la variabilité et au changement climatiques</i>	Indicateurs d'informations d'alerte précoce sur le changement climatique <ul style="list-style-type: none"> <li>Rapports des États membres sur l'élaboration et la mise en œuvre de plans stratégiques sur le changement climatique</li> <li>Stratégies des États membres en matière de réduction des risques (Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030)</li> </ul>
	5. Recherche appliquée et soutien aux organisations de la société civile  <i>Promouvoir l'implication effective des institutions, des chercheurs, des agents de vulgarisation et des entrepreneurs dans les efforts visant à contribuer à la capacité des communautés des terres arides de la région de l'IGAD à atteindre la sécurité alimentaire et à renforcer leur résistance à la sécheresse et aux autres chocs.</i>	Indicateurs sur les initiatives visant à améliorer la sécurité alimentaire dans les zones marginales <ul style="list-style-type: none"> <li>Ressources pour soutenir la recherche appliquée et la gestion des ASALs</li> <li>Bonnes pratiques/innovations introduites dans les États membres</li> </ul>
<b>2. Intégration et coopération économique :</b> Renforcer la coopération et l'intégration économiques dans la région	1. <i>Commerce, industrie et tourisme</i> <i>Améliorer et promouvoir le commerce, l'investissement et l'industrie, ainsi que le développement du tourisme dans la région de l'IGAD.</i>  2. <i>Développement des infrastructures régionales pour soutenir la coopération et l'intégration économiques</i>	Statistiques économiques et financières <ul style="list-style-type: none"> <li>PIB - valeur ajoutée (commerce, industries et tourisme)</li> <li>Adoption du protocole de l'ALE par les États membres</li> <li>Suppression des barrières non tarifaires pour faciliter le commerce</li> <li>Mise en œuvre par les États membres du plan directeur régional pour les PME</li> <li>Volume du commerce intrarégional, par produit de base</li> </ul>

<p><b>3. Développement social :</b> <i>Améliorer le bien-être social et la productivité humaine pour un développement inclusif dans la région.</i></p>	<p>1. Santé <i>Soutenir les efforts des autorités sanitaires nationales pour renforcer les systèmes de santé dans la région.</i></p> <p>2. Migration et déplacement <i>Promouvoir des solutions durables aux déplacements forcés et faciliter une migration sûre, contrôlée et régulière.</i></p> <p>3. Éducation, science, technologie et innovation (ESTI) <i>Promouvoir un accès équitable à une éducation et à des compétences de qualité et pertinentes dans la région de l'IGAD.</i></p> <p>4. Emploi <i>Jeunesse, sports et culture Promouvoir un travail et un emploi décent pour les citoyens de l'IGAD et étendre la protection sociale aux populations vulnérables.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Statistiques sur la santé</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Incidence/prévalence du VIH</li> <li>○ Incidence/prévalence de la tuberculose</li> <li>○ Incidence du paludisme / Accès aux centres de traitement</li> </ul> </li> <li>● <b>Santé reproductive</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Disponibilité des services de planification familiale</li> <li>○ L'accès au planning familial</li> </ul> </li> <li>● <b>Statistiques sur la migration</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mise en œuvre de politiques de migration bien contrôlées.</li> </ul> </li> <li>● Statistiques sur l'emploi</li> <li>● Statistiques sur la jeunesse, la culture et le sport</li> <li>● Statistiques sur l'éducation</li> <li>● Taux net de scolarisation dans l'enseignement de base <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mise en œuvre de la Charte africaine des droits de la jeunesse par les États membres de l'IGAD</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>4. Paix et sécurité :</b> <i>Promouvoir la bonne gouvernance, la paix et la sécurité</i></p>	<p>1. Alerte précoce et réaction rapide en cas de conflit <i>Promouvoir des moyens pacifiques pour résoudre les différends en donnant aux pays de la région de l'IGAD les moyens de résoudre leurs différends localement et par eux-mêmes.</i></p> <p>2. Menaces transnationales sur la sécurité <i>Développer et mettre en œuvre une approche globale pour faire face aux menaces transnationales pour la sécurité</i></p> <p>3. Gouvernance, démocratie, État de droit et droits de l'homme <i>Promouvoir la bonne gouvernance et la protection des droits de l'homme et assurer la participation de la société civile dans la région</i></p>	<p>Enregistrement des faits d'état civil et statistiques de l'état civil (CRVS)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Taux de mortalité lié aux conflits</li> <li>● Statistiques sur la paix et la sécurité</li> <li>● Résolution de conflits armés</li> </ul> <p>Indicateurs de paix et de sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Adoption par les États membres des recommandations des réunions régionales de l'IGAD sur l'évaluation des menaces transnationales pour la sécurité.</li> </ul> <p>Statistiques sur la gouvernance et les droits de l'homme</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Perception par la société civile de la responsabilité des gouvernements</li> <li>● Incidence des réformes électorales dans les États membres</li> </ul>
	<p>4. Affaires humanitaires et reconstruction et développement post-conflit <i>Contribuer aux processus de consolidation de la paix post-conflit des pays qui sortent d'un conflit, conformément à la politique de l'UA en matière de RDPC.</i></p>	<p>Statistiques sur la paix et la sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Mise en œuvre par les États membres des dispositions de la politique de l'UA sur la reconstruction et le développement post-conflit (RDPC).</li> </ul>
<p><b>5. Services de développement des entreprises :</b> <i>Renforcer la capacité de l'IGAD à remplir efficacement sa mission.</i></p>	<p>1. Programme de renforcement des institutions et des capacités <i>Renforcer la capacité de l'IGAD à accomplir efficacement sa mission.</i></p> <p>2. Questions relatives au genre <i>Soutenir la mise en œuvre des engagements sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans les États membres de l'IGAD, à tous les niveaux.</i></p>	<p>Système de suivi et d'évaluation pour superviser la mise en œuvre du plan stratégique de l'IGAD.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Niveaux de mise en œuvre des programmes et des projets</li> <li>● Mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du plan stratégique</li> <li>● Taux d'absorption des ressources</li> <li>● Examens de performance effectués</li> </ul> <p>Indices relatifs au genre en Afrique (BAD, UNECA, IRSO)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Égalité (BAD)</li> <li>● Opportunité économique (BAD)</li> <li>● Développement social (BAD)</li> <li>● Lois et institutions (BAD)</li> <li>● Genre et développement (UNECA)</li> <li>● Autres indices (IRSO)</li> </ul>

<p>3. Recherche, science et technologie <i>Promouvoir les programmes de recherche, de science et de technologie pour le bien de la région</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous les secteurs de R&amp;D</li> <li>• Secteur des entreprises</li> <li>• Secteur gouvernemental</li> <li>• Secteur de l'enseignement supérieur</li> <li>• Secteur privé à but non lucratif</li> <li>• Secteur du reste du monde<sup>3</sup></li> </ul>
---	---

Source : Extrait du cadre de résultats dans le volume 2 de la stratégie régionale de l'IGAD : Plan de mise en œuvre 2016-2020, annexe 3, pp 108-112 ; et le projet de stratégie régionale de l'IGAD 2021-2025.

## 1.5. Le besoin de statistiques : Raison d'être de l'IRSDS

Cette section fournit une définition générale de la SRDS en tant que concept et apporte ensuite trois perspectives à la justification du développement d'une SRDS pour l'IGAD. Les trois perspectives pour le développement d'une SRDS pour l'IGAD sont les suivantes :

- Fourniture de données pour le programme d'intégration régionale africaine ;
- La fourniture de données pour le développement de la région IGAD ;
- Le rôle de la SRDS dans le Système Statistique Africain (SSA).
- Il convient tout d'abord de définir ce qu'est une SRDS.

### 1.5.1. Concept de la SRDS et la raison d'être de l'IRSDS

Paris21 définit une SRDS comme "un plan directeur pour le développement régional de la statistique. Il ne s'agit pas d'un contrat mais d'un guide de bonnes pratiques en matière de coopération statistique régionale. Elle est liée aux priorités nationales et régionales et est cohérente avec la SNDS des États membres.

Il adopte les principes de la SNDS et est élaboré dans le but de répondre à la politique régionale spécifique et aux objectifs de développement. (Paris21, 2020b, p 1).

### 1.5.2. Fourniture de données pour le programme d'intégration régionale africaine (ARIA)

Pour réussir, les programmes de développement et de mise en œuvre de l'ARIA ont besoin d'informations statistiques. Ce besoin est l'un des domaines de coopération énoncés à l'article 13A(b) du traité de l'IGAD (Conférence des chefs d'État et de gouvernement, 1996, p12). Article 13A(b) stipule que :

"Les États membres conviennent de développer et d'élargir la coopération et s'engagent à : améliorer le traitement et l'analyse des données en matière d'agrométéorologie et de climatologie, de nutrition, d'indicateurs sociaux et économiques et mettre en place un solide système d'information alimentaire".

Ces statistiques doivent être de bonne qualité et donc fiables. Sur le plan technique, elles doivent être harmonisées pour permettre la comparaison des méthodes entre les États membres de l'UA et les CER lorsque ces derniers se chevauchent. Le résultat organisationnel d'une SRDS est l'établissement d'un système statistique régional (SSR) efficace et efficient. Ainsi, la fourniture de données pour l'ARIA constitue une partie de la raison d'être du développement de la SRDS pour l'IGAD.

### 1.5.3. Fourniture de données pour le développement de la région IGAD

L'IGAD a besoin d'informations statistiques pour le développement de la région. Les objectifs de l'IGAD, lorsqu'ils sont traduits en programmes de développement régional au niveau des États membres, du Secrétariat, des institutions et programmes spéciaux, et des bureaux

<sup>3</sup> Toutes les unités institutionnelles non résidentes qui effectuent des transactions avec des unités résidentes, ou qui ont d'autres liens économiques avec des unités résidentes, Manuel de Frascati 2015 © OCDE 2015, p 106.

d'envoyés et de liaison, nécessitent des statistiques pour leur planification, leur suivi et leur évaluation. Ainsi, la fourniture de données pour la région fait partie de la raison d'être du développement de la SRDS.

Reconnaissant ces besoins, le Secrétariat de l'IGAD a demandé l'assistance de la CUA dans le cadre du programme de statistiques panafricaines (PAS) pour développer une SRDS. Cette demande s'inscrit dans le cadre des discussions tenues entre le Secrétariat de l'IGAD et l'équipe de statisticiens de la CUA et de la Banque africaine de développement (BAD) en visite du 23 au 27 septembre 2018. La visite faisait suite à une demande adressée à la CUA d'explorer la possibilité que la CUA apporte son aide au Secrétariat de l'IGAD pour développer certaines capacités statistiques. Des suivis ont été effectués avec les gestionnaires du programme PAS, la CUA et EUROSTAT au début de 2020. Par la suite, la CUA et EUROSTAT ont convenu que la demande de l'IGAD était conforme au programme de travail de la CUA et aux termes généraux de sa mission. En conséquence, la CUA, à travers le Programme PAS, a accepté d'aider à la préparation d'une SRDS pour l'IGAD.

#### **1.5.4. Rôle du SRDS dans le système statistique africain**

En tant que CER devant fournir des informations statistiques à l'ARIA, l'IGAD fait partie intégrante du Système statistique africain (SSA) dont la vision est de devenir " un système statistique efficace qui génère des informations statistiques fiables, harmonisées et opportunes couvrant toutes les dimensions du développement et de l'intégration politiques, économiques, sociales, environnementales et culturelles de l'Afrique ". La Charte africaine de la statistique définit le SSA comme "un partenariat composé des systèmes statistiques nationaux (fournisseurs, producteurs et utilisateurs, chercheurs en statistique et instituts de formation, ainsi que des organisations de coordination, etc.), des unités statistiques des CER, des organisations régionales de statistique, des centres régionaux de formation en statistique, des unités statistiques des organisations continentales et des organes de coordination au niveau continental". Dans le contexte de ce qui précède, l'objectif de la SRDS comprend :

- Favoriser la mise en place d'un système statistique régional (SSR) pour l'IGAD afin de répondre aux exigences de la politique de développement régional en matière d'information statistique et de fournir des conseils sur les bonnes pratiques en matière de coopération statistique régionale.
- Répondre aux besoins de données de l'agenda de développement régional pour l'information statistique, y compris les priorités identifiées et convenues par :
  - Le Secrétariat de l'IGAD, ses institutions et programmes spécialisés, ses envoyés spéciaux et ses bureaux de liaison ; et
  - Les États membres, en particulier lorsqu'il existe des problèmes de manque de données.
- L'harmonisation et la coordination des données collectées par les États membres et nécessaires à la mise en œuvre et au suivi des politiques régionales, dans un souci de comparabilité entre tous les États membres. L'harmonisation viserait à adapter aux réalités locales les cadres conceptuels (par exemple, les concepts et les définitions), les cadres d'assurance et d'évaluation de la qualité (par exemple, les codes de pratique), la méthodologie (par exemple, l'échantillonnage) et les outils permettant de garantir la comparabilité des données (par exemple, les normes internationales).
- Promotion du développement rentable au niveau régional d'outils statistiques (par exemple, la boîte à outils de formation à la visualisation des données)

(DATAVIZ) de PARIS21) et de services plutôt qu'au niveau national pour les systèmes statistiques nationaux des États membres (SSN). DataViz est une boîte à outils utilisée pour améliorer la diffusion et la communication des données afin de promouvoir l'élaboration de politiques et de décisions fondées sur des données probantes au niveau national. Ce faisant, il favorise l'harmonisation et soutient le renforcement des capacités statistiques.

- L'élaboration de stratégies pour un engagement plus efficace (facilitation, coordination, représentation) avec les partenaires de développement et la communauté internationale au sens large pour soutenir les États membres. En outre, elle consolide l'identité de la région en promouvant une communauté au sein de la communauté statistique internationale.
- Amélioration de la coopération et de la collaboration Sud-Sud pour renforcer les capacités statistiques et partager les meilleures pratiques entre les États membres de la région.
- Fourniture d'un cadre pour la mise en œuvre et le suivi des Objectifs de développement durable (Agenda 2030) et de L'Afrique que nous voulons (Agenda 2063) par l'harmonisation des processus statistiques afin de permettre la comparaison des valeurs des indicateurs statistiques produits par les États membres.

## 1.6. Méthodologie pour la conception de l'IRSDS

La conception de l'IRSDS a permis de déterminer les informations et le type de données nécessaires au développement de la stratégie. La conception a été influencée par une méthodologie générique recommandée par PARIS21 (tableau 2).

Tableau 2 : Phases, étapes et actions du processus de conception de l'IRSDS

Phases	Étapes	Mesures
1. Préliminaire	Reconnaître (Reconnaissance)	Limité à la SNDS (pour l'IRSDS, il est incorporé dans la décision des chefs d'État et de gouvernement).
	Comprendre	Idem
	1. Préparer	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Informer les principales parties prenantes de l'initiative IRSDS</li> <li>• Équipe de conception</li> <li>• Rapport de démarrage (feuille de route)</li> <li>• Plaidoyer statistique - parties prenantes clés               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Réunions virtuelles</li> <li>○ Questionnaire d'enquête</li> <li>○ Contacts personnels</li> <li>○ Contraintes de Covid-19</li> </ul> </li> </ul>
2. Conception	2. Evaluer	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examiner le programme et les priorités de développement de l'IGAD telles que définies dans la stratégie régionale et le plan de mise en œuvre</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Questionnaires d'enquête sur l'évaluation des capacités (lacunes en matière de données, SSN) à l'intention des principales parties prenantes, notamment le Secrétariat et les affiliés et les États membres</li> <li>• Dépêches d'information aux parties prenantes sur les concepts et processus SWOT</li> <li>• Atelier virtuel SWOT</li> <li>• Réunion virtuelle sur la structure du système régional de statistiques de l'IGAD (SSR), la structure et les termes de référence de l'organisation régionale de statistiques de l'IGAD (IRSO) et des groupes de travail techniques (GTT), et les termes de référence du comité régional de statistiques de l'IGAD (IRSC).</li> </ul>
	3. Visualiser	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Envois d'informations aux parties prenantes afin d'expliquer les concepts et les processus impliqués dans la visualisation</li> <li>• Réunions virtuelles avec les principales parties prenantes - Secrétariat de l'IGAD et institutions spécialisées États membres pour dialoguer sur les déclarations de vision et de mission et les déclarations sur les valeurs fondamentales</li> </ul>

	4. Identifier les objectifs stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépêches d'information aux parties prenantes pour expliquer les concepts et les processus impliqués dans l'identification des initiatives stratégiques et des objectifs stratégiques</li> <li>• Atelier virtuel sur l'identification des objectifs et des initiatives stratégiques</li> <li>• Atelier virtuel sur le cadre de résultats</li> </ul>
	5. Elaborer les plans d'action	Atelier virtuel sur les plans d'action
<b>3. Mise en œuvre</b>	6. Mettre en œuvre	Réunion virtuelle sur la mise en œuvre de la SRDS
	7. Suivi, Évaluation, rapports	Réunion virtuelle sur le suivi, l'évaluation et les rapports
	8. Hypothèses, risques et mesures d'atténuation	Réunion virtuelle sur les hypothèses, les risques et les mesures d'atténuation.
	9. Projet de document de l'IRSD	Incorporation des commentaires des parties prenantes dans le projet de document de l'IRSDS
	10. Projet de document ISRDS	Réunion virtuelle de validation
	11. Projet final de l'IRSDS	Incorporation des commentaires de la réunion de validation dans le document préliminaire de l'IRSDS

La méthodologie générique de PARIS21 présuppose que la SRDS est un produit harmonisé des SNDS des États membres d'une région donnée. En conséquence, le processus SRDS suit la même méthodologie que celle utilisée pour l'élaboration d'une SNDS avec des variations uniquement dans les détails et les circonstances. Par exemple, contrairement à la SNDS et conformément aux recommandations de PARIS21, le processus d'élaboration de l'IRSDS a commencé par l'étape préparatoire de la phase préliminaire parce que les étapes de reconnaissance et de compréhension (qui précèdent l'étape préparatoire) ont été intégrées dans les décisions des chefs d'État et de gouvernement qui ont donné le mandat à l'IGAD de mettre en place un système statistique régional (SSR).

Le tableau 2 ci-dessus donne un aperçu relativement détaillé du processus de développement de l'IRSDS. Dans cette section, des informations supplémentaires sont fournies sur l'impact de la pandémie de Covid-19 sur l'ensemble du processus de développement de l'IRSDS, en particulier sur l'analyse documentaire, sur l'interaction entre les membres de l'équipe de conception et avec les parties prenantes en général, et sur les enquêtes. Le projet a commencé par une revue de la littérature relative à l'IGAD en particulier et à l'IRSDS en général. Comme prévu, l'examen de la littérature a été intermittent tout au long de l'exécution du processus de développement de l'IRSDS. Covid-19 a limité les sources de la littérature à l'internet. Les déplacements vers et entre les États membres étaient impossibles en raison des confinements. Par conséquent, l'interaction avec les parties prenantes, en particulier les États membres, s'est faite principalement par Internet (courriels et réunions virtuelles). Toutes les réunions et tous les ateliers étaient virtuels et donc limités.

Le travail sur le terrain a été réalisé par le biais d'Internet, où des enquêtes ont été menées pour la collecte d'informations sur les attentes des parties prenantes, l'évaluation des capacités (y compris les lacunes en matière de données et les analyses SWOT) et la visualisation. L'envoi des questionnaires d'enquête aux parties prenantes et leur collecte ont été effectués sur le web (en ligne) à l'aide de formulaires Google et d'e-mails.

Pour faciliter l'administration, les principales parties prenantes ont été identifiées et divisées en quatre groupes. Les groupes étaient les suivants :

- Le Secrétariat de l'IGAD et ses affiliés ;
- Les INS/OSN/SSN des sept États membres ;
- Les institutions panafricaines impliquées dans le SSA ; et les partenaires au développement.

Prenant en considération leurs différents intérêts dans la SRDS, différents questionnaires ont été envoyés par e-mail aux différents groupes.

Outre l'impact de la pandémie sur la portée des interactions avec les parties prenantes et au sein de l'équipe de conception, elle a également eu un impact sur les délais, entraînant ainsi un retard dans l'achèvement du projet. Les fermetures étant monnaie courante, la plupart des gens ont travaillé à domicile. Certains bureaux étaient fermés, d'autres étaient gérés par du personnel réduit et l'Internet n'était pas toujours fiable.

## Chapitre 2

### État des statistiques dans l'IGAD

Ce chapitre porte sur l'analyse de la situation et comprend deux sections principales : les attentes des parties prenantes et l'évaluation des capacités. Cette dernière comprend une analyse des lacunes dans les données, une structure potentielle du système statistique régional de l'IGAD (SSR) et les facteurs environnementaux affectant l'IRSDS (analyse SWOT).

#### 2.1. Attentes des parties prenantes

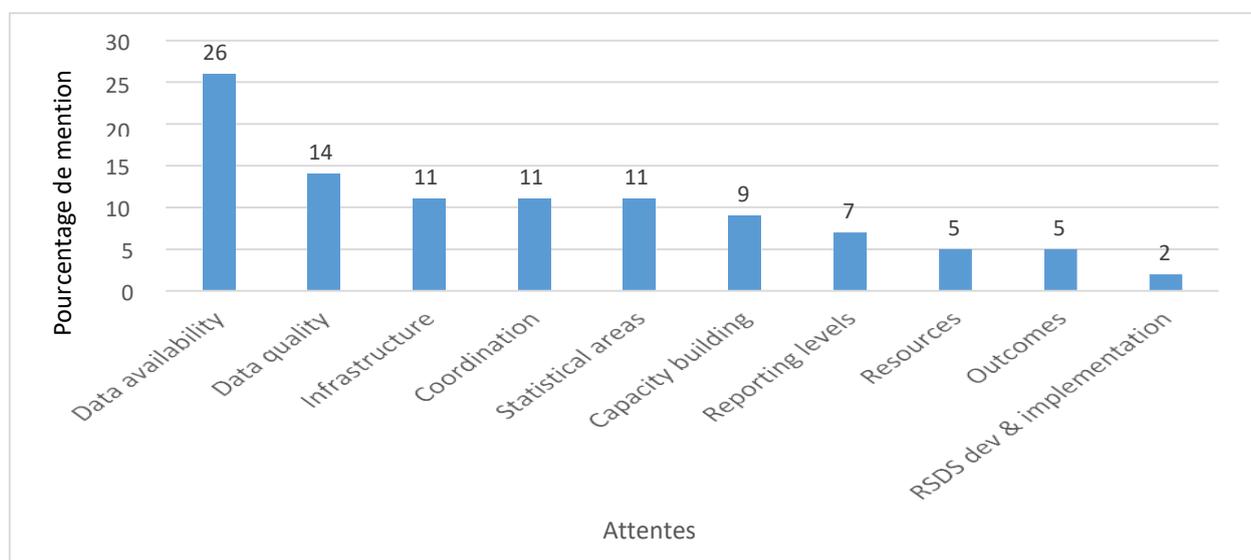
Cette section donne un aperçu de ce que les parties prenantes, en tant que principaux bénéficiaires de la SRDS, attendent de la stratégie. L'objectif est de les amener à s'approprier le produit et ses processus de développement et de mise en œuvre. Conformément à l'objectif, trois résultats sont visés : l'appropriation de la stratégie, l'amélioration de la communication entre les parties prenantes concernant le fonctionnement de la stratégie, et un sens précoce de l'orientation de la stratégie.

L'essence de toute enquête sur les attentes des parties prenantes est que les résultats constituent une liste de souhaits. Des considérations pratiques ont conduit à sélectionner certaines attentes pour le rapport à l'exclusion d'autres. Lorsque le rapport sur les attentes était exprimé en pourcentages, les attentes dont le score était à un chiffre ont été exclues. De plus, lorsque le rapport était constitué de scores bruts, les attentes soutenues par une seule institution ont été exclues. Cependant, dans les situations où le nombre total de parties prenantes était très faible (moins de 5), toutes les attentes ont été incluses dans le rapport. Les résultats des attentes des parties prenantes sont indiqués ci-dessous.

##### 2.1.1. Secrétariat de l'IGAD et affiliés

L'organisation statistique régionale (RSO) proposée pour l'IGAD fera partie du Secrétariat et sera la plaque tournante des opérations statistiques pour la région. Le Secrétariat et ses affiliés ont brièvement exprimé leurs attentes vis-à-vis de la région dans les réponses à l'enquête. Leurs attentes vis-à-vis de l'IRSDS sont résumées dans la Figure 1 et sont individuellement présentées brièvement dans le Tableau 3 qui suit.

Figure 1 : Attentes du Secrétariat de l'IGAD, des institutions spécialisées et des programmes.



Selon la figure 1, la plupart des répondants attendent de l'IRSDS qu'elle mette des données de bonne qualité à la disposition des parties prenantes de la région. Ils attendent également de la stratégie qu'elle facilite le développement de l'infrastructure, la coordination et la fourniture de données dans toute une série de domaines statistiques. Ensuite, la facilitation du renforcement des capacités statistiques, les niveaux de déclaration, la disponibilité des ressources et les résultats (par exemple, des politiques éclairées) sont progressivement moins prioritaires. La participation à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie est classée au dernier rang des attentes.

Tableau 3: Attentes du Secrétariat de l'IGAD et des affiliés vis-à-vis de l'IRSDS

Questions	Commentaires	Une très forte attente
1. Domaines statistiques que l'IRSDS doit couvrir	Tous les 20 domaines statistiques prévus pour la stratégie régionale de l'IGAD ont été mentionnés comme nécessaires, les plus importants étant la population, la migration et les statistiques vitales et le changement climatique et l'environnement (Annexe 1.1). Les domaines statistiques sont conformes aux besoins de données exprimés dans la stratégie régionale de l'IGAD.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Population, migration et statistiques de l'état civil</li> <li>• Changement climatique et environnement</li> </ul>
2. Niveaux de déclaration des indicateurs statistiques	Quatre niveaux de géographie administrative de la région de l'IGAD ont été identifiés. Ces niveaux sont : régional, national, sous-national et transfrontalier. Les indicateurs ont été regroupés en deux catégories : - les indicateurs stratégiques et thématiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les indicateurs stratégiques ont été choisis principalement pour les rapports régionaux et</li> <li>• (Dans une bien moindre mesure) pour les rapports transfrontaliers.</li> </ul>
3. Déficiences dans l'état actuel des statistiques dans la région	Dix éléments clés ont été identifiés comme manquants par la majorité des répondants. Trois d'entre eux ont été choisis en priorité  Dans un contexte où il n'existe pas d'organisation formelle pour produire des statistiques ou pour coordonner ce qui est produit ailleurs, notamment dans les États membres, les statistiques disponibles ne peuvent être acquises que sur une base ad hoc. Les quelques statisticiens du secteur public se consacrent aux structures qui les ont employés. Il n'existe pas de système de partage des données en tant que tel. Par conséquent, les préoccupations concernant la disponibilité des statistiques et leurs caractéristiques attendues en termes de qualité et de confiance sont nombreuses. (Annexe 1.2)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Disponibilité/accessibilité des statistiques ; statistiques obsolètes ; lacunes dans les données des États membres.</li> <li>• Qualité et confiance ; normes partagées/harmonisées (concepts et définitions)</li> <li>• Agrégation et désagrégation des données</li> </ul>
Résultats privilégiés de la SRDS	Douze produits ont été proposés pour la production par la SRDS. Ils comprenaient des statistiques, des infrastructures, des plans stratégiques et des processus. Quatre ont été privilégiés. (Annexe 1.3).	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des statistiques de bonne qualité (harmonisées, précises, opportunes, normes et cadres internationaux)</li> <li>• Une base de données centralisée sur les domaines thématiques (basée sur le web)</li> <li>• Des statistiques pour informer les politiques stratégiques et la prise de décision</li> <li>• Un processus normalisé d'acquisition de données</li> </ul>

Questions	Commentaires	Une très forte attente
Rôle des États membres dans l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la SRDS	<p>Le Secrétariat et ses affiliés attendent des États membres qu'ils jouent quatre rôles spécifiques dans le développement, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la SRDS.</p> <p>Les États membres constituent le noyau du SSR en tant que principaux fournisseurs de données au RSO du Secrétariat.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fourniture de données</li> <li>• Collaboration avec le Secrétariat de l'IGAD</li> <li>• Révision de la stratégie (SRDS)</li> <li>• Arrangements de coordination avec le Secrétariat de l'IGAD</li> </ul>
Rôle de la CUA dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi et l'évaluation de la SRDS	<p>En tant que responsable de la SHaSA, de la Charte africaine de la statistique et de la formulation des politiques et des programmes de développement du SSA, la CUA fournira des normes, des lignes directrices, des cadres, la coordination des CER, la mobilisation des ressources et le plaidoyer pour améliorer le profil des statistiques parmi les décideurs politiques et autres. (Annexe 1.4)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Directives (sur les priorités, les normes, les cadres, etc.)</li> <li>• Mobilisation des ressources</li> <li>• Harmonisation des normes (concepts et définitions) et des politiques.</li> <li>• Coordination avec d'autres CER sur la politique statistique</li> <li>• Partage des connaissances et des données</li> </ul>
Le rôle que les autres organisations panafricaines devraient jouer dans le développement, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la SRDS.	<p>Le Secrétariat et ses affiliés ont proposé onze rôles clés, dont quatre étaient importants, pour les organisations panafricaines (à l'exclusion de la CUA).</p> <p>Les institutions panafricaines sont des acteurs de terrain dans les domaines du renforcement des capacités, de l'harmonisation de la méthodologie, de la collecte de fonds, de la production de statistiques dans un cadre continental, et de la coordination dans le SSA, entre autres. (Annexe 1.5)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Partage des connaissances et des données avec le Secrétariat</li> <li>• Harmonisation des normes (concepts &amp; définitions ; cadres)</li> <li>• Forums pour et coordination de diverses questions statistiques</li> <li>• Fourniture de ressources (facilitation de la SRDS).</li> </ul>
Le rôle que les partenaires au développement devraient jouer dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de la stratégie de développement durable.	<p>Le Secrétariat et les partenaires au développement affiliés doivent jouer 11 rôles dans la SRDS. Seuls deux d'entre eux étaient proéminents. Les Partenaires au développement jouent un rôle majeur dans la mobilisation des ressources, le soutien technique au renforcement des capacités et l'innovation, entre autres. (Annexe 1.6)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobilisation des ressources (financières, matérielles, techniques, etc.)</li> <li>• Renforcement des capacités - technique - (Secrétariat &amp; Etats membres)</li> </ul>
Domaines de développement statistique dans la région qui devraient être prioritaires dans la SDRS	<p>Treize domaines de développement statistique ont été identifiés comme prioritaires. Quatre d'entre eux sont considérés comme plus prioritaires que les autres. Les structures de l'IGAD qui ont besoin d'informations statistiques sont déjà mises en place. (Annexe 1.7)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Agriculture / Sécurité alimentaire</li> <li>• Normes de qualité (concepts, définition, méthodologie)</li> <li>• Paix et sécurité / Menaces et crimes de sécurité transnationaux</li> <li>• Renforcement des capacités / Renforcement des institutions</li> </ul>
La mission de l'organisation régionale des statistiques proposée par l'IGAD dans l'après-SISRDS	<p>Treize rôles ont été proposés pour l'organisation régionale des statistiques. Cinq d'entre eux ont été classés plus haut que les autres.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse statistique / Centre d'excellence</li> <li>• Dépositaire des statistiques régionales (bases de données)</li> <li>• Diffusion (communiqués, rapports, demandes des utilisateurs)</li> </ul>

Questions	Commentaires	Une très forte attente
<p>Système statistique régional</p>	<p>Le RSO est le dépositaire des statistiques régionales et des opérations statistiques, et assume la responsabilité de l'ensemble de la chaîne de valeur statistique. En conséquence, il est le foyer naturel de la SRDS. (Annexe 1.8)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement et mise en œuvre de la stratégie (SRDS)</li> <li>• Harmonisation des compétences et des outils</li> </ul>
<p>Fonctions spécifiques que l'Organisation régionale des statistiques de l'IGAD proposée devrait remplir dans le système statistique régional</p>	<p>Treize fonctions, dont sept prioritaires, ont été spécifiées pour le RSO.</p> <p>En tant que dépositaire des statistiques régionales et des opérations statistiques, le RSO doit être responsable de l'ensemble de la chaîne de valeur statistique dans la région. (Annexe 1.9)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion et maintenance de la base de données</li> <li>• Coordination (dialogue utilisateur-fournisseur de données ; SSN)</li> <li>• Collecte/assemblage des données</li> <li>• Renforcement des capacités (IGAD &amp; EM)</li> <li>• Soutien (technique et professionnel à toutes les unités de l'IGAD ; EM)</li> <li>• Partage des données et des connaissances</li> <li>• Harmonisation des statistiques</li> </ul>
<p>Le niveau d'organisation, proportionnel aux exigences régionales, auquel la structure statistique destinée à gérer l'IRSDS devrait être mise en place.</p>	<p>Le Secrétariat et les affiliés ont identifié trois niveaux auxquels le RSO pourrait se situer</p> <p>Le RSO est le garant des statistiques régionales et des opérations statistiques, et assume la responsabilité de l'ensemble de la chaîne de valeur statistique. Il est donc le foyer naturel de la SRDS. Il sera responsable des opérations quotidiennes du système statistique régional. Par conséquent, il doit être placé à un niveau qui lui permettra d'avoir le statut nécessaire pour convoquer des réunions régionales (" pouvoir de convoquer "), s'occuper de la mise en œuvre de la politique statistique, etc. pour un leadership statistique efficace et pour améliorer le profil des statistiques dans la région.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une unité de statistiques au sein du Secrétariat</li> <li>• Un Institut de statistique indépendant sur le plan organisationnel</li> <li>• Une division des statistiques au sein du Secrétariat</li> </ul>
<p>Résultats attendus des produits de l'IRSDS dans le système statistique régional</p>	<p>Parmi les dix résultats attendus, deux méritent d'être soulignés.</p> <p>Les résultats des produits de l'IRSDS dépendent de la disponibilité de statistiques de qualité. (Annexe 1.10).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Actualité / calendrier des diffusions statistiques / accès aux données</li> <li>• Communiqués de presse statistiques / indicateurs (réguliers, résumés, rapports, numéros spéciaux)</li> </ul>
<p>Les avantages les plus importants que les institutions espèrent obtenir de la SRDS.</p>	<p>Les répondants ont identifié huit avantages institutionnels qu'ils considèrent comme les plus importants. Cependant, la moitié d'entre eux ont reçu la plus grande attention.</p> <p>Les différents produits de l'IRSDS permettent d'améliorer les politiques, les plans de développement et le S&amp;E, la disponibilité et l'accès aux statistiques et l'amélioration de la prise de décision. (Annexe 1.11)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration de la planification du développement des politiques, programmes et projets</li> <li>• Permettre le S&amp;E pour la mise en œuvre des plans, programmes et projets</li> <li>• Accès facile aux données</li> <li>• Amélioration de la prise de décision</li> </ul>

Questions	Commentaires	Une très forte attente
Le type de changements que l'IRSDS est censé introduire dans la méthode de mise à disposition des statistiques aux parties prenantes de la région.	<p>Les changements qu'ils attendent de l'IRSDS dans la manière dont les statistiques sont mises à la disposition des parties prenantes de la région. Trois de ces changements ont attiré la majeure partie des attentions.</p> <p>Les différents produits de l'IRSDS indiquent un stockage et un accès modernes aux données. (Annexe 1.12)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Base de données</li> <li>• Communiqués et rapports statistiques</li> <li>• Utilisation des TIC pour le partage, la diffusion et l'accès aux données (sur le web)</li> </ul>
Développements spécifiques (technologie, gouvernance, compétences, etc.) proposés pour améliorer la disponibilité des données afin de répondre aux besoins régionaux.	<p>Les répondants ont proposé trois innovations susceptibles d'améliorer la disponibilité des données pour répondre aux besoins régionaux.</p> <p>Etant la première stratégie de développement statistique pour l'IGAD, l'IRSDS peut être considérée comme une innovation qui peut conduire à de nouvelles méthodes plus efficaces de faire les choses. En conséquence, les répondants ont proposé des innovations spécifiques qui permettraient d'améliorer la disponibilité des données.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gouvernance (infrastructure, coordination, mise en réseau, renforcement des capacités du public et des États membres, législation, soutien politique, stratégie en matière de ressources humaines, etc.)</li> <li>• Technologies de l'information (par exemple, base de données, échange de données, accès aux données en ligne sur Internet).</li> <li>• Compétences (spéciales) (par exemple, statistiques sur le genre, harmonisation des données, qualité des statistiques, formation, etc.)</li> </ul>

### 2.1.2. Les INS/OSN/SSN dans les sept États membres

Les attentes des États membres sont divisées en trois groupes. Comme nous l'avons déjà indiqué, lorsque les rapports sont présentés sous forme de scores bruts en raison de la taille relativement réduite des participants, les attentes soutenues par des institutions uniques ont été exclues. Les attentes des États membres vis-à-vis de l'IRSDS sont résumées dans la figure 2 et sont individuellement présentées brièvement dans le tableau 4.

Figure 2 : Attentes des OSN/ISN/SSN vis-à-vis de l'IRSDS

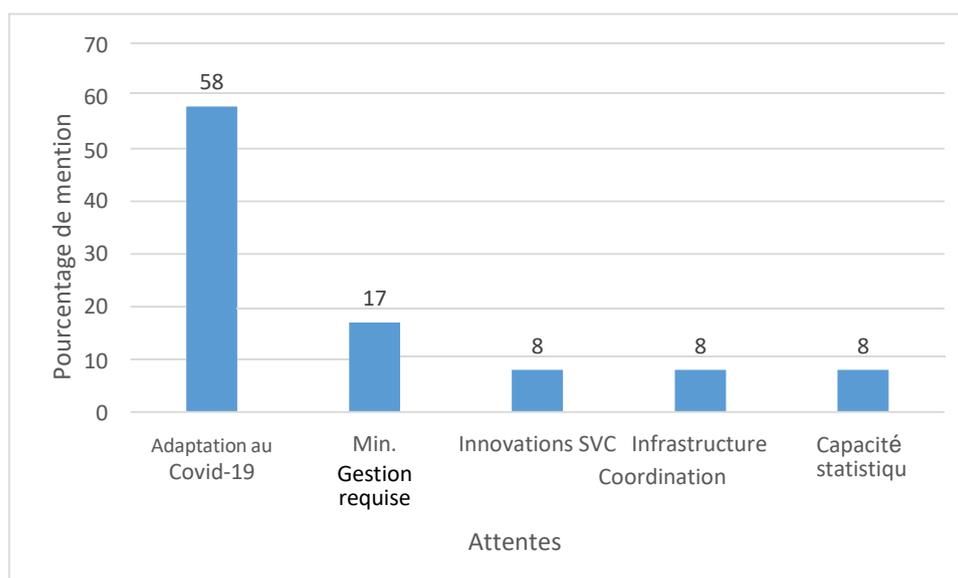


Tableau 4 : Attentes des INS/OSN/SSN des sept États membres vis-à-vis de l'IRSDS

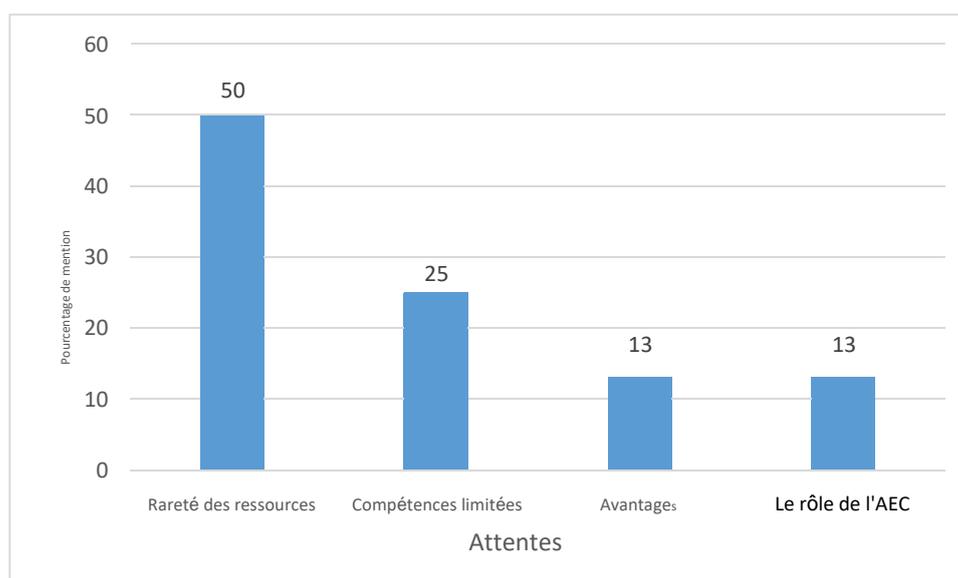
Attentes du groupe A avec cinq déclarations chacune		
Questions	Commentaire	Une très forte attente
1. Domaines statistiques dans lesquels l'IRSDS devrait promouvoir l'innovation	Les attentes du groupe A sont celles qui ont été le plus souvent mentionnées par les États membres. Ils ont indiqué les domaines dans lesquels ils estimaient que des innovations étaient nécessaires - les différents domaines de la chaîne de valeur statistique ainsi que les adaptations aux conditions du Covid-19.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Méthodologie du processus de production statistique, de la diffusion (publications) et des pratiques statistiques (par exemple, la qualité statistique)</li> <li>• Adaptations aux conditions du Covid-19 recommandées pour les enquêtes auprès des entreprises - distribution du questionnaire, remplissage des questionnaires</li> </ul>
2. Adaptations aux conditions du Covid-19 recommandées pour les enquêtes auprès des entreprises - distribution du questionnaire, réponse au questionnaire		Utilisation de téléphones mobiles pour la collecte de données
Attentes du groupe B avec quatre réponses chacune		
1. Adaptations aux conditions de Covid-19 recommandées dans le cadre des enquêtes sur le terrain auprès des ménages - plan d'échantillonnage, comptage, administration du questionnaire	Le groupe B était également caractérisé par le souci d'adaptations innovantes par rapport à la Covid-19, notamment de nouvelles méthodes de collecte de données.	Entretiens téléphoniques
2. Adaptations aux conditions recommandées par rapport à la situation de Covid-19 pour les enquêtes auprès des entreprises - distribution du questionnaire, remplissage du questionnaire		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enquête en ligne ou sur le web ou par courriel (email)</li> <li>• Utilisation de questionnaires en ligne / électroniques</li> </ul>
3. Adaptations aux conditions recommandées par rapport à la situation de Covid-19 pour recensement de la population et des logements – comptage		Enquêtes en ligne / Collecte de données au moyen d'entretiens téléphoniques assistés par ordinateur (CATI)
Attentes du groupe C avec trois réponses chacune		
1. Compétences minimales nécessaires pour conduire la SRDS.	Le groupe C s'est intéressé aux améliorations des questions techniques telles que les compétences statistiques et aux questions de développement telles que la coordination et le renforcement des capacités. Dans une moindre mesure, ils étaient également préoccupés par l'adaptation de la méthodologie de collecte des données par rapport aux conditions de la Covid-19.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compétences statistiques (harmonisation des données)</li> <li>• Compétences en matière de coordination et de liaison</li> </ul>
2. Infrastructure de coordination minimale nécessaire pour faciliter l'interaction entre l'INS et le Secrétariat de l'IGAD et les institutions spécialisées		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Infrastructure physique - Plate-forme en ligne pour l'interaction des États membres et du secrétariat et installations de conférence/réunion.</li> </ul>
3. Comment l'IRSDS peut contribuer au développement de la capacité statistique dans les pays des États membres de l'IGAD		Formation
4. Adaptations à la situation de Covid-19 recommandées dans le cadre des questions d'enquête - par exemple, statistiques du travail : lieux de travail, heures ouvrées.		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation d'une plateforme en ligne pour distribuer le questionnaire et favoriser l'interaction en ligne avec les répondants - pour limiter les sessions en face à face / (CATI)</li> <li>• Téléphone</li> </ul>
Attentes du groupe D avec deux réponses chacun		
1. Les instruments de coordination qui définiront la relation entre les NSO et le SSR de l'IGAD que l'IRSDS est censé promouvoir.	Le groupe D, avec deux références, a accordé plus d'attention à l'IRSDS lui-même - les exigences de coordination entre l'IRSDS et l'IRSDS.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Méthodologie d'harmonisation</li> <li>• Compétences managériales ou expérience professionnelle dans une OSN</li> </ul>
	États membres et la région, les sources de données, l'amélioration du rôle des	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordinateur INS/OSN/SSN /</li> <li>• Personne de contact dans chaque État membre</li> </ul>

2. Instruments qui doivent être disponibles dans le plan d'action de l'IRSDS pour que les produits de la stratégie gagnent la confiance de leurs utilisateurs	statistiques auprès des décideurs politiques et les relations entre les institutions, entre autres.	Mécanisme/protocoles de coordination entre utilisateurs et producteurs
3. L'élément le plus critique dans la gestion du changement pour l'IRSDS		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Consultations et échanges entre le Secrétariat et les États membres</li> <li>• Cadre juridique (protocole) pour le partage et l'accessibilité des données entre la région et les États membres.</li> <li>• Utilisation de sources alternatives de données telles que le big data, les données générées par les citoyens et l'utilisation accrue des données administratives.</li> </ul>
4. Le rôle des statistiques sectorielles au niveau du SSN dans le développement et le fonctionnement de la stratégie de développement régional		Source des données pour l'IGAD
5. Les activités de l'IRSDS qui peuvent aider à améliorer le profil des statistiques dans la formulation des politiques nationales et régionales et dans la planification du développement.		Prestation de services de suivi et d'évaluation pour les politiques, programmes et projets de l'ARIA.
6. Actions qui devraient définir une relation mutuellement bénéfique entre le système statistique de l'IGAD et l'Institut de statistique de l'UA (STATAFRIC) [La Division de statistique de l'UA (AUSTAT) doit fusionner avec STATAFRIC].		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collaboration sur un agenda statistique commun</li> <li>• Respect des mesures de protection sur le terrain</li> <li>• Réunion virtuelle entre producteurs et utilisateurs et autres parties prenantes dans les processus de planification des enquêtes sur les ménages</li> </ul>

### 2.1.3. Institutions panafricaines impliquées dans le système statistique africain

Étant donné leur rôle en tant que membres du Comité de coordination statistique africain (CCSA) du Système statistique africain, on peut affirmer sans risque de se tromper que ce que les institutions panafricaines attendent de l'IRSDS est fondé sur leurs relations avec le reste des sept CER du SSA. Leurs expériences comprennent la collecte de fonds pour le développement de la statistique, la production de statistiques et la fourniture effective d'une formation interventionniste en statistique, en plus de leurs rôles de coordination au sein du SSA. Les principales attentes sont à la limite de la prudence ; par exemple, la rareté des ressources et les compétences de gestion limitées. Leurs attentes sont résumées dans la figure 3 et sont chacune brièvement présentées dans le tableau qui suit.

Figure 3 : Attentes des institutions panafricaines vis-à-vis de l'IRSDS



Comme indiqué dans le tableau 5, les attentes des institutions panafricaines se répartissent en deux groupes : Groupe A et Groupe B.

Le groupe A et le groupe B. Bien qu'il n'y ait pas de ligne dure séparant les deux groupes, les attentes du groupe A ont tendance à correspondre à des expériences réellement vécues, allant des contraintes de ressources, en passant par les questions de gestion, jusqu'à ce qu'elles puissent bénéficier de la SRDS de l'IGAD. D'autre part, les réponses du groupe B tendent à montrer des problèmes qui ont eu un peu moins d'impact sur leurs opérations.

Tableau 5 : Attentes des institutions panafricaines vis-à-vis de la SRDS

Attentes du groupe A avec trois et quatre réponses chacune	
Questions	Une très forte attente
1. Facteurs critiques pour la réussite de la mise en œuvre de la stratégie : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Capacité des INS/OSN à fournir les statistiques requises</li> </ul>	Les besoins de base dans les bonnes quantités
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ressources disponibles pour le Secrétariat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Humaines - compétences professionnelles et compétences de gestion</li> <li>• Budgétaire - ressources financières</li> <li>• Infrastructures - sous leurs différentes formes</li> </ul>
2. Quels sont, selon vous, les défis à relever pour réussir la mise en œuvre de la SRDS ?	Ressources inadéquates au niveau du secrétariat et dans les États membres - notamment une dépendance excessive à l'égard du " personnel de projet " soutenu par les donateurs, ce qui limite le développement du personnel et des compétences existants et a tendance à ne pas être durable.
3. Quels sont les éléments de chacun des niveaux de gestion suivants de l'IRSDS sur lesquels vous vous prononceriez le plus en ce qui concerne le potentiel de réussite de la stratégie, et pourquoi ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau organisationnel</li> <li>• Niveau opérationnel</li> </ul>
4. Quels avantages (directs ou autres) votre organisation espère-t-elle tirer de la SRDS de l'IGAD ?	Disponibilité de données/informations spécifiques au contexte pour des interventions de renforcement des capacités bien ciblées, y compris des données pour le suivi et l'évaluation des ODD et de l'Agenda 2063.
5. Comment la Charte africaine de la statistique s'intègre-t-elle dans la mise en œuvre et le suivi de la SRDS de l'IGAD ?	La Charte africaine de la statistique doit être le modèle (code de pratique) pour la SRDS de l'IGAD.
Group-B Attentes du groupe B avec deux réponses chacune	

Questions	Une très forte attente
1. Quels sont, selon vous, les défis à relever pour réussir la mise en œuvre de la SRDS ?	Forte rotation du personnel qualifié au niveau du Secrétariat et des RMS / Faiblesses institutionnelles / Manque de capacité à collecter, harmoniser, produire et diffuser les données.
2. Quels sont les éléments de chacun des niveaux de gestion suivants de l'IRSDS sur lesquels vous vous prononceriez le plus en ce qui concerne le potentiel de réussite de la stratégie, et pourquoi ?	Niveau politique - bonne volonté politique et priorité donnée à la prise de décision fondée sur des preuves en allouant des ressources adéquates aux statistiques. Cela facilitera la mise en œuvre de l'IRSDS et renforcera la durabilité future
3. Du point de vue du Système Statistique Africain, quelles activités prioritaires doivent être incluses dans la SRDS ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collecte de données spécifiques aux réalités de l'IGAD</li> <li>• Renforcement des capacités statistiques</li> </ul>
4. Quelles statistiques/indicateurs souhaitez-vous que l'IRSDS fournisse à l'IGAD, aux autres parties prenantes et à votre propre institution ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collecte de données spécifiques aux réalités de l'IGAD</li> <li>• Indicateurs SDG16 - paix, sécurité et institutions</li> </ul>

#### 2.1.4. Partenaires de développement

Comme c'est le cas pour les PAO, les attentes des partenaires au développement font preuve d'une réserve quant à l'élaboration et à la mise en œuvre de l'IRSDS. Comme l'indique le résumé de haut niveau de leurs attentes vis-à-vis de l'IRSDS (tableau 6), les partenaires au développement expriment leurs préoccupations quant aux limites de la capacité des États membres à participer aux processus de développement et de mise en œuvre de l'IRSDS, aux différences de capacité entre les États membres, aux compétences limitées et à l'expérience limitée en matière de partage des données et des connaissances.

Tableau 6 : Résumé de haut niveau des attentes des partenaires de développement vis-à-vis de l'IRSDS

Questions	Attentes
Données actuellement requises de la part de l'IGAD	Néant
Maillon(s) faible(s) dans la phase de conception de l'IRSDS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Capacité au niveau national à participer aux processus de développement et de mise en œuvre de l'IRSDS</li> <li>• Différences de capacité entre les pays</li> </ul>
Principaux facteurs de réussite d'un système de suivi et d'évaluation pour l'IRSDS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compétences limitées - techniques, analytiques et de diffusion</li> <li>• Expérience limitée en matière de partage des données et des connaissances</li> </ul>

Le tableau 7 montre, par ordre décroissant, les attentes des partenaires au développement vis-à-vis de la SDRS. Seules les attentes qui ont été mentionnées plus d'une fois sont rapportées. Parce que l'IGAD n'a pas produit de statistiques à un niveau substantiel, il est normal qu'il y ait peu de choses qui puissent répondre aux besoins des institutions des Partenaires au développement. En outre, des préoccupations concernant les capacités, les compétences, la gouvernance, les finances, le suivi et l'évaluation sont également soulevées.

Tableau 7 : Attentes des partenaires au développement vis-à-vis de l'IRSDS

Principales attentes des partenaires du développement vis-à-vis de la SDRS	
Questions	Réponses
1. Statistiques/indicateurs qui sont actuellement disponibles auprès de l'IGAD et qui sont utilisés par les partenaires au développement.	Néant
2. Le maillon faible de la phase de conception des SRDS	Capacité au niveau national pour participer aux processus de développement et de mise en œuvre de l'IRSDS et différences entre les pays
3. Les principaux facteurs de succès d'un système de M&E pour l'IRSDS	Compétences en matière d'analyse technique et statistique et de diffusion, y compris le partage d'expérience
4. Comment l'harmonisation des relations entre les États membres et le Secrétariat de l'IGAD a été mise en œuvre jusque là	Des initiatives ont été prises par le Secrétariat ; par exemple, l'harmonisation des données sur la migration.
5. Méthode financière recommandée pour la mise en œuvre de l'IRSDS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Finances publiques (nationales) combinées avec l'un des autres formats</li> <li>• Financement commun et budgets nationaux progressifs</li> </ul>
6. Facteurs critiques pour le succès d'un système de M&E pour l'IRSDS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Objectifs et critères d'évaluation clairs (indicateurs/étapes mesurables et réalisables, qui sont mesurables et réalisables)</li> <li>• Mise en place d'un SSR solide - développement institutionnel</li> </ul>
7. Conseil au Secrétariat de l'IGAD et à ses institutions spécialisées sur la manière d'obtenir un financement durable pour la mise en œuvre et le suivi de l'IRSDS.	Plaidoyer au niveau politique (budgets nationaux) afin qu'au moins une partie du financement de l'IRSDS puisse provenir du budget ordinaire de l'institution.
Infrastructure minimale recommandée pour la mise en œuvre et le suivi de l'IRSDS.	Sur le plan organisationnel : Une unité de statistique et de planification dotée d'un personnel et d'un équipement adéquats, avec un nombre minimum d'experts, pour la mise en œuvre et le suivi de la SDRS.

## 2.2. Évaluation des capacités

Si les résultats de l'enquête sur les attentes des parties prenantes indiquent les orientations générales que doit prendre l'élaboration de la stratégie, l'évaluation de la situation actuelle sur le terrain constitue une base pour la stratégie. Elle indique ce qui est ou n'est pas disponible et qui devrait être abordé dans la stratégie. Étant donné que l'objectif à long terme de la direction et de la gestion de la communauté économique régionale de l'IGAD, et en fait des autres parties prenantes impliquées dans le travail de développement de la CER, est d'accéder à des informations statistiques fiables sur une base durable pour informer les politiques et les décisions nécessaires à la fois pour les interventions et la planification du développement, l'évaluation de la situation dans laquelle ils opèrent actuellement devient un impératif pour une stratégie gagnante.

Cette section expose les résultats d'une approche à quatre volets de l'évaluation. Le premier

consiste à identifier les besoins des principales parties prenantes, celles qui ont besoin d'une stratégie qui permettra une production efficace d'informations statistiques qu'elles pourront utiliser pour accomplir leurs missions. Les principales parties prenantes sont le Secrétariat de l'IGAD, les institutions et programmes spécialisés, les bureaux des envoyés spéciaux et les bureaux de liaison. D'autres parties prenantes profiteront sans doute de ce développement. Le deuxième objectif est d'identifier les lacunes en matière de données dans le système actuel, c'est-à-dire de déterminer quelles informations statistiques existent ou n'existent pas. La stratégie renforcera la production et l'utilisation des statistiques déjà existantes. Elle prévoit également la production de ce qui n'est pas disponible mais qui est nécessaire. Les statistiques pour la CER doivent provenir des éléments constitutifs de la CER, les sept États membres de l'IGAD. Les données proviendront des ONS/INS et des SSN des États membres. Chaque État membre a déjà, est en train d'avoir ou devrait avoir une stratégie nationale pour le développement de la statistique (SNDS), un plan stratégique pour la production statistique de l'État. En fait, les SNDS sont censées s'aligner étroitement sur l'IRSDS. En substance, l'identification des lacunes en matière de données se traduit par une évaluation de la capacité du Secrétariat et de ses affiliés ainsi que des États membres à fournir les statistiques requises. Troisièmement, il s'agit d'identifier ce qui aurait dû être s'il y avait eu une structure formelle de production statistique. La visualisation est le début des recommandations de la structure formelle à développer et à mettre en œuvre pendant la réalisation de l'IRSDS. Comme indiqué dans la section correspondante, une sorte de structure pré-SRDS est déjà en place. La quatrième activité consiste à examiner les forces, faiblesses, opportunités et menaces (SWOT) de l'environnement actuel qui auront un impact sur l'élaboration de la stratégie. Les quatre activités contribueront à l'identification des objectifs stratégiques qui constituent l'épine dorsale de la stratégie. Les approches seront décrites ci-après.

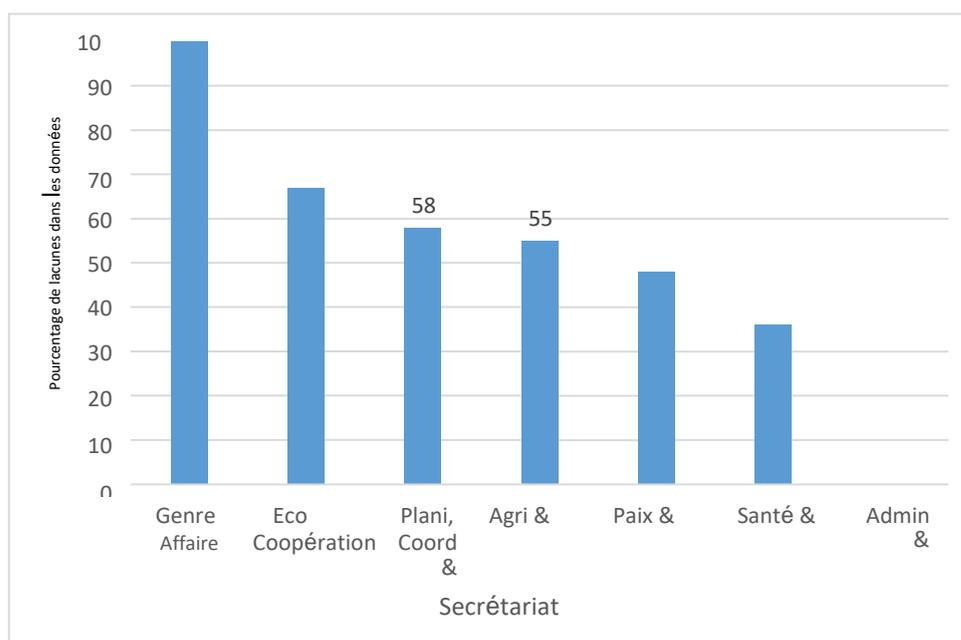
#### 2.2.1. Capacité statistique : Lacunes dans les données du Secrétariat de l'IGAD et des Institutions Spécialisées

Comme déjà indiqué dans la section méthodologie, l'identification des lacunes en matière de données, tant au sein du Secrétariat et de ses affiliés que dans les États membres, a été réalisée au moyen d'une enquête. Les résultats de l'enquête du Secrétariat et des Institutions Spécialisées sont donnés dans les Figures 4 et 5, avec des détails dans les Annexes 2.1 et 2.2, respectivement. Il y a deux choses à noter dans les deux figures et annexes : il y a une forte proportion d'indicateurs présentés en catégories et il y a aussi une forte proportion d'indicateurs nécessaires. Les catégories d'indicateurs sont utilisées lorsque les indicateurs individuels ne sont pas disponibles. L'absence d'un ensemble complet d'indicateurs individuels bien définis peut-être due à l'absence d'un système statistique régional et au fait que l'IGAD est une CER naissante encore en cours de spécification des indicateurs. Les proportions élevées d'indicateurs nécessitant des données sont le résultat de l'absence d'un système statistique formellement organisé pour fournir des données de manière fiable.

##### 2.2.1.1. *Manque de données dans les divisions et unités du Secrétariat*

Le manque général de données au sein du Secrétariat est estimé à 61 %, l'Unité chargée des questions relatives au genre ne dispose aucune donnée du tout. Aucune division ne dispose des informations.

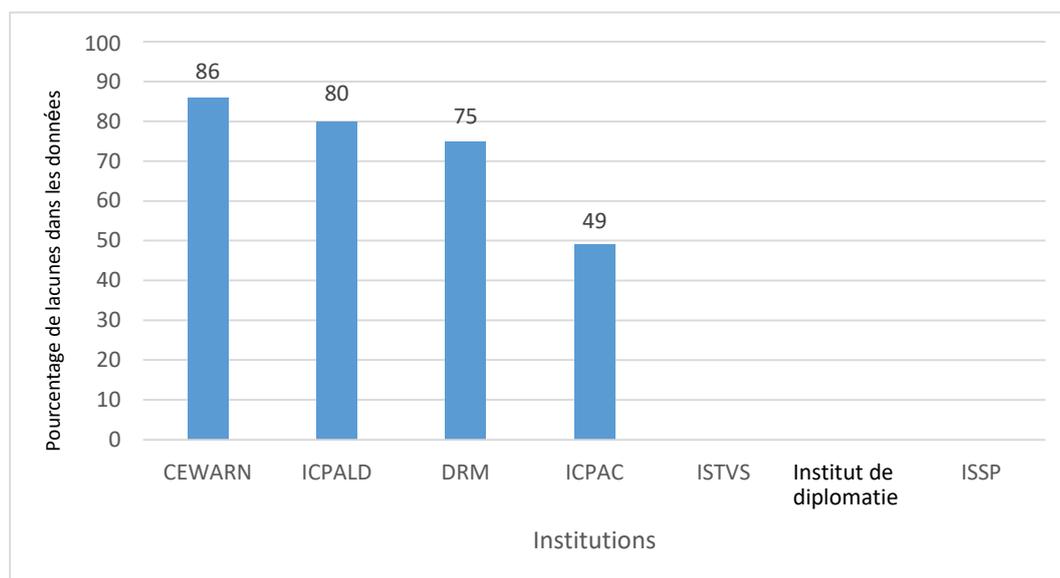
Figure 4: Manque de données dans les divisions du Secrétariat



### 2.2.1.1. Manque de données dans les institutions et programmes spéciaux

Le manque global de données dans les institutions est de 63%. Les insuffisances en matière de données dans les institutions sont généralement plus importantes que celles des divisions du Secrétariat. Aucune information n'était disponible auprès de trois institutions.

Figure 5 : Manque de données dans les Institutions et Programmes Spécialisés de l'IGAD



### 2.2.2. Capacité statistique : Lacunes dans les données des États membres de l'IGAD

Les résultats de l'analyse des lacunes de données dans les États membres de l'IGAD sont résumés dans le tableau 8. Les détails sont fournis dans les Annexes 3.1, 3.2 et 3.3. L'enquête a été divisée en trois domaines thématiques - production de données ; méthodologie concernant la production de données ; et questions stratégiques et de gestion des statistiques officielles. Les indicateurs ont été regroupés en domaines statistiques qui, à leur tour, ont été regroupés en secteurs statistiques. La disponibilité des données, en termes d'indicateurs

individuels ou de groupes d'indicateurs, est organisée en éléments de données et indique s'ils ont été déclarés par 50 % et moins ou plus de 50 % des États membres. Les éléments de données sont le nombre d'indicateurs ou de groupes d'indicateurs déclarés dans un secteur statistique donné. Lorsque 50 % ou moins des États membres déclarent les produire ou ne pas les produire, les États membres sont classés comme ayant un sérieux déficit de capacité dans ce domaine statistique. En revanche, lorsque plus de 50 % des États membres déclarent les produire, ils sont considérés comme ayant une capacité, bien qu'insuffisante dans certains cas.

Sur la base des 50 % ou moins marquant le manque de capacité ou autre pour un secteur statistique donné, la répartition du manque de capacité ou autre pour les trois domaines thématiques est présentée dans le tableau 8. Bien qu'il n'y ait pas de base scientifique pour la sélection de 50 pour cent pour marquer la différence entre avoir et ne pas avoir de capacité, la sélection est considérée comme conservatrice. Les niveaux de capacité sont susceptibles d'être bien pires si le différentiel était supérieur à 50 pour cent. Le point à retenir est que la question de la capacité statistique des États membres doit être prise en compte.

Tableau 8 : Lacunes dans les données des États membres de l'IGAD

Secteurs statistiques	Pourcentage des États membres Manquant de capacité	
Production de données		60
• Statistiques démographiques et sociales	32	
• Statistiques GPS	100	
• Statistiques économiques	76	
Méthodologie relative à la production de données		76
• Métadonnées	100	
• Sources de données	80	
• Édition et couplage des données	0	
• Diffusion des données	75	
Questions de stratégie et de gestion en matière de statistiques officielles		69
• Cadres et principes institutionnels ; rôle et organisation de la statistique officielle	69	

### 2.2.3. Organisation structurelle

L'état actuel du système statistique de l'IGAD avant la SRDS est qu'il n'y a pas de système statistique formel en tant que tel sur le terrain. L'absence d'un système statistique établi fournit une partie de la justification de l'IRSDS qui nécessitera l'établissement d'une structure statistique pour mener la stratégie. C'est l'une des recommandations formulées dans le cadre de la stratégie.

Malgré l'absence d'une structure statistique formelle, il est important de préciser ce qui aurait dû être fait s'il y avait eu une structure en place. Il est également important de noter que les prémices d'une telle structure sont actuellement disponibles sous la forme d'un groupe de travail technique ad hoc sur les statistiques, constitué de statisticiens dispersés dans les divisions du Secrétariat et des institutions spécialisées associées. En fait, il y a un statisticien dans le PCPD, qui est constitué de la PCU IDDRSI et de la gestion des connaissances, qui est chargé à la fois de mettre en place une organisation statistique régionale de l'IGAD pour le Secrétariat de l'IGAD et de coordonner avec les OSN/ISN/SSN dans les États membres et d'autres parties prenantes pour le développement et la mise en œuvre de la SRDS.

Les éléments ou composants de base d'un SSR générique sont les suivants :

- a. La demande - composée d'utilisateurs de données/statistiques/ informations statistiques<sup>4</sup> ;
- b. L'offre - constituée de sources et de producteurs de données ;

<sup>4</sup> Les termes "données", "statistiques" et "informations statistiques" sont utilisés indifféremment dans le présent document

- c. Produits ou résultats - constitués de données ;
- d. Gouvernance - consiste en un cadre institutionnel ;
- e. Coordination - fournissant les liens essentiels entre tous les éléments du système ; et
- f. Renforcement des capacités - responsable de l'amélioration des compétences, y compris l'introduction de nouvelles méthodes de travail dans tous les autres éléments du système.

### *2.2.3.1 Demande de statistiques*

La demande de statistiques provient des utilisateurs des secteurs public et privé. Dans le cas de l'IGAD, il s'agit du seul élément actif sur le terrain, ce qui constitue la raison d'être du développement de l'IRSDS. En réalité, les utilisateurs se composent des catégories suivantes:

- Secrétariat de l'IGAD, institutions et programmes spécialisés, bureaux d'envoyés spéciaux et bureaux de liaison ;
- Institutions des États membres - INS/OSN/SSN ; Ministères, départements et agences (MDAs)
- Institutions panafricaines - Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF), BAD, départements et affiliés de la CUA, Institut panafricain de statistique, UNECA, etc.
- Agences internationales - Agences des Nations unies, FMI, IDA, Banque mondiale, etc. ;
- Partenaires de développement - Union européenne (UE), etc. ; Agences internationales de statistiques - Division des statistiques des Nations unies (UNSD), EUROSTAT, etc. ;
- Les sociétés transnationales
- Institutions d'enseignement supérieur et institutions de recherche, etc. ;
- Organisations à but non lucratif ;
- Les médias
- Société civile
- Public

### *2.2.3.2. Fourniture de statistiques*

Les statistiques sont fournies par les **producteurs** à partir de deux catégories de sources de données. La première catégorie est constituée de sources primaires à partir desquelles les données sont collectées de manière ciblée afin de générer des statistiques officielles. Les sources primaires consistent en des enquêtes par sondage et des recensements. La deuxième catégorie est constituée de sources secondaires, à savoir des bases de données mises à jour en permanence, généralement appelées registres, contenant des données collectées à des fins autres que les statistiques officielles, telles que les données relatives à l'administration publique ou aux entreprises du secteur privé. Les données de différents registres (par exemple, de différentes directions de l'administration) peuvent être combinées pour constituer un registre statistique.

Lors de la mise en œuvre de l'IRSDS, le secrétariat est censé remplir deux fonctions principales. Premièrement, le secrétariat doit rassembler des données secondaires harmonisées afin de déterminer les indicateurs pertinents pour les besoins politiques de la région à partir des SSN des États membres coordonnés par leurs NSO. Dans le cas très probable où les données ne sont pas harmonisées, le secrétariat doit initier et diriger le processus d'harmonisation en collaboration avec les SSN des États membres. Deuxièmement, le secrétariat doit s'engager dans un plaidoyer et une promotion à moyen et long terme des normes et cadres internationaux ou convenus par les pairs. Il s'agit d'une perspective d'harmonisation visant à améliorer la qualité statistique des SSN.

Le Secrétariat étendra ses activités de collecte et d'harmonisation des données ainsi que la

promotion des normes et des cadres aux institutions individuelles productrices de données telles que les banques centrales et les ministères ou départements dans les États membres où le SSN est décentralisé. Les banques centrales constituent une partie importante du SSN dans un État membre donné car elles sont généralement responsables des statistiques macroéconomiques et des indicateurs économiques clés. Les ministères et autres organismes publics produisent des statistiques sectorielles telles que l'éducation et la santé.

Un autre groupe de producteurs est constitué d'agences internationales telles que le FMI, la Banque mondiale et les institutions panafricaines, notamment la BAD, STATAFRIC et la CEA, entre autres.

### *2.2.3.3. S Produits ou extrants du système*

Du point de vue de l'utilisateur, le SSR de l'IGAD tirera sa crédibilité de la qualité et de la quantité de ses produits. Les exemples de produits comprennent des publications telles qu'un annuaire statistique régional et un manuel de faits et chiffres. La diffusion effective des informations statistiques peut être établie par la réalisation de deux enquêtes - une enquête sur les besoins des utilisateurs et une autre sur leur satisfaction. Celles-ci doivent être périodiquement mises à jour pour tenir compte de l'évolution des besoins des utilisateurs.

### *2.2.3.4. Gouvernance*

La gouvernance de l'IRSDS fait référence au cadre institutionnel dans lequel l'SSR mènera ses opérations. Certaines de ces institutions sont déjà mises en place mais doivent encore être formalisées pour assumer des responsabilités en matière de statistiques. D'autres, qui n'ont pas encore été créées, seront officiellement chargées d'assumer des responsabilités en matière de statistiques. Les institutions qui définiront les paramètres de l'SSR sont :

- Le Conseil des ministres ;
- Le comité statistique de l'IGAD ;
- L'organisation statistique régionale de l'IGAD au sein du Secrétariat ; et
- Points focaux

#### **2.2.3.4.1 Conseil des ministres**

**Le Conseil des ministres** dont la mission est de formuler la politique de la région et d'approuver le programme de travail et le budget du Secrétariat existe déjà. Il inclura également dans son mandat l'approbation des politiques et du budget du programme de travail de l'SSR.

#### *2.2.3.4.2 Comité des statistiques de l'IGAD*

Le comité statistique de l'IGAD (CRS) pour l'SSR, qui doit être approuvé par le Conseil des ministres, n'a pas encore été créé. Le CRS sera un organe de professionnels comprenant les responsables des NSO des États membres et le Secrétariat. Il sera chargé de formuler la politique et la stratégie et de fournir des conseils professionnels pour le développement et la mise en œuvre des programmes statistiques de l'SSR. Ses termes de référence (TDR) figurent à l'annexe 4.

#### *2.2.3.4.3 Organisation statistique régionale de l'IGAD au sein du Secrétariat*

Les politiques, programmes et projets statistiques pour l'SSR seront organisés et mis en œuvre par l'organisation statistique régionale de l'IGAD (IRSO) proposée, résidant au sein du Secrétariat. L'unité, dont les termes de référence figurent à l'annexe 5, doit encore être mise en place et approuvée par le Conseil des ministres. Entre autres activités, l'unité sera chargée de :

- Concevoir et de mettre en œuvre des projets statistiques régionaux prioritaires;
- Être le point central pour le développement de systèmes de bases de données régionales de statistiques officielles ;
- Coordonner les activités statistiques régionales ;
- Fournir une direction et des conseils techniques sur les questions d'harmonisation et de normalisation aux niveaux régional et national ; et
- Coordonner le renforcement des capacités statistiques dans la région.

#### 2.2.3.4.4 *Coordination*

La coordination statistique donne à la SRDS les moyens d'avoir un impact sur deux domaines principaux : le développement national de ses États membres et l'intégration et le développement régional. En ce qui concerne le développement national, la coordination permet la collecte et l'harmonisation des données des États membres pour la SRDS. Et grâce à un processus de coordination en retour, la SRDS renforce la capacité statistique des États membres en augmentant l'efficacité de leurs stratégies de développement statistique, les Stratégies nationales de développement de la statistique (SNDS). D'autre part, la SRDS fournit aux institutions et programmes de développement des informations statistiques au profit des politiques de développement de la région et de l'agenda d'intégration régionale.

Dans la pratique, les liens essentiels entre tous les éléments du système seront réalisés par les structures institutionnelles qui ont déjà été indiquées dans la section sur la gouvernance. Le seul ajout à la liste de la section sur la gouvernance concerne les coordinateurs des États membres. En fonction des préférences des États membres, les coordinateurs des SSN peuvent être les points focaux de la coordination des États membres.

#### 2.2.3.4.5 *Renforcement des capacités*

Sur la base des informations tirées de l'évaluation des capacités, le renforcement des capacités, tant dans les États membres qu'au niveau régional, doit faire l'objet d'une attention particulière. Il convient de tirer parti des institutions de formation spécialisées au sein de la région et du SSA en général.

### 2.2.4 Facteurs environnementaux affectant la SRDS

Bien qu'il n'existe pas encore d'organisation statistique sur le terrain pour une région, on peut supposer que l'environnement du statu quo présente des forces, des faiblesses, des opportunités et des menaces qui affecteront l'élaboration et la mise en œuvre de la nouvelle entreprise, la SRDS. Une compréhension des forces, faiblesses, opportunités et menaces (SWOT) du contexte environnemental interne et externe de la stratégie aidera à son élaboration et à sa mise en œuvre. Une matrice SWOT pour l'IRSDS est fournie dans les tableaux 9 et 10.

Tableau 9 : Matrice SWOT - Forces et faiblesses

Forces	Faiblesses
1. La capacité du Secrétariat de l'IGAD à convoquer et de coordination du Secrétariat de l'IGAD	1. Absence d'une stratégie statistique régionale et d'un plan de mise en œuvre pour donner une orientation au développement statistique
2. Lancement d'un processus d'établissement d'un groupe de travail technique conjoint sur le suivi et l'évaluation, la gestion des connaissances et les statistiques.	2. L'absence de protocoles de partage des données de l'IGAD entre le Secrétariat, les États membres et les autres parties prenantes.
3. Soutien du plus haut niveau de gestion à l'importance des statistiques pour l'IGAD.	3. L'absence d'un système intégré de production, d'analyse et de diffusion/accès aux statistiques
4. Excellentes relations avec les États membres et leurs ministères de tutelle.	4. Un manque d'accès aux ensembles de données archivées/historiques centralisées

5. Disponibilité de la capacité à générer des données harmonisées générées par le programme et collectées par différentes unités.	5. L'absence d'une entité statistique formelle (telle qu'une unité statistique) ayant une capacité suffisante pour collecter/rassembler, harmoniser, diffuser et archiver les données et les statistiques de la région.
6. Existence d'un processus participatif systématique d'identification des indicateurs dans le cadre des résultats régionaux.	6. Un manque d'harmonisation des concepts et des définitions, des méthodes et des normes.
7. Existence d'une capacité d'analyse des données des projets de référence et de production de rapports sur ces projets.	7. Faible niveau d'accès des parties prenantes aux données et statistiques disponibles, pertinentes et de bonne qualité.
8. Personnel intégré avec différentes compétences et réseaux des États membres	8. Une faible visibilité des statistiques en raison d'une sensibilisation, d'une coordination et d'une communication insuffisantes conduisant à une utilisation limitée des informations statistiques par les utilisateurs dans la prise de décision et dans la formulation des politiques, programmes et projets de recherche et de développement.
9. Disponibilité des ressources humaines avec différentes capacités dans les différents bureaux de l'IGAD pour gérer de manière fonctionnelle une unité statistique régionale	9. Disponibilité limitée de données ventilées par sexe et actualisées
10. Existence de matériel et de logiciels pouvant être intégrés dans un système de réseaux.	10. Un manque de données disponible sur les zones transfrontalières.
11. Un processus de numérisation priorisé pour soutenir le partage et la gestion des données.	11. Absence d'une stratégie de financement d'une entité statistique officielle (Unité statistique)
12. Existence d'un traité pour le partage des données et des informations statistiques entre les institutions étatiques afin d'améliorer la coopération dans des domaines tels que la sécurité et les systèmes/offices statistiques nationaux	12. Des ressources limitées pour le développement du système statistique régional de l'IGAD.
	13. Absence d'un système intégré pour la collecte, le traitement, l'analyse, la diffusion et l'archivage des données.
	14. Un manque d'utilisation des cadres statistiques internationaux pour produire des statistiques de qualité.
	15. Non-disponibilité d'informations statistiques pertinentes et opportunes de haute qualité pour les domaines prioritaires de l'IGAD, résultant de la disponibilité et de l'utilisation limitées des données administratives et des statistiques.
	16. Faible alignement des indicateurs dans la stratégie régionale et rapport continu sur les indicateurs.
	17. Variations dans les capacités des systèmes statistiques nationaux (SSN) des États membres qui sont censés fournir les données/statistiques requises par le système statistique régional.
	18. Travail en silos et en concurrence conduisant à la duplication et au gaspillage des ressources.
	19. Infrastructure limitée de partage de données en ligne
	20. Un manque de liens solides et de collaboration avec les bureaux/institutions/systèmes statistiques nationaux, les partenaires au développement et les institutions panafricaines.
	21. Faible alignement à la fois des indicateurs et de leur rapport continu dans la stratégie régionale et le plan de mise en œuvre de l'IGAD.
	22. Manque de matériel et de logiciels statistiques (SPSS, STATA, GIS, etc.).
	23. L'absence d'un responsable de la coordination statistique dans le système statistique régional.

Tableau 10 : Matrice SWOT - Opportunités et menaces

Opportunités	Menaces
1. Il y a une forte demande en matière de données/statistiques dans tous les secteurs de l'IGAD et des agences continentales/internationales.	1. Coût élevé de la collecte des données et de sa pérennité
2. La position stratégique de l'IGAD en tant que CER dans la Corne de l'Afrique et la confiance de la communauté	2. Allocation budgétaire insuffisante aux INS/OSN/SSN

des partenaires de développement qu'elle a attirée pourraient influencer positivement la collecte de fonds pour soutenir la création d'une unité de statistiques	
3. Les efforts renouvelés pour créer un système technologique unique pour l'IGAD sont une opportunité pour que tout le personnel soit également impliqué dans les statistiques.	3. Rationalisation des rôles statistiques dans les États membres afin d'éviter les erreurs statistiques.
4. Les États membres de l'IGAD sont une source de potentiel élevé pour les statistiques actualisées de la région.	4. Forte dépendance vis-à-vis du financement des donateurs
5. D'énormes quantités de données encore inexploitées sont disponibles dans la région ; elles devraient être utilisées par le Secrétariat de l'IGAD et les institutions ainsi que les programmes spécialisés connexes.	5. Sources alternatives de données
6. Les meilleures pratiques internationales pour servir de référence pour l'élaboration d'une unité statistique de classe mondiale	6. Manque de durabilité des initiatives (par ex. DevInfo)
7. Les initiatives actuelles sur le développement de la statistique au niveau continental par les institutions panafricaines (CUA, BAD, ACDF, NEPAD, UNECA), les partenaires au développement et autres parties prenantes.	7.
8. Le potentiel d'exploitation de la révolution des données	8.
9. Disponibilité des meilleures pratiques fondées sur les structures, normes et lignes directrices statistiques internationales, y compris l'harmonisation statistique.	9. La concurrence entre les différentes organisations pour les financements disponibles au niveau continental en raison des nombreuses CER et autres organisations panafricaines.
10. L'adhésion au Système statistique africain (SSA) et l'adoption de la Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique (SHaSA 2) pour donner un cadre statistique à la région	10. Un manque de coordination entre les partenaires au développement, ce qui augmente la duplication des efforts et l'utilisation non optimale des ressources.
11. Existence à la fois de PARIS21 pour les meilleures pratiques en matière de développement statistique et du SDG Centre for Africa pour le respect des obligations internationales concernant les indicateurs de l'Agenda 2030	11. Un manque de coordination des changements d'outils de collecte de données aux niveaux national et régional en raison des nouveaux instruments qui doivent être harmonisés.
12. Possibilité de collaborer avec un réseau de statisticiens au sein des États membres de l'IGAD.	12. La rotation du personnel dans les INS/OSN des EM.
13. Progrès technologique : Disponibilité de nouvelles technologies ou plateformes pour la sauvegarde et le partage des données.	13. Une pression sur les États membres en matière de demandes de données/statistiques en raison du manque de coordination et de rationalisation du travail entre les institutions parties prenantes
14. Disponibilité de la Charte africaine de la statistique qui doit fournir un cadre pour un code de pratique pour le système statistique régional.	14. Cadre juridique inadéquat
15. L'existence de la structure de gouvernance de l'IGAD et la disponibilité des organes politiques de l'IGAD pour faciliter le développement et les opérations statistiques.	15. Capacité insuffisante d'adaptation à l'évolution rapide des technologies
16. Le potentiel des données ouvertes pour augmenter le nombre de sources disponibles pour les statistiques officielles.	16. Risque d'ingérence politique conduisant à une compromission de l'indépendance organisationnelle et professionnelle des institutions statistiques de la région.
17. Potentiel de renforcement des systèmes statistiques nationaux (SSN) pour l'harmonisation de la production, de l'analyse, de la diffusion et de l'archivage des statistiques.	17. Réductions de personnel et coupes budgétaires dans les INS/NS
18. La disponibilité de l'expertise dans les éléments de processus de la chaîne de valeur statistique.	18. Insécurité des données due à la maintenance inadéquate des infrastructures et au manque de fiabilité de l'Internet dans la région, y compris dans les États membres.
19. Le potentiel de partage des données au sein des divisions, institutions spéciales et programmes du Secrétariat de l'IGAD.	19. Manque de sécurité des données
20. Potentiel d'engagement avec les associations nationales statistiques nationales des États membres pour un soutien professionnel	
21. Utiliser les registres et autres sources de données administratives	
22. Disponibilité des statisticiens au sein des divisions et des institutions spécialisées de l'IGAD	
23. Formation du Comité des statistiques de l'IGAD	

## Chapitre 3

### Cadre stratégique

#### 3.1. Fondements stratégiques

La stratégie découle de l'absence d'une source fiable de statistiques officielles pour éclairer la formulation des politiques et la planification du développement au sein du Secrétariat, de ses affiliés et d'autres parties prenantes chargées de gérer les affaires de l'IGAD. Il s'appuie sur les besoins statistiques du programme d'intégration africaine, les attentes des principales parties prenantes dans la région, une évaluation des besoins en données du Secrétariat de l'IGAD et de ses affiliés, une évaluation de la capacité des États membres à produire les informations statistiques requises, une analyse SWOT des principales parties prenantes et, surtout, la stratégie régionale de l'IGAD 2016-2020. Ils contribuent à l'orientation générale de la stratégie, qui est ensuite définie par une vision (vision, mission et valeurs fondamentales), des buts et des objectifs stratégiques. La section suivante présente le contexte de la stratégie au sein du SSA.

#### 3.3.1 Programme d'intégration régionale africaine

Cette section présente brièvement le contexte dans lequel l'IRSDS se rapporte ou s'intègre aux stratégies de développement statistique existantes, notamment les stratégies actuelles, la SHaSA 2 et les SNDS, au sein du SSA, et comment elle renforce le développement de ces dernières. Les trois stratégies sont destinées à contribuer hiérarchiquement à l'actualisation de l'AIA. Le contexte est décrit par un historique condensé de l'AIA, et une esquisse des relations entre les stratégies actuelles de renforcement des capacités statistiques dans l'UA. L'AIA inclut le développement des aspects socio-économiques, culturels et politiques des pays africains. Ce développement nécessite des statistiques ou des indicateurs pour orienter efficacement les politiques, les programmes et les projets dans un souci d'efficacité. Le besoin d'informations statistiques pour l'AIA est indigène. Il a été exprimé par l'OUA dans son Plan d'action de Lagos de 1980 pour le développement économique de l'Afrique 1980-2000. En raison des contraintes de capacité (dont les ressources sont un facteur important), les initiatives de développement statistique ont toujours eu un volet de partenariat avec les pays développés. L'objectif principal des initiatives de développement de la statistique a été le renforcement de la capacité seuil pour la production de statistiques de bonne qualité. Quelques-unes de ces initiatives et leur relation avec l'AIA sont identifiées ci-dessous.

Le plan statistique continental suivant a été le Plan d'action d'Addis-Abeba pour le développement de la statistique en Afrique (PDAA) en 1990. La mise en œuvre du PDAA devait aboutir à un développement statistique national, en particulier des SSN, avec une couverture du renforcement des capacités, une organisation statistique efficace, une planification à moyen terme, une priorisation des secteurs et des produits, etc. Son évaluation en 2000 ainsi que les évaluations des SSN peu après ont montré un faible impact sur le développement statistique de l'OUA. L'élan actuel du développement statistique en Afrique est en grande partie le résultat de la Conférence de Monterrey sur le financement du développement de 2002, également connue sous le nom de Première table ronde internationale sur la gestion des résultats du développement. Cette conférence a donné naissance au thème de la gestion axée sur les résultats du développement (GRD), qui est devenu le concept d'organisation de la planification du développement. Également connu sous le nom de Consensus de Monterrey, le principal résultat de la conférence a été un consensus international sur la mesure de la mise en œuvre, des résultats et de l'impact des processus de développement comme principaux objectifs du développement statistique. En Afrique, le prolongement de la Conférence de Monterrey a été le Plan d'action de Marrakech pour les statistiques (MAPS) de 2004, ou la deuxième table ronde internationale sur la GRD. Le MAPS a identifié un nombre limité d'actions au niveau international qui étaient nécessaires

pour répondre aux exigences de l'agenda des résultats, avec le programme des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en cours de réalisation.

Parmi les six actions identifiées, l'une d'entre elles, "Intégrer la planification stratégique pour le développement des statistiques", présentait un intérêt direct immédiat pour le développement des SNDS et des SRDS. Les actions recommandées par le MAPS sont les suivantes :

- Intégration de la planification stratégique pour le développement des statistiques ;
- Préparer le cycle de recensements de la population de 2010 ;
- Augmenter le financement des statistiques ;
- La création d'un réseau international d'enquêtes sur les ménages (IHSN) ;
- Améliorer les données pour le suivi des OMD ; et
- Améliorer la responsabilité et la coordination du système statistique international.

En guise de mécanisme de mise en œuvre du MAPS en Afrique, le Cadre stratégique régional de référence (CSRR) a été élaboré en 2006. Le CSRR n'était/est pas une stratégie en soi mais un cadre dans lequel mettre en œuvre le MAPS en Afrique. L'objectif général du CSRR était de renforcer les SSN selon trois axes : répondre aux besoins des utilisateurs, améliorer la gestion des systèmes statistiques et assurer la durabilité et l'irréversibilité du développement statistique (en intégrant les statistiques dans les programmes de développement). Le CSRR a été la réponse des pays africains aux défis de données de l'agenda des résultats d'ici à 2015.

La mise en place des SSN s'est intensifiée après la publication du CSRR, tout comme le développement des SNDS en tant que mécanismes de développement des capacités des SSN pour répondre à la demande croissante de statistiques. L'intensification de l'activité de développement statistique a conduit en 2009 à l'élaboration d'un code de pratique, la Charte africaine de la statistique, qui sert de cadre à l'élaboration de politiques et de bonnes pratiques lors de la production et de l'utilisation des statistiques.

Les liens entre le Consensus de Monterrey et le MAPS, d'une part, et le FRRS, d'autre part, démontrent la convergence entre les développements statistiques internationaux et les développements statistiques en Afrique. Le Plan d'action de Busan pour les statistiques de 2011 et le Plan d'action mondial du Cap pour les données sur le développement durable de 2017 en sont une autre illustration. Le Plan d'action de Busan s'appuie sur le MAPS et promeut trois objectifs principaux : la pleine intégration des statistiques dans la prise de décision, la promotion du libre accès aux statistiques et l'augmentation des ressources pour les systèmes statistiques. Ces objectifs devaient être réalisés par la mise en œuvre de cinq actions :

1. Renforcer et recentrer les stratégies statistiques nationales et régionales en mettant l'accent sur l'amélioration des systèmes statistiques qui répondent aux priorités de développement au niveau national, un objectif clé étant d'accroître la capacité des pays à répondre aux besoins émergents et imprévus ;
2. La mise en œuvre de normes de conservation, de documentation et de diffusion des données qui permettent un accès public complet aux statistiques ;
3. Le développement de programmes visant à accroître les connaissances et les compétences nécessaires à l'utilisation efficace des statistiques pour la planification, l'analyse, le suivi et l'évaluation, augmentant ainsi la transparence et la responsabilité et permettant d'améliorer l'accessibilité des statistiques aux niveaux national et international ;
4. La mise en place et le maintien d'instruments de suivi des résultats pour suivre les résultats de tous les sommets mondiaux et forums de haut niveau ; et veiller à ce que le financement de l'information statistique soit solide et que les instruments et approches de financement reflètent les nouvelles modalités et les nouveaux acteurs du financement du développement.

Le Plan d'action mondial du Cap a succédé au Plan d'action de Busan et appelle à l'amélioration du renforcement des capacités des SSN pour répondre aux besoins en données de l'Agenda 2030 par la mise en œuvre de six domaines stratégiques, notamment :

1. Coordination et direction stratégique en matière de données pour le développement durable ;
2. Innovation et modernisation des systèmes statistiques nationaux
3. Renforcement des activités et programmes statistiques de base, avec un accent particulier sur la réponse aux besoins de suivi de l'Agenda 2030 ;
4. Diffusion et utilisation des données sur le développement durable ;
5. Partenariats multipartites pour les données sur le développement durable ; et
6. Mobilisation des ressources et coordination des efforts pour le renforcement des capacités statistiques.

Les initiatives précédentes ont été intégrées dans les stratégies et cadres de développement actuels. En 2010, la première stratégie de développement statistique à l'échelle du continent, la Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique (SHaSA), a été élaborée ; elle a été mise à jour en 2017 sous le nom de SHaSA 2 pour la période 2017-2026 afin d'inclure les nouveaux développements, notamment les Agendas 2030 et 2063. L'objectif principal de SHaSA est de faciliter la production de statistiques comparables et complètes dans tous les États membres de l'UA par la coordination et la collaboration des parties prenantes nationales, régionales et internationales. Outre la fourniture d'un cadre pour la production de statistiques pour l'AIA, les autres objectifs de SHaSA sont les suivants : définir le SSA, être un mécanisme de mise en œuvre de la Charte et être un cadre pour le suivi et l'évaluation de la Charte. La dernière initiative en date est l'élaboration et la mise en œuvre du programme statistique panafricain (PAS), qui fait partie d'un programme panafricain plus large résultant d'un partenariat entre l'Union européenne (UE) et l'UA. Le programme PAS vise à soutenir l'AIA en renforçant le développement des capacités institutionnelles dans le SSA.

### 3.1.2. Stratégies actuelles de renforcement des capacités statistiques dans l'UA

Ce qui précède montre que l'AIA est un fil conducteur qui a relié pratiquement toutes les initiatives destinées au développement de la statistique en Afrique, tant au sein de l'OUA que de l'UA. Il est intéressant de voir comment la SRDS pour la région de l'IGAD est liée à la SHaSA 2 et à la SNDS.

#### 3.1.2.1. SRDS et SHaSA 2

La SRDS et la SHaSA2 sont toutes deux des stratégies, la première étant intégrée à la seconde. En raison de sa nature continentale, on peut dire que la SHaSA 2 est un plan d'action macro. D'autre part, au niveau régional, la SDRS peut être considérée comme un plan d'action méso. Par conséquent, la SHaSA 2 joue le rôle d'un cadre pour la SRDS, auquel cas la SRDS est un mécanisme de mise en œuvre de la SHaSA 2. Par exemple, la SHaSA 2 influence la direction de l'IRSDS en intégrant ses objectifs stratégiques dans cette dernière (Tableau 11). En fait, les cinq objectifs stratégiques de l'IRSDS sont alignés sur les attentes de la SHaSA 2 au niveau régional. En outre, la SRDS remplit l'objectif principal de la SHaSA 2 - faciliter les statistiques comparatives entre les pays, même au niveau régional, par le biais de processus d'harmonisation. La SRDS remplit également le deuxième objectif de SHaSA 2 - renforcer la capacité institutionnelle des États membres de l'UA, toujours au niveau régional. En ce qui concerne l'AIA, le rôle immédiat de la SRDS pour l'IGAD est de soutenir le programme d'intégration régionale africaine (ARIA) dans la région, car l'intégration au sein des CER est un préalable à l'AIA.

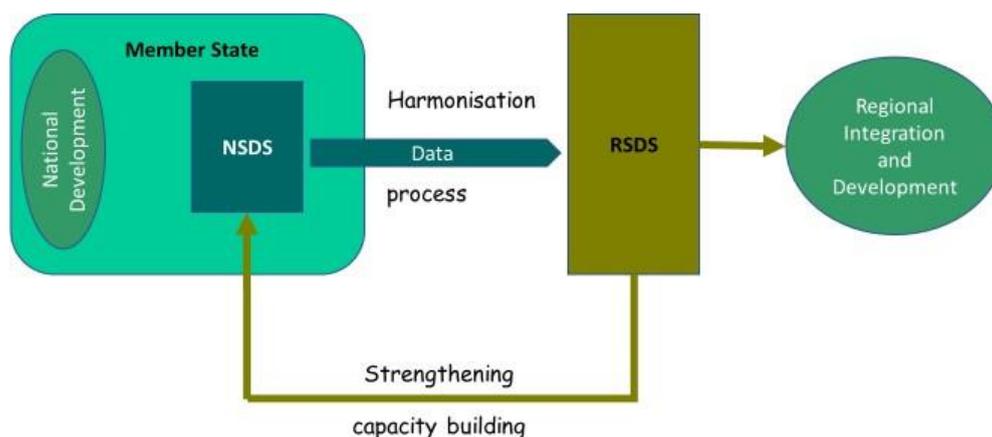
Tableau 11 : Intégration des attentes régionales de SHaSA 2 dans l'IRSDS

Attentes de SHaSA 2 au niveau régional	Objectifs stratégiques de l'IRSDS
1. Répondre aux besoins statistiques du programme de développement régional	1. Données et indicateurs disponibles pour répondre aux besoins statistiques de l'IGAD
2. Servir de cadre pour le suivi de la mise en œuvre de l'Agenda 2063, de la stratégie 2013-2022 de la BAD et de l'Agenda 2030.	
3. Assurer la comparabilité des données dans tous les pays membres.	2. Qualité et comparabilité statistiques régionales de qualité et comparables
4. Renforcer les relations et la convergence entre les niveaux régionaux et nationaux (la SRDS implique une coopération et une collaboration étroites entre les pays membres).	3. Réaliser un système statistique régional bien coordonné
5. Faciliter, coordonner et renforcer la représentation vis-à-vis des partenaires de développement externes.	
	4. Les statistiques ont un statut élevé dans la région
6. Renforcer les compétences, l'expertise et les ressources en matière de statistiques au niveau régional.	5. Capacité statistique adéquate dans la région, y compris dans les États membres.
7. Améliorer le développement d'outils et de services statistiques au niveau régional.	
8. Développer la coopération Sud-Sud	

### 3.1.2.3. SRDS et SNDS

Il existe une relation mutuellement bénéfique entre la SRDS et la SNDS. Avec l'aide de la SRDS, une CER reçoit des SNDS des États membres pratiquement toutes les données, y compris les données secondaires, dont elle a besoin pour élaborer ses politiques, programmes et projets. En retour, un État membre reçoit de la SRDS de la CER un appui technique pour renforcer les capacités durables de la SNDS afin de répondre aux exigences de développement national de l'État membre. En raison de la complémentarité entre les deux stratégies, le développement de la SNDS doit prendre en compte les besoins en données de la SRDS, tandis que le développement de la SRDS doit prendre en compte les besoins en capacités de la SNDS. La figure 6 ci-dessous illustre la relation entre la SRDS et la SNDS.

Figure 6: Relation entre la SRDS et la SNDS



Source: Extracted from Paris21, The RSDS Approach in a Nutshell

Tous les objectifs et points des plans d'action de la SRDS de l'IGAD devraient avoir des équivalents dans les SNDS des États membres. En conséquence, les nouvelles générations de SNDS devraient prendre en compte les besoins en données de SRDS.

L'appui technique de la SRDS aux SNDS comprend les méthodologies et les processus d'harmonisation ; le plaidoyer pour des lois et des cadres réglementaires en matière de statistiques conformes à la Charte africaine de la statistique afin de promouvoir l'autonomie et

l'indépendance professionnelle des INS/OSN ; la promotion de cadres réglementaires pour les activités et les produits statistiques afin d'améliorer la qualité des statistiques ; le plaidoyer pour la bonne gouvernance ; le plaidoyer pour une utilisation accrue des statistiques parmi les responsables politiques et les décideurs ; la liaison avec les institutions de renforcement des capacités pour former le personnel à des compétences avancées ; l'identification des priorités statistiques et la sélection et la définition d'indicateurs statistiques ; etc. La meilleure façon de concrétiser ces relations - rôles et responsabilités - entre la SRDS et les SNDS est de développer et de mettre en œuvre un protocole entre la CER et chacun des États membres.

### 3.2. Orientation stratégique

Cette section présente la vision, la mission et les valeurs fondamentales de l'IRSDS. Ces trois éléments indiquent l'orientation de la stratégie et définissent essentiellement le programme des objectifs stratégiques. Comme prévu, ils sont alignés sur ceux de l'IGAD.

#### 3.2.1. Vision et mission de l'IGAD

La vision de l'IGAD est une région résiliente, pacifique, prospère et intégrée où les citoyens jouissent d'une qualité de vie meilleure.

La mission de l'IGAD est de promouvoir la coopération et l'intégration régionales afin d'apporter une valeur ajoutée aux efforts des États membres pour parvenir à la paix, la sécurité et la prospérité.

Les efforts des États membres pour atteindre la paix, la sécurité et la prospérité.

La vision, la mission et les valeurs fondamentales de la stratégie sont présentées ci-dessous.

#### 3.2.2. Vision

Être une source privilégiée de données statistiques fiables, harmonisées et opportunes pour parvenir à la paix, la prospérité et l'intégration dans la région de l'IGAD.

#### 3.2.3. Mission

Faciliter la génération, la diffusion et l'utilisation de statistiques de haute qualité, fiables et harmonisées, nécessaires pour parvenir à la paix, la sécurité et la prospérité inclusive dans la région de l'IGAD.

#### 3.2.4. Valeurs fondamentales

- **Responsabilité et transparence** : Être responsable et transparent dans la conduite de toutes les activités à tous les niveaux.
- **Professionalisme** : Contribuer avec compétence, diligence, efficacité et efficience au développement de l'IGAD ; et adopter une attitude droite dans laquelle le personnel respecte sans équivoque les considérations professionnelles envers le travail et le service.
- **Satisfaction des clients** : Consulter les utilisateurs et être guidé par eux afin de produire des statistiques de qualité et adaptées à leurs besoins.
- **Orienté vers le pays** : Être guidé par les besoins exprimés par les États membres.
- **Intégrité et indépendance** : Produire et diffuser des statistiques de manière objective et indépendante.
- **Qualité** : S'engager à assurer un haut niveau de qualité dans la production et la diffusion des statistiques officielles dans la région de l'IGAD, conformément

- aux normes, directives et cadres internationaux ou approuvés par les pairs.
- **Collaboration et partage des connaissances** : Créer des plateformes de collaboration et d'échange de connaissances entre les États membres afin de partager les apprentissages, les bonnes pratiques et les innovations pour le développement ultérieur des systèmes statistiques nationaux et régionaux.
- **Gérance** : utiliser de manière responsable et efficace le temps, le talent, l'argent, les actifs et les autres ressources pour atteindre les objectifs et les plans.

### 3.2.5. Buts et objectifs stratégiques

Cette section commence par une liste de tous les buts stratégiques et de leurs objectifs associés dans le tableau 12. Elle est suivie d'une brève description de ce qu'ils impliquent et se termine par leur traduction dans leur sujet ou domaine statistique, les objectifs à atteindre pour chaque domaine statistique, les produits attendus, les résultats attendus et les indicateurs de performance.

Tableau 12 : Buts et objectifs stratégiques de l'IRSDS

Objectifs stratégiques	Buts
1. Données et indicateurs disponibles pour répondre aux besoins statistiques de l'IGAD	1.1 Établissement des besoins statistiques des principales parties prenantes dans la région de l'IGAD 1.2 Identification et priorisation des indicateurs pour le Secrétariat et ses affiliés - institutions spécialisées, programmes et bureaux de liaison
2. Des statistiques régionales de qualité et comparables	2.1 Harmoniser les normes, les méthodologies, les classifications et les cadres de la production statistique dans les États membres.
3. Réaliser un système statistique régional bien coordonné	3.1 Développer et mettre en œuvre un cadre juridique pour faciliter la coordination des opérations statistiques régionales. 3.2 Créer une organisation/un institut statistique régional officiel pour lancer et gérer les opérations du système statistique régional. 3.3 Créer un comité statistique régional (CSR) pour fournir des cadres de coordination. 3.4 Créer des groupes de travail techniques (GTT) régionaux pour guider ou faciliter l'harmonisation dans certains domaines ou processus statistiques.
Objectifs stratégiques	Objectifs
4. Les statistiques ont un statut élevé dans la région	4.1 Mettre en place une stratégie pour promouvoir et améliorer l'utilisation des statistiques dans la région. 4.2 Mettre en place des mécanismes pour une prestation efficace des services aux utilisateurs et promouvoir une utilisation plus large et croissante des statistiques régionales.
5. Capacité statistique adéquate dans la région, y compris dans les États membres.	5.1 Créer des ressources humaines variées et en nombre suffisant pour répondre aux exigences des secteurs statistiques établis dans l'SSR et les États membres. 5.2 Mettre en place des programmes de formation pour améliorer les compétences en matière d'analyse statistique et pour transmettre des connaissances statistiques de base aux utilisateurs. 5.3 Concevoir et mettre en œuvre un programme de renforcement des capacités pour consolider les systèmes statistiques nationaux des États membres. 5.4 Mettre en place une infrastructure TIC comme condition préalable à l'avancement du développement statistique dans la région et au sein des États membres 5.5 Mettre en place un système d'information de gestion efficace.

### 3.2.6. Brève description des buts et objectifs stratégiques

Les objectifs sont regroupés sous les buts stratégiques dont ils découlent.

#### 3.2.6.1 But stratégique 1 : Données et indicateurs disponibles pour répondre

### *aux besoins statistiques de l'IGAD*

L'objectif stratégique 1 vise à répondre à l'objectif principal de l'IRSDS, à savoir faciliter la collecte de données auprès des États membres de l'IGAD pour soutenir les politiques de développement régional et les programmes et projets de développement du Secrétariat et de ses affiliés institutionnels. La réalisation de l'objectif principal de l'IRSDS sera atteinte en désagrégeant le but stratégique en deux objectifs identifiés ci-dessous.

**Objectif 1.1:** Besoins statistiques des parties prenantes clés dans la région de l'IGAD établis

Les besoins statistiques des principales parties prenantes sont tirés de l'évaluation des attentes des parties prenantes, d'une évaluation situationnelle de la disponibilité des statistiques ou de leur absence dans la région et de la stratégie régionale et du plan de mise en œuvre de l'IGAD. L'évaluation comprend : la structure institutionnelle actuelle ; une analyse des lacunes en matière de données dans la région et parmi les États membres ; une évaluation de la capacité statistique dans la région, et une analyse SWOT.

**Objectif 1.2 :** Identification et hiérarchisation des indicateurs pour le Secrétariat et ses affiliés  
- institutions spécialisées, programmes et bureaux de liaison

L'identification et la hiérarchisation des sources d'indicateurs ont été fondées sur les mêmes sources que pour l'objectif stratégique 1.1, mais en mettant l'accent sur une analyse des lacunes dans les données et sur la stratégie régionale et le plan de mise en œuvre.

Sur la base des activités indiquées dans les Objectifs spécifiques 1.1 et 1.2, les données pour le SSR de l'IGAD peuvent être obtenues à partir des zones statistiques indiquées dans la cartographie ci-dessous. Le tableau présente les zones statistiques à partir desquelles les indicateurs doivent être extraits, les objectifs des indicateurs, les réalisations attendues, les résultats attendus et les indicateurs de performance.

Tableau 13 : Cadre de résultats de l'objectif stratégique 1 - Données et indicateurs disponibles pour répondre aux besoins statistiques de l'IGAD

Domaine statistique	Objectifs	Résultats escomptés	Résultats attendus	Indicateurs de performance
Population et statistiques vitales	<p>Fixer un objectif clair pour la formulation des politiques et la planification du développement dans la région.</p> <p>Mettre en place ou renforcer les systèmes de recensement et d'enquête sur les ménages, de migration et de statistiques vitales</p> <p>Mettre en place, revoir les protocoles de migration transfrontalière</p> <p>Etablir et renforcer les capacités des États membres</p>	<p>Données démographiques et statistiques de l'état civil disponibles pour les opérations du Secrétariat et des affiliés</p> <p>Statistiques régionales publiées</p> <p>Personnel et infrastructures appropriées dans les INS/OSN/SNRS, au Secrétariat et dans les affiliés.</p> <p>Capacité de traitement, d'analyse et de diffusion des données établie ou renforcée dans les États membres et les RSO</p>	<p>Disponibilité des données sur la population, les migrations et les statistiques vitales</p>	<p>Nombre d'États membres disposant de données de recensement et/ou d'estimations démographiques semestrielles actuelles et d'enquêtes sur les ménages chaque année pendant les cinq prochaines années.</p>
Statistiques sur la migration	<p>Améliorer la qualité des statistiques sur les migrations internationales et des projections démographiques</p>	<p>Statistiques sur la migration pour les États membres et pour la région</p>	<p>Réduire de manière significative le nombre de migrants illégaux</p> <p>Promouvoir le rôle de la migration dans le développement</p> <p>Faciliter la libre circulation des personnes et des migrants</p>	<p>Nombre d'États membres ayant mis en œuvre des politiques de migration bien gérées</p> <p>Nombre d'États membres ayant compilé et publié des statistiques sur les migrations indicateurs clés sur les effectifs et les flux de migrants internationaux par sexe</p>
<p>Changement climatique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion des données, géospatiale et télédétection</li> </ul>	<p>Acquérir des données géospatiales et de télédétection pour aider à gérer les risques liés au climat.</p>	<p>Données géospatiales et de télédétection</p>	<p>Augmentation de la résilience climatique grâce à l'utilisation de données géo/télédétection</p>	<p>Recensement de toutes les stations climatiques actives et de leurs enregistrements de données dans les centres météorologiques nationaux</p>

Domaine statistique	Objectifs	Résultats escomptés	Résultats attendus	Indicateurs de performance
<ul style="list-style-type: none"> <li>Surveillance du climat, diagnostics, prévisions et alerte précoce</li> </ul>	Fournir des informations de surveillance, de diagnostic, de prévision et d'alerte précoce afin d'évaluer les impacts potentiels des prévisions saisonnières et de coproduire des mesures d'atténuation.	Produits et services climatiques	Initiatives et actions pour la résilience et le développement durable	<p>Nombre d'États membres produisant et publiant des produits/applications d'observation géographique/de la Terre (OT)</p> <p>Nombre d'États membres établissant et publiant des cadres/stratégies/plans nationaux pour les services climatiques</p> <p>Nombre d'États membres produisant et publiant des prévisions climatiques saisonnières nationales consolidées de manière objective.</p> <p>Nombre d'États membres faisant état de stations météorologiques et hydrologiques nationales (SMHN) qui forment des personnes aux niveaux national et infranational.</p> <p>Nombre de pays dont les SMHN utilisent les systèmes de calcul à haute performance (CHP) du CCIC pour élaborer de manière indépendante des prévisions climatiques mensuelles et saisonnières nationales et infranationales en utilisant des procédures de prévision objectives. à l'aide de procédures de prévision objectives</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Applications climatiques (changement climatique, hydrologie)</li> </ul>	Créer des applications pour atténuer les impacts ou les effets désastreux du changement climatique.	Applications (outils, conseils, stratégies, politiques, programmes, forums, plans, services, initiatives) mises en place pour atténuer les impacts ou effets désastreux du changement climatique.	Capacité accrue de résilience face aux catastrophes naturelles résultant du changement climatique	<p>Nombre d'États membres soutenant des stratégies, des politiques et des programmes pour faire face aux problèmes de changement climatique.</p> <p>Nombre de forums et d'initiatives régionaux et nationaux sur le changement climatique soutenus par l'ICPAC et qui ont été couronnés de succès.</p>

Domaine statistique	Objectifs	Résultats escomptés	Résultats attendus	Indicateurs de performance
				<p>Nombre de services de renforcement des capacités en matière de changement climatique soutenus par l'ICPAC pour les institutions régionales et nationales.</p> <p>Nombre d'États membres faisant état de la mise en place ou de l'opérationnalisation d'une politique/stratégie/plan intégré(e) sur le changement climatique.</p> <p>Nombre d'États membres faisant état d'une capacité de résilience accrue pour réduire et gérer les impacts du climat et des catastrophes</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion des risques de catastrophes (GRC)</li> </ul>	Atténuer les risques résultant du changement climatique par la mise en place d'alertes précoces.	Réduction des pertes dues aux catastrophes causées par les changements météorologiques et climatiques	Réduction des pertes dues aux catastrophes liées au climat	<p>Nombre d'États membres ayant mis en place des mécanismes (politiques et plans) pour atténuer les risques liés aux catastrophes dues au changement climatique.</p> <p>Nombre d'États membres disposant de stratégies nationales et locales de réduction des risques de catastrophe conformes au cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030.</p> <p>Nombre d'États membres indiquant le nombre de programmes et d'initiatives internationaux, régionaux et bilatéraux pour le transfert et l'échange de sciences, de technologies et d'innovations dans le domaine des risques de catastrophe et de l'innovation dans le domaine des risques de catastrophe</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Sécurité alimentaire et nutrition</li> </ul>		Statistiques/indicateurs sur la sécurité alimentaire et la nutrition Statistiques sur les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDI)	Informations sur les indicateurs de sécurité alimentaire et de nutrition pour améliorer la prise de décision et l'élaboration des politiques.	<p>Nombre d'États membres publiant des statistiques/indicateurs sur la sécurité alimentaire et la nutrition</p> <p>Nombre d'États membres publiant des statistiques sur le nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile</p>

Domaine statistique	Objectifs	Résultats escomptés	Résultats attendus	Indicateurs de performance
		Bilans alimentaires		<p>Demandeurs d'asile ayant besoin d'une aide alimentaire humanitaire d'urgence</p> <p>Nombre d'États membres faisant état du nombre de personnes déplacées nécessitant une aide alimentaire humanitaire d'urgence</p> <p>Nombre d'États membres publiant un bilan alimentaire (en tonnes métriques)</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Résilience</li> </ul>	Spécifier les indicateurs statistiques qui doivent informer la facilitation de la résilience contre les impacts/effets négatifs du changement climatique.	Indicateurs permettant de faciliter la surveillance de la résilience face aux catastrophes naturelles	Réduction de la vulnérabilité aux impacts/effets du changement climatique	<p>Nombre d'États membres produisant et publiant des plans de développement nationaux qui ont intégré le changement climatique.</p> <p>Nombre d'États membres produisant et publiant l'indice de volatilité des prix alimentaires intérieurs (VI).</p> <p>Nombre d'États membres produisant et publiant la proportion de la surface agricole consacrée à l'agriculture productive et durable.</p> <p>Nombre d'États membres déclarant la valeur proportionnelle (USD) des demandes d'aide humanitaire des pays éligibles en cas de crise.</p> <p>Nombre d'États membres disposant/développant et publiant des cadres juridiques fonctionnels pour la gestion des risques de catastrophes et le renforcement de la résilience.</p>

Domaine statistique	Objectifs	Résultats escomptés	Résultats attendus	Indicateurs de performance
				Nombre d'États membres publiant la proportion de décès liés aux conflits et aux catastrophes naturelles
Statistiques concernant l'environnement	Permettre une surveillance efficace de l'environnement  Établir un cadre et une capacité appropriée pour la Collecte et la compilation de statistiques environnementales prioritaires	Statistiques sur l'environnement pour tous les États membres  Publication de données régionales  Capacité de tous les États membres à compiler des statistiques sur l'environnement	Une meilleure conservation des ressources naturelles  Meilleure adaptation aux effets du changement climatique et atténuation de ceux-ci	Nombre d'États membres publiant des statistiques sur l'environnement  Nombre de données environnementales régionales publiées
Statistiques sur la santé	Améliorer la santé en renforçant les systèmes de santé régionaux et nationaux en vue d'un système d'information sanitaire durable pour la région.	Statistiques sanitaires des États membres	Une population en bonne santé avec une espérance de vie accrue participant au développement social	Nombre d'États membres compilant et publiant annuellement des statistiques sur la santé  Publication régionale de données sanitaires régionales
Statistiques relatives au genre	Soutenir la mise en œuvre des engagements sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et soutenir le suivi des progrès réalisés dans les États membres de l'IGAD, à tous les niveaux.	Statistiques relatives au genre pour tous les États membres	Politiques et programmes sexospécifiques éclairés pour les États membres  L'égalité des sexes dans la région	Publication de statistiques/indicateurs de genre au niveau régional et des États membres  Indice africain de l'égalité des sexes (BAD)  Indice de développement et de genre africain (UNECA)
Pauvreté, conditions de vie et revenus	Soutenir la mise en œuvre des engagements sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et soutenir le suivi des progrès réalisés dans les États membres de l'IGAD, à tous les niveaux.	Indicateurs de pauvreté pour tous les États membres et la région	Évaluation de l'efficacité des programmes nationaux et régionaux de lutte contre la pauvreté à l'aide de statistiques/indicateurs de pauvreté	Nombre d'États membres publiant des statistiques sur la pauvreté et la répartition des revenus  Publication régionale de statistiques/indicateurs sur la pauvreté et la répartition des revenus
Indice/indices de production [Statistiques des entreprises]	Créer et maintenir un registre des entreprises afin d'améliorer la qualité des statistiques sur les entreprises.	Registres nationaux des entreprises  Un registre régional des entreprises	Contribution aux estimations du PIB des États membres	Nombre d'États membres disposant d'un registre des entreprises

Domaine statistique	Objectifs	Résultats escomptés	Résultats attendus	Indicateurs de performance
	Faciliter le renforcement des capacités en matière de statistiques sur les entreprises dans les États membres	Développer le personnel de base du RSO et des INS/OSN.	Une politique industrielle éclairée pour la région	Publication de statistiques régionales sur les entreprises

Indice des prix	Mesurer l'inflation dans la région et dans les États membres.  Faciliter le renforcement des capacités dans la production et l'analyse des statistiques de prix.	Indice des prix à la consommation harmonisé régional (IPHC)  Indices des prix à la consommation et indices des prix à la production pour la région et les États membres  Matériel de base pour les statistiques des prix à chaque INS/OSN	Indice des prix à la consommation harmonisé régional (IPHC)  Indices des prix à la consommation et indices des prix à la production pour la région et les États membres  Matériel de base pour les statistiques des prix à chaque INS/OSN	Publication mensuelle des IPC et IPP par les États membres  Publication mensuelle des IPC régionaux
Statistiques sur le commerce international	Améliorer et promouvoir le commerce, l'investissement et l'industrie dans la région de l'IGAD.	Statistiques du commerce international dans les États membres et pour la région  Augmentation du commerce de marchandises pour la région	Renforcement du commerce et de l'industrie dans la région	Nombre d'États membres compilant et publiant des statistiques sur le commerce international  Nombre d'États membres mettant en œuvre le protocole de la zone de libre-échange (ZLECAf) dans la région de l'IGAD Nombre d'États membres mettant en œuvre le plan directeur régional pour les PME dans la région de l'IGAD
Statistiques relatives à l'énergie	Fournir des informations statistiques pour le suivi de la production (électricité, pétrole, solaire), de la distribution et de la consommation d'énergie dans la région de l'IGAD.	Statistiques relatives à l'énergie produite par chaque État membre  Énergie importée et exportée par chaque État membre  Statistiques régionales relatives à l'énergie de tous les États membres	Niveaux de consommation d'énergie dans chaque État membre	Publication de statistiques régionales relatives à l'énergie  Nombre d'États membres publiant des statistiques relatives à l'énergie

Domaine statistique	Objectifs	Résultats escomptés	Résultats attendus	Indicateurs de performance
<b>Paix et sécurité</b> • <b>Alerte précoce et réaction rapide aux conflits</b>	Promouvoir des moyens pacifiques pour résoudre les conflits en donnant aux pays de la région de l'IGAD les moyens de résoudre leurs différends au niveau local et de façon autonome.	Le protocole a été signé et ratifié par les États membres et le Secrétariat, définissant un processus de résolution des conflits pour prévenir les litiges potentiels.	Renforcement de l'analyse et de la prévention des conflits en améliorant les capacités des systèmes d'alerte précoce et de réaction rapide aux conflits aux niveaux local, national et régional.	Nombre d'États membres qui ont signé et ratifié le Protocole relatif à la résolution des conflits visant à prévenir les litiges potentiels.  Si le Secrétariat a signé et ratifié le Protocole relatif à la résolution des conflits visant à prévenir les litiges potentiels.

<ul style="list-style-type: none"> <li>Menaces Transnationales sur la Sécurité</li> </ul>	Développer et mettre en œuvre une approche globale pour faire face aux menaces de sécurité transnationales.	Le protocole a été signé et ratifié par les États membres et le Secrétariat, définissant un processus de coordination pour faire face aux menaces transnationales.	Renforcement de la capacité de l'IGAD et des États membres à prévoir, prévenir et lutter contre les menaces sécuritaires transnationales et la criminalité organisée.	<p>Nombre d'États membres qui ont signé et ratifié le protocole définissant un processus de coordination pour faire face aux menaces transnationales.</p> <p>Si le Secrétariat a signé et ratifié le Protocole définissant un processus de coordination pour faire face aux menaces transnationales.</p> <p>Nombre d'États membres qui mettent en œuvre les recommandations adoptées lors des réunions régionales de l'IGAD sur les menaces de la sécurité transnationale.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Gouvernance, Démocratie, Etat de Droit et Droits de l'Homme</li> </ul>	Promouvoir la bonne gouvernance, la protection des droits de l'homme et assurer la participation de la société civile dans la région.	<p>Statistiques relatives aux réformes électorales</p> <p>Statistiques relatives aux partis politiques (par exemple, les dépenses électorales)</p>	Renforcement des processus dans les États membres en matière de bonne gouvernance, d'État de droit, de démocratie, de systèmes électoraux et de droits de l'homme.	<p>Nombre d'États membres qui ont entrepris des réformes électorales à travers des processus consultatifs nationaux au cours des 3 à 5 dernières années.</p> <p>Nombre d'États membres qui ont publié des statistiques relatives aux partis politiques, en particulier les dépenses liées aux élections</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Affaires Humanitaires Reconstruction Post-Conflict</li> </ul>	Contribuer aux processus de consolidation de la paix post-conflit des pays,	Accord avec l'Unité de Soutien à la Médiation de l'UA	Renforcement des capacités de l'IGAD et des États membres en matière de réponse aux besoins humanitaires en période de crises.	Nombre d'États membres mettant en œuvre le cadre politique harmonisé IGAD/UA pour le PCRD.

Domaine statistique	Objectifs	Résultats escomptés	Résultats attendus	Indicateurs de performance
et développement	conformément à la politique de l'UA en matière de PCRD.			
Statistiques du marché du travail	Mesurer l'emploi, le chômage et la productivité, et faciliter la formulation de politiques et de programmes régionaux pertinents.	Statistiques sur le chômage, l'emploi et la productivité, etc. pour tous les États membres et harmonisées au niveau régional.	Politiques, stratégies, programmes et projets de création d'emplois éclairés par les États membres et la région	<p>Nombre d'États membres publiant des statistiques/indicateurs du marché du travail</p> <p>Publication de statistiques régionales harmonisées relatives le marché du travail</p>
Éducation	Fournir des statistiques/indicateurs pour éclairer la formulation des politiques et les plans de développement des États membres et de la région.	<p>Statistiques/indicateurs relatifs aux systèmes d'éducation de tous les États membres</p> <p>Statistiques relatives à l'éducation de la région</p>	<p>Politiques éducatives et plans de développement éclairés dans les États membres et la région.</p> <p>Amélioration des compétences</p>	<p>Nombre d'États membres publiant des statistiques relatives à l'éducation</p> <p>Publication de statistiques régionales relatives à l'éducation</p>

Comptes nationaux	Mesurer la performance économique de la région  Améliorer la couverture des activités économiques, y compris les activités économiques informelles dans les États membres.	Tableaux des comptes nationaux pour tous les États membres  Comptes régionaux harmonisés	Amélioration de la qualité des estimations du PIB	Nombre d'États membres publiant l'ensemble convenu de comptes au minimum et davantage en fonction de la couverture nationale des comptes.  Publication de comptes régionaux basés sur la base des comptes approuvés par les États membres
Dette extérieure et échéancier du service de la dette	Mesurer le poids de la dette des États membres et de la région afin de contrôler leur "solvabilité".	Dette extérieure brute (USD)	Le poids de la dette des États membres et de la région  Des pratiques de gestion de la dette éclairées	Les ratios dette extérieure/PIB sont publiés par les États membres et le Secrétariat.  Les ratios service de la dette/PIB sont publiés par les États membres et le Secrétariat.
Finances publiques, fiscalité et secteur public	Enregistrer les niveaux de dépenses publiques et les taux d'imposition  Enregistrer les recettes et les dépenses du gouvernement au cours d'un exercice financier.	Statistiques relatives aux taux d'imposition et à l'évolution des niveaux de dépenses publiques des États membres  Recettes du secteur public par source (général	Influence sur l'économie des vecteurs des dépenses publiques et des taux d'imposition  Responsabilité du gouvernement dans la gestion et la croissance de l'économie	Les statistiques relatives aux taux d'imposition et aux dépenses publiques sont publiées pour tous les États membres.  Les comptes des gouvernements des États membres sont publiés

Domaine statistique	Objectifs	Résultats escomptés	Résultats attendus	Indicateurs de performance
		Gouvernement, entreprises publiques) et les dépenses (administrations publiques)	L'économie et fournir des services sociaux	Les comptes du gouvernement régional sont publiés
Santé reproductive	Mesurer l'utilisation des méthodes contraceptives  Évaluer la couverture des services de contraception	Proportion de femmes dans les populations transfrontalières et mobiles satisfaites des méthodes modernes de planification familiale	Évaluation de la couverture des services de contraception dans les États membres	Proportion de femmes en âge de procréer (15-49 ans) dont les besoins en matière de planification familiale sont satisfaits par des méthodes modernes (populations transfrontalières et mobiles) publiée par les États membres  Indicateur publié au niveau régional
Balance des paiements	Mesurer la performance des secteurs économiques externes des États membres et de la région.	Balance des paiements et leurs comptes (courant et capital) des États membres et de la région	Prise de conscience de l'influence du secteur extérieur sur l'économie et des besoins d'adaptation aux crises économiques d'origine extérieure  Politiques éclairées pour le secteur extérieur	Nombre d'États membres publiant la balance des paiements  Balance des paiements régionale publiée

Tourisme	Fournir des indicateurs de la contribution globale du secteur du tourisme à l'économie de la région.	Données relatives au tourisme pour tous les États membres et la région	Sensibilisation à la contribution du tourisme à la croissance des économies des États membres et de la région  Politiques éclairées en matière de promotion et de développement du tourisme	Nombre d'États membres publiant des statistiques sur le tourisme : <ul style="list-style-type: none"> <li>• PIB du tourisme en pourcentage direct du PIB total</li> <li>• Total de l'emploi touristique en pourcentage direct de l'emploi total</li> </ul> - Valeur ajoutée brute (VAB) du tourisme en pourcentage direct de la VAB totale.  Statistiques régionales du tourisme publiées
Infrastructure • Transport routier Statistiques	Fournir des statistiques qui éclaireront les politiques de développement et les plans visant à améliorer le transport routier dans la région	Statistiques relatives à l'infrastructure routière, au parc de véhicules à moteur, au transport de marchandises et de passagers	Politiques et plans de développement du transport routier dans les États membres et dans la région	Nombre d'États membres publiant des statistiques relatives au transport routier (par exemple, densité routière, contribution au PIB)

Domaine statistique	Objectifs	Résultats escomptés	Résultats attendus	Indicateurs de performance
		Trafic pour les États membres et la région	Amélioration de la connectivité inter-États et accroissement du commerce et le développement de la région.	Publication de statistiques régionales relatives aux infrastructures de transport routier
• Statistiques relatives au transport ferroviaire	Fournir des statistiques qui serviront de base aux politiques et aux plans de développement visant à améliorer le transport ferroviaire dans la région.	Statistiques relatives aux infrastructures ferroviaires selon le type, le matériel roulant et le parc de véhicules à moteur pour le transport de marchandises et le fret, pour les États membres et la région	Politiques et plans de développement du transport ferroviaire éclairés dans les États membres et la région.  Amélioration de la connectivité inter-États et accroissement du commerce et le développement de la région	Nombre d'États membres publiant des statistiques relatives au transport ferroviaire  Statistiques régionales publiées relatives aux infrastructures de transport ferroviaire
• Statistiques du transport aérien	Fournir des statistiques qui éclaireront les politiques et les plans de développement visant à améliorer le transport aérien dans la région.	Données pour tous les États membres relatives aux infrastructures de transport aérien, au trafic de passagers et au fret pour les États membres et la région.	Politiques et plans de développement éclairés pour le transport aérien dans les États membres et la région ;  Amélioration de la connectivité interétatique et accroissement du commerce et le développement dans la région	Nombre d'États membres publiant des statistiques relatives au transport aérien  Statistiques régionales publiées relatives aux infrastructures de transport aérien

<ul style="list-style-type: none"> <li>Statistiques du transport maritime</li> </ul>	Fournir des statistiques qui éclaireront les politiques et les plans de développement visant à améliorer le transport maritime dans la région.	Données pour tous les États membres relatives aux infrastructures maritimes, au trafic de passagers et de fret pour les États membres et la région.	<p>Politiques et plans de développement éclairés pour le transport aérien dans les États membres et la région.</p> <p>Amélioration de la connectivité interétatique et accroissement du commerce et du développement pour la région</p>	<p>Nombre d'États membres publiant des statistiques relatives au transport maritime</p> <p>Publication de statistiques régionales relatives aux infrastructures de transport maritime</p>
Développement des infrastructures particulièrement pour l'IGAD	Mettre en place une infrastructure régionale pour soutenir la coopération économique et l'intégration par la mise en œuvre du plan général d'infrastructure régionale de l'IGAD (IRIMP)	Amélioration des transports et de l'accès à l'énergie	Amélioration des systèmes intermodaux	Nombre d'États membres mettant en œuvre le plan général d'infrastructure régionale de l'IGAD (IRIMP)

Domaine statistique	Objectifs	Résultats escomptés	Résultats attendus	Indicateurs de performance	
				<p>Nombre d'États membres qui ont achevé les grands projets d'infrastructures de transport et d'énergie prévus par le soutien de l'IGAD</p> <p>Amélioration de la sécurité du système de transport</p> <p>Amélioration de l'utilisation des ressources énergétiques</p>	<p>Nombre d'États membres et le Secrétariat rapportant le pourcentage des ressources mobilisées pour le développement du transport et de l'énergie par le soutien de l'IGAD.</p> <p>Augmentation de la production de ressources énergétiques par catégorie signalée par les États membres et le Secrétariat</p>
Recherche, Science et Technologie	Promouvoir les programmes de recherche, de science et de technologie au profit de la région.	<p>Statistiques sur l'innovation, la recherche et le développement provenant des États membres</p> <p>Statistiques régionales élaborées à partir des ensembles de données des États membres</p>	<p>Politiques, programmes et projets éclairés en faveur de l'innovation, de la science et de la technologie.</p> <p>Compétitivité accrue de l'industrie dans la région</p> <p>Capacité accrue de l'IGAD à promouvoir la recherche, la science et la technologie au profit de la région.</p>	<p>Nombre d'États membres publiant des indicateurs sur la recherche, le développement et l'innovation tous les 5 ans</p> <p>Données régionales publiées</p>	
Statistiques relatives aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)	Établir et faciliter l'analyse de l'impact et de la contribution des TIC au développement dans les États membres et dans la région	Statistiques relatives aux TIC disponibles pour tous les États membres et la région	Informations sur la situation des TIC dans les États membres et la région	<p>Nombre d'États membres établissant et publiant des statistiques sur les TIC</p> <p>Statistiques régionales publiées sur les statistiques relatives aux TIC</p>	

Justice et Crime	Contribuer à l'élaboration des politiques et à la planification du système de justice pénale.	Statistiques relatives à la criminalité pour tous les États membres	Sensibilisation à l'ampleur de l'incidence de la criminalité  Politiques et programmes éclairés pour lutter contre la criminalité dans les États membres et pour une région plus sûre.	Nombre d'États membres publiant un ensemble minimal de statistiques relatives à la criminalité  Statistiques régionales publiées annuellement
------------------	---	---	--	---

Domaine statistique	Objectifs	Résultats escomptés	Résultats attendus	Indicateurs de performance
<b>Statistiques relatives à l'agriculture</b>	Améliorer les capacités régionales pour le développement de l'agriculture, de l'élevage et de la sécurité alimentaire.	Statistiques pour tous les États membres relatives à la structure et à la production de l'agriculture, aux prix, aux produits agricoles, etc.  Un système régional de gestion des informations agricoles (AIMS) ;  Un système de gestion de l'information relative au bétail (LIMS)  Des bilans alimentaires pour États membres et la région publiés	Politiques et programmes agricoles éclairés  Sécurité alimentaire de la région.  La sécurité alimentaire de la région est améliorée à travers le développement de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage.	Nombre d'États membres publiant des statistiques agricoles  Nombre d'États membres publiant des indicateurs de sécurité alimentaire

Tableau 14 : Cadre de résultats de l'objectif stratégique 2 - Des statistiques régionales de qualité et comparables

Domaine statistique	Objectifs	Résultats escomptés	Résultats attendus
Harmonisation des Recensements de la Population et des Enquêtes sur le Logement et les Ménages	Élaborer et mettre en œuvre des approches régionales communes pour l'harmonisation des recensements de la population et de l'habitat et des enquêtes sur les ménages en vue de la série de recensements de 2020, en tenant compte des approches des pays qui ont déjà organisé un recensement ou qui sont en train de le faire.	Un instrument d'harmonisation (questionnaire) pour les recensements de la population et des logements  Un programme d'harmonisation pour les enquêtes auprès des ménages un programme d'harmonisation et des méthodologies pour le retraitement des données de recensement et d'enquête disponibles dans les États Membres des manuels sur les procédures et méthodologies d'harmonisation pour les recensements et les enquêtes.  Données de recensement et d'enquête des États Membres et des régions	Des statistiques comparables pour la formulation des politiques et la planification du développement à l'appui de l'ARIA.  Normes, cadres et méthodes adoptés au niveau international ou par les pairs, adaptés aux réalités des États Membres.
Harmonisation des Systèmes d'Enregistrement de l'Etat Civil et des Statistiques de l'état civil	Adopter une approche régionale pour l'harmonisation et le renforcement des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil dans les États Membres.	Programmes d'harmonisation de l'état civil, des statistiques de l'état civil et du retraitement des données disponibles.  Manuels sur les procédures et méthodes d'harmonisation  Registres nationaux de la population  Statistiques de l'état civil	Statistiques comparables pour la formulation des politiques et la planification du développement en appui à l'ARIA.  Normes, cadres et méthodes adoptés au niveau international ou par les pairs, adaptés aux réalités des États Membres
Harmonisation des Statistiques Migratoires	Adopter/adapter une approche régionale/internationale en ce qui concerne les classifications des migrants	Statistiques migratoires harmonisées pour les États Membres et pour la région	Politiques migratoires éclairées

Domaine statistique	Objectifs	Résultats escomptés	Résultats attendus	Indicateurs de performance
	(à long terme, à court terme) ; la nature des flux migratoires (travail, famille, humanitaire) ; et l'impact sur la composition du marché du travail (domination sectorielle) afin de renseigner la formulation des politiques et des programmes de développement		Comprendre le rôle de la migration dans le développement	Publication de statistiques migratoires régionales harmonisées
Harmonisation des Statistiques sur le Genre	Adopter une approche régionale pour l'harmonisation des indicateurs permettant de suivre les progrès réalisés en matière d'égalité des sexes dans les États Membres.	Un ensemble comparable d'indicateurs sur l'égalité des sexes dans tous les États Membres.  Des statistiques harmonisées sur le genre pour tous les États Membres et la région	Statistiques comparables permettant d'élaborer des politiques sexospécifiques éclairées pour la planification et les interventions en matière de développement et le suivi des progrès réalisés en matière d'égalité entre les sexes.	Nombre d'États Membres ayant publié des statistiques harmonisées sur le genre (sur la base d'une série d'indicateurs convenus)  Publication de statistiques/indicateurs États Membres de statistiques/indicateurs de genre harmonisés au niveau régional et national
Harmonisation des Statistiques sur la Pauvreté et la Répartition des Statistiques	Harmoniser le concept, la définition et la mesure de la pauvreté et de la répartition des revenus, ainsi que la méthodologie de collecte des données entre les États Membres et dans la région.	Disponibilité d'un accord sur une définition harmonisée (commune) de la pauvreté  Disponibilité de manuels sur les normes communes, les sources de données et méthodes de collecte de données	Statistiques comparables pour informer les politiques et les décisions dans les États Membres et la région.  Adaptation des normes et méthodes internationales aux réalités de l'IGAD	Nombre d'États Membres produisant et publiant des indicateurs de pauvreté et de répartition des revenus basés sur les définitions convenues  Publication de statistiques régionales sur la pauvreté et la répartition des revenus
Harmonisation de l'Indice/des Indices de Production [Statistiques des Entreprises].	Établir et maintenir les registres des entreprises des États Membres et de la région afin d'améliorer la qualité des statistiques sur les entreprises.	Un registre régional des entreprises ; des registres nationaux des entreprises	Contribution de qualité améliorée aux estimations du PIB des États Membres  Politique informée sur le développement industriel dans la région	Nombre d'États Membres disposant d'un registre des entreprises  Publication de statistiques régionales sur les entreprises par les États Membres et la région
Harmonisation des Indices de Prix	Harmoniser les indices des prix à la consommation dans les États Membres de l'IGAD.  Mener un Programme de Comparaisons Internationales	Un indice régional harmonisé des prix à la consommation (HCPI)	Parités de Pouvoir d'Achat (PPA) pour les États Membres  Politiques et décisions éclairées en matière d'investissement et de commerce	Nombre d'États Membres menant des enquêtes sur le PCI  Publications des IPC et IPP harmonisés par les États Membres

Domaine statistique	Objectifs	Résultats escomptés	Résultats attendus	Indicateurs de performance
	(PIC) dans les États Membres	Les données du Programme de Comparaison Internationale (PCI) pour tous les États Membres		Publication de l'IPHC régional
Harmonisation des Statistiques du Commerce International de Marchandises	Harmoniser les Statistiques du Commerce International de Marchandises (IMTS) dans les États Membres et dans la région de l'IGAD en s'alignant sur le manuel des Nations Unies, Statistiques du Commerce International de Marchandises 2010.	Un programme d'harmonisation de l'IMTS pour les États Membres  Disponibilité de manuels sur les normes, les sources de données et les méthodes communes  IMTS harmonisé pour tous les États Membres	Des statistiques comparables entre les États Membres  Formulation de politiques et prise de décisions éclairées dans la région à l'appui de l'ARIA  Normes et méthodes internationales adaptées pour refléter les réalités de l'IGAD	Nombre d'États Membres publiant des statistiques harmonisées du commerce international  Publication de statistiques commerciales dans la région
Harmonisation des Statistiques du Marché du Travail	Harmoniser les concepts, les définitions et la mesure des termes, en particulier l'emploi et le chômage, entre les États Membres.	Concepts, définitions et mesures harmonisés des termes, notamment du chômage dans la région  Accord sur les classifications communes  Manuels sur les statistiques du marché du travail  Statistiques harmonisées sur le travail	Concept, définition et mesure du chômage harmonisés entre les États Membres.	Nombre d'États Membres disposant d'un système efficace d'information sur le marché du travail basé sur des concepts, définitions, classifications et procédures convenus.  Nombre d'États Membres publiant des statistiques harmonisées sur le marché du travail  Publication de statistiques harmonisées sur le marché du travail dans la région
Harmonisation des comptes nationaux	Adopter une approche régionale et migrer vers le SCN 2008 afin d'harmoniser les comptes nationaux.	Un programme régional pour les comptes nationaux des États Membres afin de migrer vers le SCN 2008  Manuel de normes, sources et méthodes communes basées sur le SCN 2008	Statistiques comparables entre les États Membres  Formulation de politiques et prise de décisions en connaissance de cause dans la région, à l'appui de l'ARIA  Normes et méthodes internationales adaptées pour refléter les réalités de l'IGAD	Un manuel de comptabilité nationale basé sur le SCN 2008 pour l'IGAD  Nombre d'États Membres publiant des comptes nationaux harmonisés  Publication de comptes nationaux régionaux basés sur le SCN 2008
		Données harmonisées des comptes nationaux des États Membres basées sur le SCN 2008		

### 3.2.6.3 Objectif stratégique 3 : Réaliser un système statistique régional bien coordonné

La coordination est un facteur essentiel de la cohésion et de la cohérence du système statistique régional car elle détermine la force des relations entre les éléments du système. Le manque de coordination encourage le mode de fonctionnement en silo des éléments constitutifs du système. En outre, le manque de coordination entraîne un gaspillage des ressources par la duplication d'activités telles que les interventions entre les parties constitutives du système. L'objectif stratégique 3 vise à établir des mécanismes de coordination et de collaboration efficaces par la mise en place de structures et de mécanismes de coordination et de collaboration efficaces pour la production, la diffusion et l'archivage de statistiques de qualité et harmonisées à travers le système statistique régional indiqué dans les objectifs spécifiques identifiés ci-dessous.

**Objectif 3.1** : Développer et mettre en œuvre un cadre juridique pour faciliter la coordination des opérations statistiques régionales

Le Secrétariat, conjointement avec les États Membres, devra prendre des dispositions fiables avec les institutions concernées, notamment les États Membres, pour effectuer la collecte, le traitement, la diffusion et l'archivage des données. Pour que les arrangements institutionnels soient fiables, ils doivent être formels et légaux. Cela normalisera à la fois les demandes de données par le Secrétariat et la conformité par les États Membres, en particulier. Cela permettra également au Secrétariat d'informer les utilisateurs de la date à laquelle ils doivent s'attendre à la diffusion de produits statistiques spécifiques, grâce à la publication périodique d'un calendrier de diffusion. L'instrument juridique devrait prendre la forme d'un protocole dont les préceptes seraient fondés sur les principes de la Charte africaine de la statistique. Le protocole devrait également exiger des États Membres qu'ils respectent des normes internationales minimales (ou convenues par les pairs) en matière de qualité statistique.

**Objectif 3.2** : Créer une organisation/un institut statistique régional officiel (IRSO) pour lancer et gérer les opérations du système statistique régional.

Il est nécessaire de créer une organisation ou un institut statistique pour former le noyau des opérations statistiques dans la région de l'IGAD. Pour être efficace, l'organisation devra être établie à un niveau ayant un effet de levier et une capacité suffisants pour coordonner (1) la collecte/assemblage, l'harmonisation, l'analyse, la diffusion et l'archivage des données et des statistiques pour la région ; (2) les activités statistiques dans la région ; (3) la collaboration avec toutes les parties prenantes nationales, régionales, panafricaines et internationales sur les questions statistiques concernant la région ; (4) initier et mettre en œuvre des programmes de plaidoyer pour une utilisation accrue des données statistiques dans la formulation des politiques, des interventions et de la prise de décision dans la région ; et (5) proposer aux dirigeants politiques des politiques, des programmes et des projets pour favoriser le développement des statistiques dans la région. Les termes de référence de l'organisation statistique sont disponibles à l'annexe 5.

**Objectif 3.3** : Créer un comité régional de statistiques de l'IGAD (CRS) pour fournir des cadres de coordination.

Il sera également nécessaire de mettre en place une organisation pour gérer l'SSR. La gestion en question consistera à fournir des politiques, à élaborer une stratégie, à superviser et à orienter la mise en œuvre et les performances (suivi et évaluation) du programme statistique régional. D'autres responsabilités comprendront la facilitation de la coordination et de la collaboration avec les parties prenantes à l'intérieur et à l'extérieur de la région et en particulier avec l'ASS ainsi que le développement et la mise en œuvre de protocoles définissant les rôles et les responsabilités des différentes entités de l'SSR. En outre, il mobilisera des ressources pour le programme régional de statistiques. Les termes de référence du CRS sont disponibles en annexe 4.

**Objectif 3.4 :** Créer des groupes de travail techniques régionaux (GTT) pour guider ou faciliter l'harmonisation dans des domaines ou des processus statistiques sélectionnés.

Étant donné que l'IRSDS est la première initiative substantielle visant à établir un système statistique pour la région de l'IGAD, il y aura des domaines statistiques et/ou des processus dans le système dont l'établissement ou l'alignement bénéficiera d'un soutien technique. Les domaines des cadres et du retraitement des statistiques existantes en sont des exemples. Les États Membres seront largement impliqués dans les GTT. La coordination fera partie du mandat du CDI. Les termes de référence des GTT sont disponibles à l'annexe 6.

Tableau 15 : Cadre de résultats de l'objectif stratégique 3 - Réaliser un système statistique régional bien coordonné

Domaine Statistique	Objectifs	Résultats escomptés	Résultats Attendus	Indicateurs de Performance
Mise en place et renforcement du système Statistique Régional de l'IGAD (SSR)	Élaborer et mettre en œuvre un cadre juridique sous la forme d'un Protocole de Coordination Statistique afin de faciliter la coordination efficace des opérations statistiques régionales, coordination efficace des opérations statistiques régionales	Un Protocole de Coordination des Statistiques de l'IGAD (CRSP) coproduit, ratifié et mis en œuvre par les États Membres	Création du Système Statistique Régional de l'IGAD	Nombre d'États Membres qui ont signé et ratifié l'CRSP
	Faciliter l'échange de données entre le Secrétariat et les États Membres	Un protocole pour l'échange de données entre les États Membres et le Secrétariat  Des modèles de formats standardisés pour la collecte de données auprès des États Membres et pour leur publication, diffusion et accès à leur publication, leur diffusion/accès	Acquisition de données par la région  Retour d'information pour améliorer les processus statistiques et la qualité des données dans les États Membres	Nombre d'États Membres qui ont signé et ratifié le Protocole d'Echange de Données  Disponibilité de modèles pour la collecte et la diffusion/accès aux données
	Créer une organisation/un institut statistique régional officiel pour lancer, gérer et exécuter les principales opérations du système statistique régional, les opérations primaires du système statistique régional	Un organisme/institut statistique régional	Production de statistiques régionales	Annonce publique d'une organisation/institut statistique régional(e) établi(e)  Programme de travail de production et de diffusion de statistiques
	Créer un Comité Statistique (régional) de l'IGAD (CRS) pour définir et établir des cadres de coordination.	Un Comité Statistique Régional	Coordination du Système Statistique Régional de l'IGAD	Un comité statistique régional établi  Programme de travail des activités de coordination pour la région  Réunions et comptes rendus du CRS
	Créer des Groupes de Travail Techniques régionaux (GTT) pour guider ou faciliter l'harmonisation dans certains domaines ou processus statistiques.	Groupes de Travail Techniques	Échange de données entre les États Membres et l'Organisation/Institut Statistique Régional(e)	Groupes de travail techniques établis pour des domaines statistiques sélectionnés  Programme de travail pour l'harmonisation des différents processus et activités statistiques

Domaine statistique	Objectifs	Résultats escomptés	Résultats attendus	Indicateurs de performance
			Comparabilité des statistiques des États Membres  Amélioration des processus statistiques	Réunions et comptes rendus
Renforcer les liens entre le Secrétariat, les Institutions et Programmes Spécialisés, les Bureaux des Envoyés Spéciaux et les Bureaux de Liaison.	Mettre en place des Protocoles d'Accord (MOAs) et/ou des Mémoires d'Entente (MOUs) entre l'organisation statistique régionale et les utilisateurs de statistiques, définissant et précisant les obligations de chacun.  Les liens peuvent également être pris en charge par le protocole de coordination des statistiques.	Mettre en place des Protocoles d'Accord (MOAs) et/ou des Mémoires d'Entente (MOUs) entre l'organisation statistique régionale et les utilisateurs de statistiques, définissant et précisant les obligations de chacun.  Protocole de Coordination des Statistiques	Forte coordination entre les producteurs et les utilisateurs de statistiques	Mémoires d'Accord (MOU) et/ou Protocoles d'Accord (MOA) entre l'organisation statistique régionale et les utilisateurs des statistiques publiées  Protocole de Coordination des Statistiques
	Mettre en place un protocole d'accès aux données ou un autre mécanisme définissant les méthodes d'accès aux données par les utilisateurs, y compris le Secrétariat et ses affiliés.	Un Protocole d'Accès aux Données	Relations formellement établies entre les producteurs et les utilisateurs de statistiques	Protocole d'Accès aux Données publié
Renforcer les Systèmes Statistiques Nationaux (SSN) dans les États Membres.	Encourager les États Membres à aligner leurs législations statistiques et les règlements associés sur les recommandations de la Charte Africaine de la Statistique, et à s'efforcer en particulier d'assurer l'indépendance professionnelle	Mise à jour des lois nationales sur les statistiques	Indépendance professionnelle des organisations/instituts statistiques nationaux	Nombre d'États Membres ayant amendé les lois statistiques conformément à la Charte Africaine de la Statistique  Les lois statistiques amendées sont publiées
	Encourager les États Membres à intégrer la statistique dans les cadres nationaux de politique et de planification.	Plans statistiques intégrés dans les plans de développement nationaux	Politiques mieux informées  Prise de décision fondée sur des données probantes	Nombre d'États Membres ayant intégré des politiques et des plans statistiques dans leurs plans de développement nationaux

Domaine statistique	Objectifs	Résultats escomptés	Résultats attendus	Indicateurs de performance
	Encourager les Etats Membres à mettre à jour et à aligner leurs Stratégies Nationales pour le Développement de la Statistique (SNDS) à la REDS de l'IGAD.	SNDS harmonisées	Un système statistique régional renforcé	Nombre d'États Membres qui ont aligné leur SNDS sur le SRDS de l'IGAD
	Pour que l'IGAD crée un fonds statistique pour les activités statistiques dans la région sur une base durable	Fonds Statistique de l'IGAD	Des systèmes statistiques solides dans les États Membres	Existence du Fonds de Statistiques de l'IGAD annoncé publiquement
	Effectuer des examens par les pairs	Rapports d'examen par les pairs	Une coopération Sud-Sud entre les États Membres  Une coordination plus forte entre les États Membres	Rapports d'examen par les pairs publiés
Participation aux structures du Système Statistique Africain (SSA) et d'autres organisations continentales et mondiales	Participer à toutes les activités et manifestations des Groupes Techniques Spécialisés (STG) de SHaSA 2.	Participation du Secrétariat de l'IGAD à toutes les activités du Groupe Technique Spécialisé de SHaSA 2.	Renforcement de la capacité à harmoniser les processus et les méthodologies de production et de diffusion des statistiques.	Un programme et un calendrier pour la participation de l'IGAD aux STG de SHaSA 2 publiés par le Secrétariat
	Participer aux réunions de haut niveau du Comité Exécutif de SHaSA 2.	Participation aux réunions du Comité Exécutif de SHaSA 2	Mise en œuvre des programmes SHaSA 2 par l'alignement des politiques et programmes de l'IGAD (régional) et du continent.	Un programme et un calendrier pour la participation de l'IGAD aux réunions du Comité Exécutif de SHaSA 2, publiés par le Secrétariat.
	Préparer un rapport annuel sur la mise en œuvre de SHaSA 2 pour la Région de l'IGAD.	Rapport sur la mise en œuvre de SHaSA 2 dans la région de l'IGAD.	Mise en œuvre de SHaSA 2 dans la région de l'IGAD	Un rapport de mise en œuvre de SHaSA 2 pour la région est produit et publié.
	Participer aux réunions du CCS, du CoDG, du StatCom- Afrique et du STATCOM.	Collaboration avec le CCSA et d'autres organisations continentales et mondiales	Mise en réseau avec les structures de l'ASS et d'autres organisations continentales et mondiales	Publication des comptes-rendus des réunions du CCSA, du CoDG, de StatCom-Afrique et de STATCOM.

#### 3.2.6.4 Objectif stratégique 4 : Les statistiques ont un profil élevé dans la région

Il est bien établi que l'utilisation de l'information statistique pour promouvoir la bonne gouvernance dans le secteur public est souvent considérée comme une faible priorité dans les stratégies et programmes de développement en Afrique. En conséquence, la gestion des résultats, pour laquelle l'information statistique est un outil essentiel, n'est pas reflétée de manière adéquate dans les produits, les résultats et les impacts des interventions, des programmes de développement et des projets pour les bénéficiaires visés. Il en résulte une responsabilité inadéquate dans l'utilisation des ressources publiques en raison de l'application insuffisante du suivi et de l'évaluation aux opérations. L'objectif stratégique 4 aborde la question de la nécessité d'une plus grande visibilité des statistiques dans la région.

**Objectif 4.1:** Mettre en place une stratégie pour défendre et améliorer l'utilisation des statistiques dans la région.

Un effort conscient est nécessaire pour internaliser la pratique de la gestion axée sur les résultats, qui exige une appréciation et une utilisation plus larges des statistiques dans la formulation des politiques, les programmes et projets de développement, et la prise de décision de routine dans la région. En conséquence, une stratégie de plaidoyer est nécessaire pour que les statistiques soient développées et mises en œuvre dans la région. La stratégie comprendra la segmentation de la communauté des parties prenantes en fonction de leurs besoins en matière de statistiques, suivie du développement de messages spécifiques axés sur leurs intérêts, et de la mise en place de campagnes de sensibilisation utilisant lesdits messages. La campagne doit être permanente. Le résultat sera une culture de prise de décision basée sur des preuves instillée dans les structures de gestion de la région.

**Objectif 4.2:** Établir des mécanismes pour une prestation efficace des services aux utilisateurs et promouvoir une utilisation plus large et croissante des statistiques régionales.

L'appropriation de l'IRSDS en termes de développement et de mise en œuvre déterminera le degré de réussite du programme statistique de l'SSR. Il s'agit de promouvoir une culture de partage de l'information statistique par le biais d'un système de mise en réseau fiable, ce qui se traduira par une utilisation plus large et croissante des statistiques régionales. La mise en réseau améliorera l'accès des utilisateurs aux services statistiques de la région. Le premier mécanisme pour la promotion d'une prestation efficace de services aux utilisateurs est la mise en place d'un système de prestation de services informatiques (ITSDS). Ce système mettra l'accent sur la mise en réseau, qui sera facilitée par une base de données régionale basée sur le Web, couvrant une variété de domaines et accessible aux principales parties prenantes, notamment les États Membres. Le deuxième mécanisme pour la promotion d'une utilisation plus large et croissante des statistiques est la mise en place d'une base de données régionale pour un accès facile aux utilisateurs. Le troisième mécanisme est la constitution d'archives d'ensembles de données pertinentes à l'usage des parties prenantes intéressées, y compris celles qui s'intéressent à l'extraction de données et à la recherche. Le quatrième (et très important) mécanisme est la création de forums utilisateurs-producteurs pour promouvoir la participation des parties prenantes aux activités statistiques de la région.

Tableau 16 : Cadre de résultats de l'objectif stratégique 4 - Les statistiques ont un profil élevé dans la région

Domaine statistique	Objectifs	Résultats escomptés	Résultats attendus	Indicateurs de performance
Plaidoyer pour les statistiques dans la région de l'IGAD	Établir et renforcer la collaboration entre les utilisateurs, les producteurs et les fournisseurs de statistiques afin de développer l'utilisation et d'améliorer la qualité des statistiques.	Stratégie de plaidoyer  Une liste des principaux groupes de parties prenantes sur la base de leurs intérêts dans les statistiques.  Programme de sensibilisation avec différents messages destinés aux principaux groupes de parties prenantes.	Une culture de la prise de décision basée sur des preuves instillée dans les structures de gestion de la région.  Amélioration du profil des statistiques dans la région  Augmentation de la demande et de l'utilisation des statistiques dans la région	Nombre d'États membres dans lesquels une stratégie de plaidoyer est mise en œuvre  Rapports sur la mise en œuvre de la stratégie parmi les principales parties prenantes (interactions avec les utilisateurs, les fournisseurs et les prestataires de statistiques)  Rapports sur l'étendue de l'utilisation des statistiques dans la prise de décision dans chaque État membre et le Secrétariat de l'IGAD
Fourniture de services statistiques aux utilisateurs	Établir et maintenir un accès effectif et efficace des parties prenantes/utilisateurs aux statistiques disponibles à l'Organisation/Institut statistique régional(e).	Un Système de Prestation de Services Informatiques (ITSDS)  Une base de données régionale - basée sur le Web, couvrant une variété de sujets et accessible aux principales parties prenantes, notamment les États Membres.  Une base de données régionale facile d'accès pour les utilisateurs  Des archives d'ensembles de données pertinentes à l'usage des parties prenantes intéressées, notamment celles qui s'intéressent à l'extraction de données et à la recherche.  Des forums utilisateurs-producteurs pour promouvoir la participation des parties prenantes aux activités statistiques de la région.  Publications - Annuaire Statistique de l'IGAD, Faits et Chiffres, etc.	Une culture de partage de l'information statistique  Un système de mise en réseau fiable  Un meilleur accès des utilisateurs aux services statistiques de la région (diffusion en temps voulu des statistiques pour toutes les parties prenantes)	Publication du calendrier des communiqués statistiques pour la région et les États membres  Publication d'un programme d'événements statistiques dans la région et dans les États membres

### 3.2.6.5 Objectif stratégique 5 : Capacité statistique adéquate dans la région, y compris dans les États membres

La production de données statistiques dans les quantités, la variété et la fréquence requises pour répondre aux besoins des parties prenantes s'est avérée insuffisante grâce à l'évaluation des capacités des dispositifs de statu quo dans les États membres. L'évaluation des capacités comprenait un examen de la disponibilité des données, des ressources humaines et infrastructurelles, ainsi que de la cohésion et de la collaboration au sein des SSN. Étant donné le rôle indispensable que joue la capacité dans l'efficacité des SSN, le renforcement des capacités doit être considéré comme un facteur déterminant dans la production efficace et efficiente de données et d'informations statistiques pour répondre aux besoins de développement de la région. Une attention particulière doit donc être accordée au renforcement des capacités dans les États membres, étant donné qu'ils sont les principales sources de données pour les statistiques régionales. En outre, une attention devrait également être accordée au Secrétariat et à ses affiliés dans les domaines de l'analyse et de l'infrastructure pour le stockage et le partage des données. En outre, les principaux utilisateurs au niveau régional devraient également être dotés de compétences leur permettant d'utiliser efficacement et effectivement les informations statistiques pour la gestion axée sur les résultats. L'objectif stratégique 4 aborde la question de la capacité par le biais des objectifs spécifiques identifiés ci-dessous.

**Objectif 5.1** : Développer des ressources humaines variées et en nombre suffisant pour répondre aux exigences des secteurs statistiques établis dans l'SSR et les États membres.

En ce qui concerne l'SSR, il existe déjà quelques statisticiens professionnels et des personnes relativement compétentes en matière de statistique dans des domaines connexes dans les divisions du Secrétariat ainsi que dans les institutions et programmes spécialisés. Ils devraient être utilisés pour mettre en place la nouvelle organisation statistique, de préférence sur la base d'un transfert ou d'un détachement. La centralisation de la fonction statistique dans la région devrait être considérée comme une meilleure alternative à la décentralisation en ce qui concerne la qualité et la flexibilité de l'utilisation des ressources par les différentes agences de la région. En ce qui concerne les États membres, il faudrait augmenter le nombre de statisticiens professionnels dans les parties constitutives des SSN afin d'améliorer l'offre insuffisante de produits statistiques dans près de la moitié des États membres de la région. Les implications budgétaires du facteur ressources humaines nécessiteront un engagement sérieux.

**Objectif 5.2** : Mettre en place des programmes de formation pour améliorer les compétences en matière d'analyse statistique et pour transmettre des connaissances statistiques de base aux utilisateurs.

Afin de répondre de manière efficace et efficiente aux besoins des utilisateurs, le système statistique régional et les systèmes statistiques des États membres ont besoin de statisticiens compétents. Une approche à deux volets est nécessaire pour répondre de manière adéquate aux besoins des utilisateurs. D'une part, il est nécessaire de former un groupe de statisticiens professionnels capables de traiter efficacement les données et d'effectuer des analyses statistiques approfondies. Cette formation sera dispensée en cours d'emploi et sera adaptée aux différentes branches de la statistique officielle. Le développement des ressources humaines doit être continu et actualisé en fonction des questions émergentes, notamment dans les États membres. D'autre part, il est important qu'un programme de formation soit également mis en place pour aider les utilisateurs, tels que les médias, à acquérir des compétences de base en matière de statistiques afin de leur permettre d'analyser et d'utiliser correctement les informations.

Le moyen d'améliorer les compétences par la formation est d'établir des partenariats entre l'organisation statistique potentielle au Secrétariat et les INS/OSN/SSN, d'une part, et les institutions de formation à l'intérieur et à l'extérieur de la région, d'autre part. Le renforcement durable des capacités peut être encouragé par : des institutions de formation offrant des programmes de statistiques officielles pertinents ou spécialisés ; et la mise en œuvre d'un cadre d'accréditation des qualifications approprié pour les statisticiens, tant au niveau national que régional. Il convient d'utiliser efficacement les installations de formation disponibles dans la région, comme l'université de Makerere en Ouganda, et dans la zone voisine, comme le Centre de formation statistique d'Afrique orientale (EASTC) en Tanzanie. Des dispositions doivent également être prises pour la formation au Centre panafricain de formation en statistique en Côte d'Ivoire. Les programmes de formation internationaux devraient également être mis à profit.

**Objectif 5.3** : Concevoir et mettre en œuvre un programme de renforcement des capacités pour renforcer les systèmes statistiques nationaux des États membres.

L'un des avantages du SSR de l'IGAD pour les États membres est le renforcement de leurs SSN. La relation entre le SSR et la SNDS est caractérisée par une relation de causalité mutuelle positive dans laquelle la production de données transférées d'un État membre est renforcée par une boucle de rétroaction de renforcement des capacités de la région vers l'État membre (Maruyama 1963:1 ; PARIS21, n.d.:9). Le Secrétariat peut aider les États membres à renforcer la cohésion entre les institutions productrices de données au sein d'un État membre donné sous la direction de l'INS/OSN. La cohésion limitée du SSN est l'un des défis majeurs

qui affecte à la fois l'efficacité du SSN et la qualité de ses données. Elle constitue également un frein à la consolidation du budget des statistiques.

Une façon de renforcer les systèmes statistiques nationaux est que le Secrétariat collecte des fonds pour des programmes statistiques spécifiques, les défis de coordination du SSN, le développement de normes et l'adoption/adaptation de cadres internationaux, entre autres. Le Secrétariat doit organiser des réunions techniques auxquelles sont conviés les partenaires au développement et les institutions panafricaines afin de relever les défis de la disponibilité des données, des questions d'harmonisation et du renforcement des capacités statistiques.

**Objectif 5.4 :** Mettre en place une infrastructure TIC comme condition préalable à l'avancement du développement statistique dans la région et dans les États membres.

Dans un passé récent, les progrès technologiques ont révolutionné la manière dont les statistiques sont collectées, traitées, analysées, diffusées ou accessibles, et archivées. Par conséquent, la mise en place d'un " environnement technologique efficace " (Commission de l'Union africaine, et al, n.d. :71) pour les opérations statistiques dans la région et dans les États membres doit être considérée comme un impératif pour un partage efficace des données entre les États membres et la région, les institutions de la région et les États membres. L'exploitation des dernières avancées en matière de TIC favorisera l'efficacité du stockage, de la sauvegarde, de la protection, de la récupération, de l'archivage et du partage des données au sein des structures du Secrétariat et de ses affiliés, ainsi qu'entre les États membres et la région. Des protocoles d'accès aux données doivent être élaborés et publiés afin que les utilisateurs sachent à quoi s'attendre.

**Objectif 5.5 :** Mettre en place un système d'information de gestion efficace

Un système d'information de gestion (SIG) doit être mis en place pour inculquer à la direction des institutions une culture de prise de décisions opportunes sur la mise en œuvre et le suivi des activités statistiques afin de promouvoir l'efficacité de la prestation des services statistiques. En dépit de ce qui peut être considéré comme un investissement relativement coûteux, un MIS rendra les opérations de la future organisation statistique du Secrétariat efficaces dans un contexte régional. D'autres institutions - affiliées au Secrétariat et aux INS/OSN - pourraient également envisager de créer leur propre MIS (si elles n'en disposent pas actuellement) à long terme. Divers canaux de partage des données - modèles électroniques standardisés pour la collecte et la publication des données, intranets et Internet - devraient être mis en place.

Tableau 17 : Cadre de résultats de l'objectif stratégique 5 - Capacité statistique adéquate dans le SSR, y compris les États membres

Domaine statistique	Objectifs	Résultats escomptés	Résultats attendus	Indicateurs de performance
Capacité de gestion statistique	Fournir des capacités administratives suffisantes, diverses et en nombre correspondant aux exigences des secteurs statistiques établis de l' SSR	Détail des effectifs de gestion par secteur	Un SSR bien géré	Création de l'IRSO et publication de son organisation
	Accroître la capacité de gestion des SSN des États membres dans les secteurs prioritaires nécessitant une capacité supplémentaire.	Liste du personnel supplémentaire nécessaire par secteur prioritaire	Des SSR solides	Nombre d'États membres signalant une augmentation du personnel d'encadrement dans leur SSN
Capacité professionnelle en matière de statistiques	Fournir des compétences statistiques, en particulier des méthodologies de processus statistique et d'harmonisation des données, à l' SSR, conformément à l'ensemble de la chaîne de valeur statistique - identification des besoins, collecte des données, traitement, analyse, diffusion et archivage.	Détail des effectifs professionnels par secteur  Programme d'harmonisation des processus et des données statistiques  Programme d'harmonisation des données existantes dans les États membres par le biais du retraitement.	Une utilisation plus large des statistiques disponibles par les parties prenantes dans le SSR et ailleurs due à leur comparabilité  Des politiques de révision et de correction des statistiques officielles dans les États membres  Une politique et une prise de décision mieux informées par la disponibilité de données harmonisées et retraitées, disponibles pour	Création de l'IRSO et publication de son organisation  Mise à disposition du public du programme d'harmonisation des processus et des données statistiques de l'IRSO.  Déclarations relatives à la politique statistique en matière de révisions et de corrections publiées par les États membres
	Former le personnel de base aux méthodologies de normalisation et harmonisation des méthodologies	Personnel de base possédant des compétences en matière de normalisation et d'harmonisation	Attentes accrues des parties prenantes à l'égard de l' SSR	Création de l'IRSO et publication de son organisation
	Renforcer les compétences professionnelles des SSN des États membres dans les secteurs prioritaires nécessitant des capacités supplémentaires.	Une évaluation des besoins en compétences  Un programme de recrutement des compétences.	Amélioration des services statistiques aux parties prenantes	Nombre d'États membres ayant entrepris une évaluation des compétences et ayant élaboré un programme de recrutement des compétences.

Domaine Statistique	Objectifs	Résultats Escomptés	Résultats Attendus	Indicateurs de Performance
	Promouvoir la formation statistique dans le cadre de partenariats entre l'IRSO et les NSI/NSO, d'une part, et les institutions de formation à l'intérieur et à l'extérieur de la région, d'autre part.	Accords de partenariat entre l'IRSO et les NSO/NSI, d'une part, et les institutions de formation, d'autre part.	Confiance accrue dans l'IRSO et les NSO/NSI due à l'amélioration des compétences	Accord de partenariat entre l'IRSO et les institutions de formation annoncés/publiés  Nombre d'Etats membres ayant des accords de partenariat entre l'IRSO et les institutions de formation annoncés/publiés
	Promouvoir des programmes de formation en cours d'emploi pour les NSI/NSO des États membres.	Programme de formation en cours d'emploi dans chaque NSO/NSI  Matériel de formation disponible	Confiance accrue dans l'IRSO et les NSO/NSI grâce à l'amélioration des compétences.	Publication du nombre d'États membres ayant suivi une formation en cours d'emploi
Compétences statistiques pour les utilisateurs du secteur public	Transmettre des connaissances statistiques aux utilisateurs du secteur public.	Programme d'ateliers de formation ou autres arrangements pour les membres des médias, etc.	Meilleure interprétation des statistiques par le public	Nombre d'institutions/agences ayant participé à des ateliers de formation à la maîtrise de la statistique
Infrastructure des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)	Mettre en place les TIC en tant que condition préalable à l'avancement du développement statistique dans la région et dans les États membres.	Système TIC mis en œuvre à l'IRSO et dans les États membres	Délai d'exécution rapide des résultats et de la prise de décision	Nombre d'États membres ayant mis en place une infrastructure TIC publié  Existence d'une infrastructure TIC à l'IRSO publié
	Mettre en place à l'IRSO un système d'information de gestion (MIS)	MIS en place	La prise de décisions de la direction est plus rapide	Publication de l'existence du MIS à l'IRSO

### 3.1 Plans d'action

Chacun des objectifs stratégiques est assorti d'un plan d'action pour la période de cinq ans 2021-2025. Comme c'était le cas pour la cartographie des objectifs stratégiques, les objectifs spécifiques sont pris en compte dans le plan d'action mais ne sont pas isolés individuellement. Pour chaque domaine statistique, chaque plan d'action indique les résultats attendus, les activités permettant d'atteindre les résultats, les institutions responsables de la mise en œuvre de l'activité et les délais.

En substance, les tableaux des plans d'action représentent les interventions à entreprendre pour atteindre l'intention d'un objectif stratégique particulier.

Tableau 18 : Objectif stratégique 1 - Statistiques et indicateurs disponibles pour répondre aux besoins de l'IGAD

Domaine statistique	Résultats attendus	Activités	Responsabilité	Dates limites
Statistiques démographiques et vitales	Données démographiques et statistiques vital disponibles dans les États Membres pour les opérations du Secrétariat et des affiliés.	Soutenir les États membres dans l'exécution du recensement démographique et des habitations (PHC) et/ou de la grande enquête, y compris les résultats du recensement.	NSOs/NSI des Etats membres / Secrétariat de l'IGAD (IRSO)	2021-2025
	Statistiques régionales publiées	Rassembler les statistiques des États membres et publier des statistiques régionales sur la population et les services connexes.	Secrétariat de l'IGAD (IRSO)	2021-2025
	Personnel et infrastructures appropriées dans les NSIs/NSOs/ SSN et au Secrétariat et affiliés.  Capacité de traitement des données, d'analyse et de et de diffusion des données établies ou renforcées dans les États membres et les RSO.	Mettre en place des mesures pour renforcer la capacité analytique, la diffusion, l'archivage et l'utilisation des données dans les États membres et la région.	Secrétariat de l'IGAD (IRSO)	2021-2025
Statistiques vitales	Systèmes d'enregistrement des statistiques vitales dans tous les États membres ; Statistiques vitales annuelles pour tous les États membres Publication des statistiques régionales du CRVS.	Produire et publier les statistiques vitales annuelles des États membres de base.	NSOs/NSIs des États membres	2021-2025 Annuel
		Produire et publier les Statistiques vitales annuelles régionales	Secrétariat de l'IGAD (IRSO)	2021-2025 Annuel
Statistiques sur la Migration Réfugiés, Personnes déplacées à l'intérieur (IDP) et Trafic d'êtres humains	Statistiques sur la migration pour les États membres et pour la région <ul style="list-style-type: none"> <li>Immigrants et émigrants</li> <li>Données sur les migrations transfrontalières</li> <li>Réfugiés</li> <li>Demandeurs d'asile</li> </ul>	Collecter et publier les statistiques sur les migrations des États membres	États membres / Secrétaire de l'IGAD (IRSO)	2021-2025 Mensuel
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (IDPs)</li> </ul>	Collecter et publier les statistiques sur les personnes déplacées (IDP) des Etats membres	Secrétariat de l'IGAD (IRSO)	2021-2025 Mensuel
	Ensembles de données régionales	Produire et publier des statistiques régionales sur les migrations et les personnes déplacées (IDP)	Secrétariat de l'IGAD (IRSO)	2021-2025 Annuel
Statistiques sur le changement climatique et l'environnement	Statistiques géospatiales et de télédétection publiées	Préparer des modèles standardisés pour collecter et publier les statistiques géospatiales et de télédétection des États membres.	États membres / Secrétaire de l'IGAD (IRSO)	2021-2025 Annuel
		Publier les statistiques géospatiales et de télédétection des États membres.	Les États membres et l'ICPAC	2021-2025 Mensuel

Domaine statistique	Résultats attendus	Activités	Responsabilité	Dates limites
<ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion des statistiques, géospatiale et télédétection</li> </ul>	Recensement de toutes les stations climatiques actives et de leurs enregistrements de statistiques dans les centres météorologiques nationaux.	Rassembler et publier des statistiques géospatiales et de télédétection des États membres pour la région.	ICPAC et IGAD Secrétariat (IRSO)	2021-2025 Trimestriel
	Intégration de la Géo/EO dans divers secteurs par les États membres.	Fournir un soutien technique aux États membres pour intégrer la Geo/EO dans leurs différents secteurs.	Les États membres, ICPAC	2021-2025 Trimestriel
	Politiques ou stratégies d'infrastructure nationale des statistiques spatiales mises en place par les États Membres.	Fournir un soutien technique aux États membres pour établir/renforcer les politiques ou stratégies d'infrastructures nationales de statistiques spatiales.	Les États membres ICPAC, IGAD Secrétariat (IRSO)	2021-2025 Biennuel
	Capacité de tous les États membres à établir des statistiques sur l'environnement pour collecter et traiter des données géospatiales et de télédétection.	Fournir un soutien aux États membres pour la formation afin de renforcer les capacités.	Les États membres ICPAC, IGAD Secrétariat (IRSO)	2021-2025 Annuel
<ul style="list-style-type: none"> <li>Surveillance du climat, diagnostics, prévisions et alerte précoce</li> </ul>	Publication de produits et services climatiques	Mettre en place des registres standardisés permettant aux États membres d'enregistrer et de publier les produits et services climatiques.	Les États membres and ICPAC	2021-2025 Trimestriel
		Rassembler dans un registre régional et publier les produits et services climatiques.	ICPAC et IGAD Secrétariat (IRSO)	2021-2025 Trimestriel
	Produits / applications d'observation géo/terrestre (EO) publiés par les États membres	Préparer/réviser des modèles standardisés pour la collecte et la publication des produits/applications Géo/EO	Les États membres ICPAC, IGAD Secrétariat (IRSO)	2021-2025 Annuel
		Publier les produits/applications Géo/EO des États membres.	Les États membres and ICPAC	2021-2025 Mensuel
		Rassembler pour la région les produits/applications Géo/EO des États membres et les publier.	ICPAC et IGAD Secrétariat (IRSO)	2021-2025 Trimestriel
	Capacité de tous les États membres à produire et publier des produits/applications géo/observation de la Terre (EO).	Soutien aux États membres pour la formation du personnel de base pour la production et la publication des produits/applications Géo/EO.	ICPAC les États membres, IGAD Secrétariat (IRSO)	2021-2025 Annuel
	Cadres/stratégies/plans nationaux pour les services climatiques publiés par les États membres	Développer/réviser le contenu standardisé des services climatiques souhaités dans les cadres/stratégies/plans nationaux.	ICPAC les États membres, IGAD Secrétariat (IRSO)	2021-2025 Annuel
	Publier les cadres/stratégies/plans nationaux pour chaque État membre	ICPAC les États membres, IGAD Secrétariat (IRSO)	2021-2025 Annuel	

Domaine statistique	Résultats attendus	Activités	Responsabilité	Dates limites
		Compiler et publier un compendium de tous les cadres/stratégies/plans nationaux concernant la sous-région.	ICPAC et IGAD Secrétariat (IRSO)	2021-2025 Annuel
	Perspectives climatiques saisonnières nationales objectivement consolidées, produites et publiées par les États membres.	Développer/réviser le contenu et le format standardisés des perspectives climatiques saisonnières climatologiques nationales consolidées	ICPAC et États membres	2021-2025 Annuel
		Publier des perspectives climatiques saisonnières consolidées pour chaque État membre	États membres et ICPAC	2021-2025 Trimestriel
		Intégrer les perspectives climatiques saisonnières consolidées pour chaque État membre dans une perspective régionale.	ICPAC, États membres et Secrétariat de l'IGAD (IRSO)	2021-2025 Biennuel
		Rapports des États membres sur les stations météorologiques et hydrologiques nationales (SMHN) qui forment des personnes aux niveaux national et régional.	Développer/réviser des registres standardisés pour que les États membres enregistrent et rendent compte des NMHS qui forment des personnes et du contenu de la formation aux niveaux national et sous-national.	ICPAC, États membres et Secrétariat de l'IGAD (IRSO)
	Rappports des États membres sur les stations météorologiques et hydrologiques nationales (SMHN) qui forment des personnes aux niveaux national et régional.	Consolider les registres des États membres en un registre régional sur la formation des NMHS.	ICPAC et États membres	2021-2025 Annuel
		Soutenir les États membres dans la formation de leur personnel de base au renforcement des capacités de formation des NMHS.	ICPAC, États membres et Secrétariat de l'IGAD (IRSO)	2021-2025 Biennuel
		Mise en œuvre des Systèmes de calcul informatique de pointe (HPC) par les États membres afin de développer de manière indépendante des prévisions climatiques mensuelles et saisonnières nationales et régionales en utilisant des procédures de prévision objectives.	Elaborer/réviser un programme de suivi de la capacité nationale à exploiter activement les ICPAC ICPAC pour développer de manière indépendante des prévisions climatiques nationales et régionales mensuelles et saisonnières en utilisant des procédures de prévision objectives.	ICPAC, États membres et Secrétariat de l'IGAD (IRSO)
		Aide aux États membres pour former le personnel de base à l'utilisation des ICPAC HCP afin de développer de manière indépendante des prévisions climatiques nationales et sous-nationales mensuelles et saisonnières en utilisant des prévisions objectives. Procédures	ICPAC, États membres et Secrétariat de l'IGAD (IRSO)	2021-2025 Annuel
• Applications climatiques	Applications (outils, conseils, stratégies, politiques, programmes, forums, plans, services, initiatives) mises en place pour atténuer les effets du changement climatique.	Mise en place d'un inventaire des applications à utiliser pour atténuer les impacts désastreux ou les risques de dégradation de l'environnement.	ICPAC, États membres et Secrétariat de l'IGAD (IRSO)	2021-2025 Annuel

Domaine statistique	Résultats attendus	Activités	Responsabilité	Dates limites
(Changement climatique, hydrologie)	Les impacts ou effets négatifs du changement climatique	Les effets du changement climatique convenus entre les États membres et ICPAC.		
	Stratégies, politiques et programmes soutenus par les États membres pour faire face aux problèmes relatifs au changement climatique	Élaborer/réviser le contenu normalisé des services climatiques souhaités pour les stratégies, politiques et programmes nationaux visant à faire face aux problèmes relatifs au changement climatique.	ICPAC, États membres et Secrétariat de l'IGAD (IRSO)	2021-2025 Annuel
		Stratégies, politiques et programmes nationaux pour faire face aux problèmes de changement climatique	États membres, ICPAC et IGAD Secrétariat (IRSO)	2021-2025 Annuel
		Mettre en place un inventaire des stratégies, politiques et programmes nationaux visant à	ICPAC et États membres	2021-2025 Annuel
	Nombre de forums et d'initiatives régionales et nationales sur le changement climatique soutenus par l'ICPAC.	Développer un programme de dialogue à travers des forums et d'autres initiatives entre les États membres et la région.	ICPAC, États membres et Secrétariat de l'IGAD (IRSO)	2021-2020 Biannuel
		Programmer et suivre les forums et initiatives régionaux et nationaux sur le changement climatique.	ICPAC, États membres et Secrétariat de l'IGAD (IRSO)	2021-2025 Biannuel
	Nombre de services de renforcement des capacités en matière de changement climatique soutenus par l'ICPAC pour les institutions régionales et nationales.	Mettre en place/mettre à jour un inventaire des services de renforcement des capacités en matière de changement climatique soutenus par l'ICPAC pour les institutions régionales et nationales.	ICPAC, États membres et Secrétariat de l'IGAD (IRSO)	2021-2025 Trimestriel
		Institutions régionales et nationales	ICPAC, États membres et Secrétariat de l'IGAD (IRSO)	2021-2025 Biannuel
		Développer et mettre en œuvre un plan de suivi et d'évaluation de la performance des services de renforcement des capacités.	ICPAC, États membres et Secrétariat de l'IGAD (IRSO)	2021-2025 Annuel
	Rapports des États membres sur la mise en place ou la réalisation d'une politique/stratégie/plan intégré sur le changement climatique.	Soutien aux États membres pour la formation du personnel de base chargé de gérer les services de renforcement des capacités.	États membres, ICPAC et IGAD Secrétariat (IRSO)	2021-2025 Annuel
		Publier l'ensemble des politiques/stratégies/plans intégrés des États membres relatifs au changement climatique dans les régions.	États membres, ICPAC et IGAD Secrétariat (IRSO)	2021-2025 Annuel

Domaine statistique	Résultats attendus	Activités	Responsabilité	Dates limites
	Rapport des États membres sur l'augmentation de la capacité de résilience pour réduire et gérer les impacts et les catastrophes climatiques.	Élaborer/réviser un modèle permettant aux États membres de faire état d'une capacité de résilience accrue pour réduire et gérer les impacts du et les catastrophes climatiques.	ICPAC, États membres et Secrétariat de l'IGAD (IRSO)	2021-2025 Annuel
<ul style="list-style-type: none"> <li>Statistiques sur la gestion des Risques liés aux Catastrophes (DRM)</li> </ul>	Réduction des pertes dues aux catastrophes causées par les changements météorologiques et climatiques	Collecter et publier des données sur les catastrophes provenant des stations météorologiques et des agences environnementales des États membres.	États membres, ICPAC, IDDRSI, IGAD Secrétariat (IRSO)	2021-2025 Mensuel
		Rassembler et publier des données régionales	ICPAC, IDDRSI	2021-2025 Biannuel
	Mécanismes (politiques et plans) mis en place pour atténuer les risques liés aux catastrophes dues au changement climatique dans les États membres.	Mettre en place / mettre à jour et publier un inventaire des mécanismes (politiques et plans) pour atténuer les risques associés aux catastrophes dues au changement climatique	ICPAC, IDDRSI	2021-2025 Biannuel
		Publier les mécanismes (politiques et plans) mis en place dans les États membres pour atténuer les risques de catastrophes liés au changement climatique.	États membres, ICPAC, IDDRSI, IGAD Secrétariat (IRSO)	2021-2025 Biannuel
		Consolider et publier au niveau régional les mécanismes (politiques et plans) dans les États membres pour atténuer les risques liés aux catastrophes dues au changement climatique.	ICPAC	2021-2025 Biannuel
	Stratégies nationales et locales de réduction des risques de catastrophes dans les États membres, conformément au cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes 2015-2030.	Publier les stratégies nationales et locales de réduction des risques de catastrophes des États membres conformément au cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes 2015-2030.	États membres, ICPAC, IGAD Secrétariat (IRSO)	2021-2025 Annuel
		Consolider et publier au niveau régional les stratégies nationales et locales de réduction des risques de catastrophes des États membres, conformément au le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes 2015-2030	ICPAC et IGAD Secrétariat (IRSO)	2021-2025 Annuel
	Le nombre de programmes et d'initiatives internationaux, régionaux et bilatéraux dans les États membres en vue de promouvoir les échanges de sciences, de technologies et d'innovations dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe pour les pays en développement.	Enregistrer et publier les rapports des États membres sur le nombre de programmes et d'initiatives internationaux, régionaux et bilatéraux en vue de promouvoir les échanges de sciences, de technologies et d'innovations dans le domaine de la réduction des risques de catastrophes pour les pays en développement.	États membres, ICPAC, IGAD Secrétariat (IRSO)	2021-2025 Annuel

Domaine statistique	Résultats attendus	Activités	Responsabilité	Dates limites
		Rassembler les bilans alimentaires des États membres (en tonnes métriques), les intégrer dans un bilan alimentaire (en tonnes métriques) et le publier au niveau régional.	ICPAC et IGAD Secrétariat (IRSO)	2021-2025 Biennuel
• Résilience	Indicateurs permettant de faciliter la surveillance de la résilience face aux catastrophes naturelles	Produire et publier des indicateurs dans les États membres pour faciliter la surveillance de la résilience face aux catastrophes naturelles.	États membres, ICPAC et IGAD Secrétariat (IRSO)	2021-2025 Trimestriel
		Rassembler les indicateurs des États membres pour faciliter la surveillance de la résilience face aux catastrophes naturelles et les publier au niveau régional.	ICPAC et IGAD Secrétariat (IRSO)	2021-2025 Biennuel
	Plans de développement nationaux ayant intégré le changement climatique produits et publiés par les États membres	Publier les plans de développement nationaux des États membres qui ont intégré le changement climatique.	États membres, ICPAC et IGAD Secrétariat (IRSO)	2021-2025 Biennuel
		Compiler et publier les plans de développement nationaux des États membres qui ont intégré le changement climatique au niveau régional.	ICPAC et IGAD Secrétariat (IRSO)	2021-2025 Annuel
	L'indice de volatilité des prix alimentaires intérieurs (VI) produit et publié par les États membres.	Publier l'indice de volatilité des prix alimentaires intérieurs des États membres (VI) ainsi que les indicateurs permettant de faciliter la surveillance de la résilience face aux catastrophes naturelles	États membres, ICPAC et IGAD Secrétariat (IRSO)	2021-2025 Trimestriel
		Publier les indices de volatilité des prix des denrées alimentaires dans les États membres au niveau régional, ainsi que les indicateurs permettant d'informer les autorités nationales. la facilitation de la surveillance de la résilience face aux catastrophes naturelles.	ICPAC et IGAD Secrétariat (IRSO)	2021-2025 Biennuel
	La proportion de la surface agricole consacrée à l'agriculture productive et durable produite et publiée par les États membres.	Publier les proportions de la surface agricole consacrée à l'agriculture productive et durable dans les États membres	États membres, ICPAC et IGAD Secrétariat (IRSO)	2021-2025 Annuel
		Publier les proportions de la surface agricole consacrée à l'agriculture productive et durable dans les États membres au niveau régional.	ICPAC et IGAD Secrétariat (IRSO)	2021-2025 Chaque 1, 5 - 2 ans
	La valeur proportionnelle (USD) de l'aide humanitaire admissible du pays.	Publier les rapports des États membres sur la valeur proportionnelle (USD) des aides admissibles.	États membres, ICPAC et IGAD Secrétariat (IRSO)	2021-2025 Trimestriel

Domaine statistique	Résultats attendus	Activités	Responsabilité	Dates limites
	Demandes lors des crises signalées par les États membres	Les demandes d'aide humanitaire des pays pendant de crise.		
		Intégrer et publier au niveau régional les rapports des États membres sur la valeur proportionnelle (USD) des demandes d'aide humanitaire des pays admissibles pendant les crises.	ICPAC et IGAD Secrétariat (IRSO)	2021-2025 Biannuel
	Cadres juridiques fonctionnels pour la gestion des risques de catastrophes et le renforcement de la résilience, élaborés ou en cours d'élaboration par les États membres.	Publier les cadres juridiques fonctionnels des États membres pour la gestion des risques de catastrophes et le renforcement de la résilience.	États membres, ICPAC et IGAD Secrétariat (IRSO)	2021-2025 Biannuel
		Rassembler et publier les cadres juridiques fonctionnels des États membres pour la gestion des risques de catastrophes et le renforcement de la résilience au niveau régional.	ICPAC et IGAD Secrétariat (IRSO)	2021-2025 Annuel
	La proportion de décès liés aux conflits et aux catastrophes naturelles publiée par les États membres	Publier la proportion de décès relatifs aux conflits et aux catastrophes naturelles pour chaque État membre.	États membres, ICPAC et IGAD Secrétariat (IRSO)	2021-2025 Mensuel
		Rassembler et publier la proportion de décès relatifs aux conflits et aux catastrophes naturelles pour chaque État membre.	ICPAC et IGAD Secrétariat (IRSO)	2021-2025 Trimestriel
Statistiques relatives à la santé	Systèmes d'information sur la santé dans tous les États membres	Produire et publier les statistiques sanitaires de base des États membres	NSOs des États membres	2021-2025 Annuel
	Statistiques sanitaires pour tous les États membres			
	Données régionales publiées par le Secrétariat	Produire et publier des données régionales sur la santé	Secrétariat d'IGAD (IRSO)	2021-2025 Annuel
Statistiques relatives au genre	Statistiques relatives au genre pour tous les États membres	Produire et publier des statistiques de base relatives au genre dans les États membres	NSOs des États membres	2021-2025 Annuel
	Données régionales	Produire et publier des statistiques régionales relatives au genre	Secrétariat d'IGAD (IRSO)	2021-2025 Annuel
Pauvreté, conditions de vie et revenus	Données et indicateurs de pauvreté pour tous les États membres et la région	Produire et publier des données et des indicateurs de pauvreté pour les États membres	NSOs des États membres	2021-2025 Annuel
	Indicateurs de pauvreté intégrés dans les enquêtes régulières pour tous les États membres	Fournir un soutien technique aux États membres lors de l'incorporation d'indicateurs de pauvreté dans les enquêtes régulières	NSOs des États membres / Secrétariat de l'IGAD (IRSO)	2021-2025 Annuel
	Données régionales	Produire et publier des statistiques régionales relatives à la pauvreté	Secrétariat d'IGAD (IRSO)	2021-2025 Annuel

Domaine statistique	Résultats attendus	Activités	Responsabilité	Dates limites
Indice/indices de la production [Statistiques des entreprises]	Registres nationaux automatisés des entreprises Données sur les entreprises pour tous les États membres Personnel de base compétent en matière d'enquêtes de conjoncture et de registres des entreprises dans chaque INS et à l'IRSO et registres d'entreprises dans chaque NSO et à l'IRSO	Produire et publier des statistiques sur les entreprises des États membres	NSO des États membres	2021-2025 Annuel
	Données régionales  Un registre régional des entreprises	Compiler un registre régional des entreprises et publier des statistiques régionales sur les entreprises	Secrétariat d'IGAD (IRSO)	2021-2025 Annuel
Indices de prix	Indices des prix à la consommation et indices des prix à la production publiés mensuellement par tous les États membres.  Indices des prix à la consommation et des prix à la production pour la région et les États membres.  Personnel de base pour les statistiques des prix dans chaque NSI/OSN	Produire et publier des statistiques sur les prix des États membres  Mettre en place le personnel de base pour le CPI et le PPI	NSO des États membres  NSO des États membres	2021-2025 Mensue 
	Indice régional harmonisé des prix à la consommation (HCPI)	Compiler et publier les statistiques régionales harmonisées des prix	Secrétariat d'IGAD (IRSO)	2021-2025 Mensue 
Statistiques du commerce international de marchandises (IMTS)	Statistiques du commerce international de marchandises pour les États membres	Produire et publier les IMTS pour les États membres	NSO des États membres	2021-2025 Mensue 
		Concevoir/mettre en œuvre un format uniforme pour la soumission des données des États membres pour la ITSD	Secrétariat d'IGAD (IRSO)	2021-2025
	Une base de données intégrée de statistiques commerciales de l'IGAD (IITSD).	Établir et mettre à jour l'IGAD (IITSD)	Secrétariat de l'IGAD (IRSO)	2021-2025
		Publier les IMTS régionaux	Secrétariat d'IGAD (IRSO)	2021-2025 Mensue 
Statistiques énergétiques	Statistiques sur l'énergie produite (générée, importée, exportée) par chaque État membre  Énergie importée et exportée par chaque État membre	Produire et publier des statistiques de base des États membres sur l'énergie	NSO des États membres	2021-2025 Annuel

Domaine statistique	Résultats attendus	Activités	Responsabilité	Dates limites
	Statistiques régionales sur l'énergie de tous les États membres	Compiler et publier des statistiques régionales sur l'énergie	Secrétariat de l'IGAD (IRSO)	2021-2025 Annuel
<b>Paix et sécurité</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Alerte précoce et réaction rapide en cas de conflit</li> </ul>	Rapport sur les statistiques relatives aux décès liés aux conflits dans les États membres	Élaborer et publier des statistiques sur les conflits	NSOs des États membres / Structures de sécurité	2021-2025 Mensuel
		Compiler et publier des statistiques sur les conflits résolus pour les États membres.	NSOs des États membres / Structures de sécurité	2021-2025 Mensuel
	Rapport sur les statistiques relatives aux conflits armés résolus par le biais des mécanismes de soutien de l'IGAD	Compiler et publier des statistiques sur les conflits armés résolus par le biais des mécanismes de soutien de l'IGAD.	Secrétariat d'IGAD (IRSO)	2021-2025 Mensuel
<ul style="list-style-type: none"> <li>Menaces de sécurité transnationales</li> </ul>	Rapport sur le nombre d'États membres qui mettent en œuvre les recommandations adoptées lors des réunions régionales de l'IGAD sur les menaces à la sécurité transnationale.	Compiler et publier des rapports sur le nombre d'États membres qui mettent en œuvre les recommandations adoptées lors des réunions régionales de l'IGAD sur les menaces à la sécurité transnationale.	Secrétariat de l'IGAD (IRSO)	2021-2025 Mensuel
<ul style="list-style-type: none"> <li>Compiler et publier des statistiques régionales sur la gouvernance, la démocratie, les droits de l'homme, la paix et la sécurité.</li> </ul>	Rapport sur les statistiques relatives aux populations des États membres estimant qu'il existe des mécanismes et des institutions de contrôle efficaces pour demander des comptes à leurs dirigeants.	Compiler et publier des rapports sur les statistiques relatives aux populations des États membres estimant qu'il existe des mécanismes et des institutions de contrôle efficaces pour demander des comptes à leurs dirigeants.	États membres / Secrétariat de l'IGAD (IRSO)	2021-2025 Annuel
	Rapport sur le nombre d'États membres qui ont entrepris des réformes électorales par le biais de processus consultatifs nationaux au cours des dernières années.	Compiler et publier des rapports sur le nombre d'États membres qui ont entrepris des réformes électorales par le biais de processus consultatifs nationaux dans les domaines suivants des réformes électorales par le biais de processus consultatifs nationaux au cours des 3 à 5 dernières années.	Secrétariat d'IGAD (IRSO)	2021-2025 Annuel
	Statistiques relatives à la criminalité pour tous les États membres	Produire et publier les statistiques relatives à la criminalité de base des États membres	NSOs des États membres	2021-2025 Chaque 2-3 ans
	Publication de données régionales relatives à la criminalité	Compiler et publier des statistiques régionales relatives à la criminalité	Secrétariat d'IGAD (IRSO)	2021-2025 Chaque 2-3 ans
<ul style="list-style-type: none"> <li>Affaires humanitaires et reconstruction post-conflit</li> </ul>	Nombre d'États membres mettant en œuvre le cadre politique harmonisé de l'IGAD/UA en matière de PCRD	Compiler et publier des rapports sur le nombre d'États membres mettant en œuvre le cadre politique harmonisé IGAD/UA en matière de PCRD.	Secrétariat d'IGAD (IRSO)	2021-2025 Annuel

Domaine statistique	Résultats attendus	Activités	Responsabilité	Dates limites
et développement				
Statistiques du marché du travail	Statistiques sur le chômage, l'emploi et la productivité, etc. pour tous les États membres et harmonisées pour la région	Produire et publier des statistiques de base sur le marché du travail des États membres	NSOs des États membres	2021-2025 Mensuel
	Publication de données régionales	Produire et publier des statistiques régionales sur le marché du travail	Secrétariat d'IGAD (IRSO)	2021-2025 Annuel
Statistiques de l'éducation	Statistiques/indicateurs sur les systèmes d'éducation (résultats, processus et ressources) de tous les États membres	Produire et publier des statistiques de base sur l'éducation dans les États membres	NSOs des États membres	2021-2025 Annuel
	Données régionales dérivées des ensembles de données des États membres	Établir et publier des statistiques régionales sur l'éducation	Secrétariat d'IGAD (IRSO)	2021-2025 Annuel
Comptes nationaux	Tableaux des comptes nationaux pour tous les États membres	Produire et publier les tableaux de base des comptes nationaux des États membres	NSOs des États membres	2021-2025 Annuel
	Comptes régionaux harmonisés	Établir et publier les tableaux des comptes nationaux régionaux harmonisés	Secrétariat d'IGAD (IRSO)	2021-2025 Annuel
Dette extérieure et calendrier du service de la dette	Dette extérieure brute (USD)	Produire et publier les statistiques de base de la dette extérieure des États membres	NSOs des États membres	2021-2025 Annuel
	Données régionales dérivées des ensembles de données des États membres	Compiler et publier les statistiques de la dette extérieure	Secrétariat d'IGAD (IRSO)	2021-2025 Annuel
Finances publiques, fiscalité et secteur public	Statistiques sur les taux d'imposition et les changements dans les niveaux de dépenses publiques des États membres	Produire et publier la couverture des statistiques des finances publiques et du secteur public des États membres conformément au manuel GFS du FMI.	NSOs des États membres	2021-2025 Annuel
	Recettes du secteur public par source (administrations publiques, entreprises publiques) et dépenses (administrations publiques)			
	Données régionales publiées	Compiler et publier les GFS régionales	Secrétariat d'IGAD (IRSO)	2021-2025 Annuel
Santé reproductive	Proportion de femmes dans les populations transfrontalières et mobiles satisfaites des méthodes modernes de planification familiale	Produire et publier des statistiques des États membres sur la proportion de femmes dans les populations transfrontalières et mobiles satisfaites des méthodes modernes de planification familiale	NSOs des États membres	2021-2025 Mensuel

Domaine statistique	Résultats attendus	Activités	Responsabilité	Dates limites
	Données régionales sur les populations transfrontalières et mobiles provenant des États membres	Compiler et publier des données régionales sur les populations transfrontalières et mobiles	Secrétariat d'IGAD (IRSO)	2021-2025 Annuel
Bilan des paiements	Bilan des paiements (BOP) et leurs comptes (courant et capital) des États membres et de la région membres et de la région	Produire et publier des statistiques sur la balance des paiements des États membres	NSOs des États membres	2021-2025 Trimestriel
	Publication de la balance des paiements régionale	Compiler et publier des statistiques régionales sur le BOP.	Secrétariat d'IGAD (IRSO)	2021-2025 Annuel
Tourisme	Données sur le tourisme pour tous les États membres	Produire et publier des données sur le tourisme dans les États membres	NSOs des États membres	2021-2025 Annuel
		Mettre en œuvre un processus de collaboration entre les agences des parties prenantes dans les États membres pour produire des données complètes sur le tourisme.	NSOs des États membres / Secrétariat de l'IGAD (IRSO)	2021-2025 Annuel
	Données relatives au tourisme régional	Compiler et publier des données relatives au tourisme régional	Secrétariat d'IGAD (IRSO)	2021-2025 Annuel
• Infrastructure Statistiques du transport routier	Statistiques sur l'infrastructure routière (parc de véhicules à moteur, trafic de marchandises et de passagers) pour les États membres et la Région	Produire et publier les statistiques de base des États membres relatives au transport routier	NSOs des États membres	2021-2025 Annuel
	Statistiques régionales relatives au transport routier	Publier des statistiques régionales relatives au transport routier	Secrétariat d'IGAD (IRSO)	2021-2025 Annuel
• Statistiques relatives au transport ferroviaire	Statistiques sur l'infrastructure ferroviaire par type, matériel roulant et parc de véhicules à moteur pour le fret et fret, pour les États membres et la Région	Produire et publier les statistiques de base des États membres sur le transport ferroviaire	NSOs des États membres	2021-2025 Annuel
		Publier des statistiques régionales sur le transport ferroviaire	Secrétariat d'IGAD (IRSO)	2021-2025 Annuel
• Statistiques sur le transport aérien	Données pour tous les États membres sur les infrastructures de transport aérien, le trafic de passagers et de marchandises, pour les États membres et la région	Produire et publier les statistiques de base des États membres sur le transport aérien	NSOs des États membres	2021-2025 Annuel
		Publier des statistiques régionales sur le transport aérien	Secrétariat d'IGAD (IRSO)	2021-2025 Annuel
• Statistiques relatives au transport maritime	Données pour tous les États membres sur les infrastructures maritimes, le trafic de passagers et de marchandises pour les États membres et la région.	Produire et publier les statistiques de base des États membres sur le transport maritime	NSOs des États membres	2021-2025 Annuel
		Publier des statistiques régionales sur le transport maritime	Secrétariat d'IGAD (IRSO)	2021-2025 Annuel
Infrastructure Développement spécifique à l'IGAD	Résultats du plan de développement des infrastructures régionales de l'IGAD (IRIMP) - transport, énergie, ICT et eaux transfrontalières.	Collecter et publier des statistiques de base sur les résultats de l'IRIMP au niveau régional.	Secrétariat d'IGAD (IRSO)	2021-2025 Annuel

Domaines statistiques	Résultats attendus	Activités	Responsabilité	Dates limites
Recherche, science et technologie	Statistiques sur l'innovation, la recherche et le développement provenant des États membres	Produire et publier des statistiques sur la recherche fondamentale, la science et la technologie des États membres	NSO des États membres	2021-2025 Chaque 2-3 ans
	Statistiques régionales assemblées à partir des ensembles de données des États membres	Compiler et publier des statistiques régionales sur la recherche, la science et la technologie	Secrétariat d'IGAD (IRSO)	2021-2025 Chaque 2-3 ans
Statistiques sur les technologies de l'information et de la communication (TIC)	Statistiques sur les TIC disponibles pour tous les États membres	Produire et publier les statistiques de base des États membres sur les TIC	NSO des États membres	2021-2025 Annuel
	Statistiques régionales assemblées à partir des ensembles de données des États membres	Compiler et publier des statistiques régionales sur les TIC	Secrétariat d'IGAD (IRSO)	2021-2025 Annuel
		Concevoir/mettre en œuvre un programme de formation aux statistiques sur les TIC pour les États membres.	Secrétariat d'IGAD (IRSO)	2021-2025 (2021-2022)
Statistiques sur l'agriculture Statistiques sur l'économie bleue Statistiques sur le bétail	Des statistiques pour tous les États membres sur : la structure et la production du secteur agricole, les prix des produits agricoles, l'économie bleue, le bétail, etc.  Un système de gestion de l'information agricole de l'IGAD (IAIMS).  Un système de gestion de l'information sur le bétail (ILIMS) ;  Des bilans alimentaires pour les États membres et la région publiés annuellement.	Les États membres publient des données agricoles annuelles	NSO des États membres	2021-2025 Annuel
		Compiler et publier des données agricoles régionales	Secrétariat d'IGAD (IRSO)	2021-2025 Annuel
		Mettre en œuvre des mesures pour renforcer la collaboration entre les agences des parties prenantes dans les États membres	Secrétariat d'IGAD (IRSO)	2021-2025
		Mettre en œuvre un processus de collaboration entre les agences des parties prenantes dans les États membres afin de produire des statistiques agricoles complètes.	Secrétariat de l'IGAD (IRSO)  Secrétariat de l'IGAD (IRSO)	

Tableau 19 : Objectif stratégique 2 - Des statistiques régionales de qualité et comparables

Domaine statistique	Résultats attendus	Activités	Responsabilité	Dates limites
Harmonisation des recensements de la population et des enquêtes sur le logement et les ménages	<p>Groupe de travail technique</p> <p>Un programme d'harmonisation Un instrument d'harmonisation (Questionnaire) pour la satisfaction des utilisateurs et Les enquêtes sur les besoins des utilisateurs</p> <p>Des manuels sur les procédures et méthodologies d'harmonisation pour les recensements et les enquêtes.</p>	<p>Mettre en place un groupe de travail technique (GTT1) avec un point focal qui sera responsable de l'harmonisation des PHC et des enquêtes auprès des ménages. Le GTT1 doit être compétent en matière de processus et de méthodologie d'harmonisation des recensements et des enquêtes.</p> <p>Le groupe sera responsable de la coordination et de la supervision du développement des PHC et des enquêtes auprès des ménages dans la région.</p>	CRS / IGAD Secrétariat (IRSO)	2021-2025
	<p>Programme de formation Plans de suivi et d'évaluation</p> <p>Des données de recensement et d'enquête harmonisées pour les États membres et pour la région.</p>	<p>Développer des programmes d'harmonisation des PHC et des HHS pour les États membres, y compris des plans de travail régionaux et nationaux, des directives personnalisées, des plans de suivi et de rapport et un plan de validation des parties prenantes (qui couvrent les points suivants)</p>	GTT1	2021-2025
		<p>Entreprendre des enquêtes rapides sur la satisfaction des utilisateurs et l'évaluation des besoins afin d'établir une base de référence pour la comparabilité des données.</p>	GTT1	2021-2025
		<p>Définir le niveau ou la précision de la comparabilité à viser (par exemple, l'étendue du sujet, les concepts et les définitions, la méthodologie, les classifications, les dimensions clés de la qualité, etc.), le plan de mise en œuvre, les rôles des parties prenantes, etc.</p>	GTT1	2021-2025
		<p>Développer un programme de formation continue du personnel de mise en œuvre des NSO.</p>	GTT1 / CRS	2021-2025
		<p>Mettre en œuvre l'harmonisation réelle (plans de travail régionaux et nationaux et directives personnalisées)</p>	GTT1 / CRS	2021-2025
		<p>Mettre en œuvre des plans de suivi et de rapport pour le processus d'harmonisation (qualité des données, comparabilité,</p>	GTT1 / CRS	2021-2025
		<p>Mettre en œuvre un plan de validation de l'harmonisation</p>	GTT1 / CRS	2021-2025
Harmonisation des systèmes d'enregistrement des statistiques vitales	<p>Programmes d'harmonisation de l'enregistrement des statistiques vitales, et du retraitement des données disponibles</p>	<p>Créer un groupe de travail technique (GTT2), avec un point focal, chargé de l'harmonisation des systèmes/statistiques d'enregistrement vitales. Le GTT2 doit être compétent en ce qui concerne les processus d'harmonisation et la méthodologie en matière d'enregistrement et de statistiques vitales (CRVS). Le groupe sera responsable de</p>	CRS / IGAD Secrétariat (IRSO)	2021-2025

Domaines statistiques	Résultats attendus	Activités	Responsabilité	Dates limites
	Manuels sur les procédures et méthodes d'harmonisation	la coordination et la supervision du développement du CRVS dans la région.		
	Programme de formation Registres nationaux de la population Plans de suivi et d'évaluation Statistiques vitales harmonisées pour les États membres et pour la région	Le reste des activités suit le même schéma que celles du PHC et du HHS.	GTT2 / CRS	2021-2025
Harmonisation des statistiques relatives aux migrations	Groupe de travail technique	Mettre en place un groupe de travail technique (GTT3), avec un point focal, qui sera responsable de l'harmonisation des statistiques migratoires. Le GTT3 doit être compétent en matière de processus d'harmonisation et de méthodologie concernant les statistiques sur les migrations. Le groupe sera chargé de coordonner et de superviser le développement des statistiques sur les migrations dans la région	CRS / IGAD Secrétariat (IRSO)	2021-2025
	Programmes d'harmonisation des statistiques relatives aux migrations et retraitement des données disponibles			
	Manuels sur les procédures et méthodes d'harmonisation			
	Programme de formation Registres de migration Plans de suivi et d'évaluation Statistiques migratoires harmonisées pour les États membres et pour la région	Élaborer des programmes d'harmonisation des statistiques migratoires pour les États membres, y compris des plans de travail régionaux et nationaux, des lignes directrices personnalisées, des plans de suivi et d'établissement de rapports et un plan de validation par les parties prenantes (qui couvrent les points suivants)  Nature des flux migratoires (travail, famille, humanitaire) ; impact sur la composition du marché du travail (domination sectorielle) ; etc.]	GTT3 / CRS	2021-2025
		Le reste des activités suit le même schéma que celles du PHC et du HHS.	GTT3 / CRS	2021-2025
Harmonisation des statistiques relatives au genre	Groupe de travail technique	Mettre en place un groupe de travail technique (GTT4), avec un point focal, qui sera responsable de l'harmonisation des statistiques sur le genre. Le GTT4 doit être compétent en matière d'harmonisation des processus et de la méthodologie en matière de statistiques de genre. Le groupe sera responsable de la coordination	CRS / IGAD Secrétariat (IRSO)	2021-2025
	Programme d'harmonisation des statistiques sur le genre et retraitement des données disponibles			

Domaine statistique	Résultats attendus	Activités	Responsabilité	Dates limites
	Manuels sur les procédures et méthodes d'harmonisation	et la supervision du développement des statistiques sur le genre dans la région.		
	Programmes de formation Plans de suivi et d'évaluation Statistiques harmonisées sur le genre pour tous les États membres et pour la région	Le reste des activités suit le même schéma que celles du PHC et du HHS.	GTT4 / CRS	2021-2025
Harmonisation des statistiques sur la pauvreté et la distribution des revenus	Groupe de travail technique	Mettre en place un groupe de travail technique (GTT5), avec un point focal, qui sera responsable de l'harmonisation des statistiques sur la pauvreté. Le GTT5 doit être compétent en matière de processus et de méthodologie d'harmonisation des statistiques sur la pauvreté. Le groupe sera chargé de coordonner et de superviser le développement des statistiques sur la pauvreté dans la région.	CRS / IGAD Secrétariat (IRSO)	2021-2025
	Programme d'harmonisation des statistiques sur la pauvreté et retraitement des données disponibles			
	Manuels sur les procédures et méthodes d'harmonisation			
	Programme de formation Plans de suivi et d'évaluation Statistiques sur la pauvreté harmonisées pour tous les États membres et pour la région	Élaborer des programmes d'harmonisation des statistiques sur la pauvreté pour les États membres, y compris des plans de travail régionaux et nationaux, des lignes directrices personnalisées, des plans de suivi et d'établissement de rapports et un plan de validation par les parties prenantes. Pratiques internationales (ou régionales) concernant les concepts, la définition et les classifications de la pauvreté].	GTT5 / CRS	2021-2025
		Le reste des activités suit le même schéma que celles du PHC et du HHS.	GTT5 / CRS	2021-2025
Harmonisation des indices/indices de la production [Statistiques des entreprises].	Groupe de travail technique	Créer un groupe de travail technique (GTT6), avec un point focal, qui sera responsable de l'harmonisation des statistiques sur les entreprises. Le GTT6 doit être compétent en matière de processus d'harmonisation et de méthodologie concernant les statistiques sur les entreprises. Le groupe sera chargé de coordonner et de superviser le développement des statistiques sur les entreprises dans la région.	CRS / IGAD Secrétariat (IRSO)	2021-2025
	Programme d'harmonisation des statistiques sur les entreprises et retraitement des données disponibles Manuels sur les procédures et méthodes d'harmonisation			
	Programme de formation	Le reste des activités suit le même schéma que celles du PHC et du HHS.	GTT6 / CRS	2021-2025

Domaines statistique	Résultats attendus	Activités	Responsabilité	Dates limites
	<p>Plans de suivi et d'évaluation</p> <p>Statistiques harmonisées sur les entreprises pour tous les États membres et pour la région</p> <p>Un registre régional des entreprises à partir des registres nationaux des entreprises</p>			
Harmonisation des indices de prix	<p>Groupe de travail technique</p> <p>Programme d'harmonisation des indices de prix et retraitement des données disponibles</p> <p>Manuels sur les procédures et méthodes d'harmonisation</p>	<p>Créer un groupe de travail technique (GTT7), avec un point focal, qui sera responsable de l'harmonisation des indices des prix. Le GTT7 doit être compétent en matière de processus et de méthodologie d'harmonisation des indices de prix. Le groupe sera responsable de la coordination et de la supervision du développement des indices des prix dans la région.</p>	<p>CRS / IGAD Secrétariat (IRSO)</p>	<p>2021-2025</p>
	<p>Programme de formation Plans de suivi et d'évaluation</p> <p>Indices des prix harmonisés pour tous les États membres et pour la région</p> <p>Un indice des prix à la consommation harmonisé régional (HCPI).</p> <p>Données du Programme de comparaison internationale (ICP) pour tous les États membres.</p>	<p>Le reste des activités suit le même schéma que celles du PHC et du HHS.</p>	<p>GTT7 / CRS</p>	<p>2021-2025</p>
Harmonisation des statistiques du commerce international de marchandises	<p>Groupe de travail technique</p> <p>Programme d'harmonisation de l'IMTS et retraitement des données disponibles</p> <p>Manuels sur les procédures et méthodes d'harmonisation</p>	<p>Créer un groupe de travail technique (GTT8), avec un point focal, qui sera responsable de l'harmonisation des statistiques du commerce international de marchandises. Le GTT8 doit être compétent en matière de processus et de méthodologie d'harmonisation en ce qui concerne les IMTS. Le groupe sera responsable de la coordination et de la supervision du développement des IMTS dans la région</p>	<p>CRS/ IGAD Secrétariat (IRSO)</p>	<p>2021-2025</p>

Domaine statistique	Résultats attendus	Activités	Responsabilité	Dates limites
	Programme de formation Plans de suivi et d'évaluation IMTS harmonisé pour tous les États membres et pour la région	Le reste des activités suit le même schéma que celles du PHC et du HHS.	GTT8 / CRS	2021-2025
Harmonisation des statistiques du marché du travail	Groupe de travail technique  Programme d'harmonisation des statistiques du marché du travail et retraitement des données disponibles  Manuels sur les procédures et méthodes d'harmonisation	Mettre en place un groupe de travail technique (GTT9), avec un point focal, qui sera responsable de l'harmonisation des statistiques du marché du travail. Le GTT9 doit être compétent en matière de processus et de méthodologie d'harmonisation des statistiques du marché du travail. Le groupe sera chargé de la coordination et de la supervision du développement des statistiques du marché du travail dans la région	CRS / IGAD Secrétariat (IRSO)	2021-2025
	Programme de formation Plans de suivi et d'évaluation Statistiques harmonisées du marché du travail pour tous les États membres et pour la région	Le reste des activités suit le même schéma que celles du PHC et du HHS.	GTT9 / CRS	2021-2025
Harmonisation des comptes nationaux	Groupe de travail technique  Un programme régional pour la migration des comptes nationaux des États membres vers le SNA 2008  Manuels sur les procédures et méthodes d'harmonisation basées sur le SNA 2008 Programme de formation Plans de suivi et d'évaluation  IMTS harmonisé pour tous les États membres et pour la région	Mettre en place un groupe de travail technique (GTT10), avec un point focal, qui sera responsable de l'harmonisation des comptes nationaux. Le GTT10 doit être compétent en matière de processus et de méthodologie d'harmonisation des comptes nationaux. Le groupe sera chargé de la coordination et la supervision du développement des comptes nationaux dans la région	CRS / IGAD Secrétariat (IRSO)	2021-2025
		Le reste des activités suit le même schéma que celles du PHC et du HHS.	GTT10 / CRS	2021-2025
	Données harmonisées des comptes nationaux des États membres et de la région basées sur le SNA 2008			
Harmonisation des statistiques et des informations géospatiales	Cartes des produits statistiques sélectionnés	Fournir un soutien aux États membres pour la formation afin de renforcer les capacités.	ICPAC, IGAD Secrétariat (IRSO)	2021-2025 Annuel

Tableau 20 : Objectif stratégique 3 - Mettre en place un système statistique régional bien coordonné

Domaines statistiques	Résultats attendus	Activités	Responsabilité	Dates limites	
Mise en place et renforcement du système statistique régional de l'IGAD (SSR)	Mise en œuvre du protocole de coordination des statistiques de l'IGAD (CRSP)	Mettre en place un processus de signature et de ratification de l'CRSP par les États membres	Secrétariat d'IGAD	2021-2025 Année 1	
		Mettre en œuvre le protocole	Secrétariat d'IGAD / États membres	2021-2025 Year 2	
	Protocole pour l'échange de données entre les États membres et le Secrétariat	Élaborer un protocole pour l'échange de données entre les États membres et le Secrétariat	Secrétariat de l'IGAD (IRSO) / Etats membres / CRS / IRSO	2021-2025 Année 1	
	Modèles pour le transfert, la libération et la diffusion des données entre les NSOs et l'IRSO	Préparer des modèles pour le transfert, la libération et la diffusion/accès des données entre les NSOs et l'IRSO	IRSO / NSOs / CRS	2021-2025 Année 1	
	Une organisation/institut statistique régional(e)	Définir le rôle et les fonctions de l'IRSO dans l'SSR et son positionnement dans la hiérarchie institutionnelle du Secrétariat.		Secrétariat de l'IGAD / Etats membres (NSO) / ASCC / Partenaires de développement / Conseil des ministres	2021-2025 Année 1
		Définir une structure organisationnelle de l'IRSO et établir sa taille		Secrétariat de l'IGAD / Etats membres (NSO) / CRS	2021-2025 Bilan de la 1ère année : Année 4
		Définir et mettre en œuvre un cadre juridique pour l'établissement de l'IRSO		Secrétariat de l'IGAD / États membres États membres (NSO) / CRS / Conseil des ministres	2021-2025
		Fournir l'infrastructure de l'IRSO		Secrétariat d'IGAD / CRS	2021-2025
		Mise en place de l'IRSO		Secrétariat d'IGAD	2021-2025 Année 1
	Un comité régional des statistiques	Définir le rôle et les fonctions de l'CRS dans l'SSR		Secrétariat de l'IGAD / États membres (NSO)	2021-2025 Année 1
		Mettre en place CRS		Secrétariat d'IGAD	2021-2025 Année 1
	Groupes de travail techniques	Définir le rôle et les fonctions des GTT.		Secrétariat de l'IGAD / États membres (NSO)	2021-2025 Année 1
		Mettre en place des GTT en fonction des besoins		Secrétariat d'IGAD	2021-2025
	Renforcement des liens entre l'IRSO et le Secrétariat de l'IGAD Divisions, services spécialisés	Mémorandums d'accord (MOU) et/ou Protocole d'Accord (MOA) entre l'organisation statistique régionale et	Élaborer des MOU/MOA définissant la coordination statistique au sein du Secrétariat et de ses affiliés.	IRSO / Secrétariat de l'IGAD et affiliés	2021-2022 Année 1

Domaine statistique	Résultats attendus	Activités	Responsabilité	Dates limites
Institutions et programmes, bureaux des envoyés spéciaux et bureaux de liaison	Utilisateurs de statistiques, en définissant			
	Les obligations des uns et des autres	Élaborer et mettre en œuvre un protocole détaillant les principes et les procédures d'accès statistique pour l'SSR.	Secrétariat / États membres	2021-2022 Années 1 et 2
	Protocole de coordination des statistiques	Élaborer et mettre en œuvre un protocole détaillant les principes et les procédures d'accès aux données par les parties prenantes	IRSO / États membres / CRS / Secrétariat de l'IGAD	2021-2022 Année 1
Renforcement des systèmes statistiques nationaux (SSN) dans les États membres	Un protocole d'accès aux données	Élaborer et mettre en œuvre un programme de plaidoyer pour mettre à jour et orienter les INSO/NSI afin de les rendre explicitement indépendants sur le plan organisationnel et professionnel	Secrétariat de l'IGAD / CRS / CUA	2021-2023
		Mettre en œuvre le programme de sensibilisation afin d'obtenir le soutien des autorités politiques des États membres pour les mises à jour juridiques.	Secrétariat de l'IGAD / CRS	2021-2024
	Intégration des plans statistiques dans les programmes de développement nationaux	Élaborer et mettre en œuvre un programme de plaidoyer pour promouvoir une plus large utilisation des preuves statistiques dans l'élaboration des politiques, la planification et la prise de décision.	/Comité des ambassadeurs / Conseil des ministres / CUA	2021-2025
	NSDS harmonisées	Harmoniser les NSDS à l'IRSDS	Secrétariat de l'IGAD / États membres / CRS / GTT / Partenaires du développement	2021-2025
	Fonds statistique de l'IGAD	Créer un fonds pour les activités statistiques régionales	Secrétariat de l'IGAD / États membres / Partenaires du développement	2021-2025
	Rapports d'évaluation par les pairs	Définir et mettre en œuvre un programme d'évaluation par les pairs	Secrétariat de l'IGAD / États membres États membres / Partenaires du développement	2021-2025
	Participation aux structures du Système Statistique Africain (SSA) et d'autres organisations continentales et mondiales	Participation du Secrétariat de l'IGAD à toutes les activités du Groupe Technique Spécialisé de SHaSA 2.	Développer/mettre à jour un programme de participation à toutes les activités et événements des 18 groupes techniques spécialisés de SHaSA 2.	Secrétariat d'IGAD et CUA
Participation aux réunions du Comité exécutif de SHaSA 2.		Inclure la participation à la réunion du comité exécutif de SHaSA 2.	Secrétariat d'IGAD et CUA	2021-2025 Annuel
	Rapport de mise en œuvre de SHaSA 2	Préparer un rapport annuel sur la mise en œuvre de SHaSA 2 pour la région de l'IGAD.	Secrétariat d'IGAD et CUA	2021-2025 Annuel
	Collaboration avec l'ASCC et d'autres organisations continentales et mondiales	Développer/mettre à jour un programme pour	Secrétariat d'IGAD et CUA	2021-2025 Annuel

Tableau 21 : Objectif stratégique 4 - Les statistiques ont un profil élevé dans la région

Domaine statistique	Résultats attendus	Activités	Responsabilité	Dates limites
Plaidoyer pour les statistiques dans la région de l'IGAD	Stratégie de plaidoyer	Identifier et compiler et/ou mettre à jour une liste des principaux groupes de parties prenantes sur la base de leurs intérêts en matière de statistiques.	IRSO	2021-2025 Trimestriel
		Élaborer un programme de plaidoyer avec des messages destinés aux principaux groupes de parties prenantes en fonction de leurs intérêts.	IRSO	2021-2025 Biannuel
		Faire du plaidoyer statistique une activité régulière liée à la diffusion/l'accès aux données.	IRSO	2021-2025 En continu
		Initier des engagements avec les parties prenantes potentielles en se familiarisant avec ce qu'elles font. Suggérez-leur le type d'informations statistiques qu'elles peuvent utiliser pour être plus efficaces.	IRSO	2021-2025 Trimestriel
		Faites appel aux médias en répondant à leurs demandes et en leur proposant des cours de formation statistique de base.	IRSO	2021-2025 [Demandes : En continu]
Fourniture de services statistiques aux utilisateurs	Un réseau pour améliorer l'accès des utilisateurs aux services statistiques dans la région.	Mettre en place un système de prestation de services de technologie de l'information (ITSDS) comme mécanisme de promotion de la prestation efficace de services aux utilisateurs. Il s'agit d'un aspect de la mise en réseau	IRSO / IGAD Secrétariat	2021-2025 Révision : Annuel
		Installer une base de données régionale sur Internet pour faciliter la mise en réseau par l'ITSDS. Elle couvre une variété de sujets et est accessible aux principales parties prenantes, notamment les États membres.	IRSO / IGAD Secrétariat	2021-2025 Année 1
		Mettre en place une base de données régionale facile d'accès pour les utilisateurs afin de promouvoir une utilisation plus large et croissante des statistiques.	IRSO / IGAD Secrétariat	2021-2025 Année 1
		Constituer des archives d'ensembles de données pertinentes à l'usage des parties prenantes intéressées, notamment celles qui s'intéressent à l'extraction de données et à la recherche.	IRSO / IGAD Secrétariat	2021-2025 Mise à jour : Trimestriel
		Mettre en place des forums utilisateurs-producteurs pour promouvoir la participation des parties prenantes aux activités statistiques de la région.	IRSO / IGAD Secrétariat	2021-2025
		Utiliser les publications pour améliorer le travail en réseau (par exemple, l'annuaire statistique de l'IGAD, les faits et chiffres, etc.)	IRSO / IGAD Secrétariat	2021-2025 Annuel

Tableau 22 : Objectif stratégique 5 - Capacité statistique adéquate dans la région, y compris dans les États membres

Domaine statistique	Résultats attendus	Activités	Responsabilité	Dates limites
Capacité de gestion statistique	Personnel de direction	[" Créer] une structure organisationnelle de l'IRSO et établir sa taille " Voir Objectif stratégique 3].  Préparer une liste détaillée du personnel de direction. par secteur	Secrétariat d'IGAD / États membres (NSO)	2021-2025 (2021-2022)
Statistique Professionnelle	Personnel professionnel	Effectuer une évaluation des besoins en compétences	IRSO / États membres	2021-2025
		Mettre en place un programme de recrutement de compétences	Secrétariat d'IGAD	2021-2025
		Préparer un tableau détaillé du personnel professionnel par secteur	Secrétariat d'IGAD	2021-2025
	Programme de travail	Élaborer un programme de travail pour les activités statistiques et l'harmonisation des données.	IRSO / Secrétariat d'IGAD	2021-2025 (2021-2023)
		Élaborer un programme d'harmonisation (retraitement) des données existantes dans les États membres.	IRSO / CRS	2021-2025 (2021-2023)
		Identifier le personnel de base ayant une expertise en matière de normalisation et d'harmonisation.	IRSO / États membres	2021-2025 (2021-2023)
	Formation statistique	Mettre en place des accords de partenariat entre l'IRSO et les NSO/NSI, d'une part, et les institutions de formation, d'autre part.	IRSO / Secrétariat d'IGAD / CRS / États membres	2021-2025
		Mettre en place un programme de formation continue dans chaque NSO/NSI.	IRSO / Secrétariat d'IGAD / CRS / États membres	2021-2025
Mettre en place des supports de formation pour la formation continue		IRSO	2021-2025	
Compétences statistiques pour les utilisateurs du secteur public	Formation aux connaissances statistiques de base	Établir un programme d'ateliers de formation ou d'autres dispositions pour les membres des médias, etc.	IRSO / CRS	2021-2025
Technologies de l'information et de la communication (TIC)	Infrastructure TIC	Mettre en place un système de TIC à l'IRSO et dans les États membres	Secrétariat d'IGAD	2021-2025
		Mettre en place un MIS à l'IRSO et dans les États membres	Secrétariat d'IGAD	2021-2025

Domaine statistique	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	TOTAL
SG1 : Données et indicateurs disponibles pour répondre aux besoins statistiques d'IGAD						
Statistiques de la population	463,860	318,360	239,170	239,170	239,170	1,499,730
Statistiques vitales	110,320	110,320	110,320	110,320	110,320	551,600
Statistiques sur la migration	182,540	182,540	182,540	182,540	182,540	912,700
Statistiques sur les réfugiés, IDP et la traite des êtres humains	182,540	182,540	182,540	182,540	182,540	912,700
Changement climatique et environnement	332,730	332,730	332,730	332,730	332,730	1,663,650
Statistiques sur la gestion des risques de catastrophes	174,190	174,190	174,190	174,190	174,190	870,950
Statistiques sanitaires	113,260	113,260	113,260	113,260	113,260	566,300
Statistiques relatives au genre	107,180	107,180	107,180	107,180	107,180	535,900
Statistiques sur la pauvreté, les conditions de vie et les revenus	151,860	151,860	151,860	151,860	151,860	759,300
Indices de production [Statistiques des entreprises]	132,170	132,170	132,170	132,170	132,170	660,850
Indices de prix	132,370	132,370	132,370	132,370	132,370	661,850
Statistiques du commerce international de marchandises	217,130	217,130	217,130	217,130	217,130	1,085,650
Statistiques de l'énergie	13,500	13,500	13,500	13,500	13,500	67,500
Statistiques sur la paix et la sécurité : Gouvernance, Démocratie, État	198,630	198,630	198,630	198,630	198,630	993,150
Droit et droits de l'homme						
Statistiques du marché du travail	127,940	127,940	127,940	127,940	127,940	639,700
Statistiques de l'éducation (incluses dans Statistiques de la population - GTT1)	-	-	-	-	-	-
Comptes nationaux	188,630	188,630	188,630	188,630	188,630	943,150
Statistiques de la dette extérieure et agenda du service de la dette (Inclus dans les Statistiques des entreprises-GTT6)	-	-	-	-	-	-
Finances publiques, fiscalité et secteur public	92,800	92,800	92,800	92,800	92,800	464,000
Statistiques Santé reproductive	77,440	77,440	77,440	77,440	77,440	387,200

Balance des paiements (inclus dans Statistiques des entreprises-GTT6)	-	-	-	-	-	-
Tourisme	77,440	77,440	77,440	77,440	77,440	387,200
Statistiques sur l'infrastructure (incluses dans les GTT6)	-	-	-	-	-	-
Développement des infrastructures spécifiquement pour l'IGAD (inclus dans les services de consultants ou le temps du personnel de l'IGAD)	-	-	-	-	-	-
Recherche, science et technologie (inclus dans le compte national - GTT 10)	-	-	-	-	-	-
Statistiques relatives aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)	68,650	68,650	68,650	68,650	68,650	343,250
Statistiques relatives à l'économie bleue	188,630	188,630	188,630	188,630	188,630	943,150
Statistiques relatives à l'élevage	182,630	182,630	182,630	182,630	182,630	913,150
Statistiques relatives à l'agriculture	79,970	79,970	79,970	79,970	79,970	399,850
<b>SG2 : Des statistiques régionales de qualité et comparables</b>						
Harmonisation des statistiques et de l'information géospatiale (atlas statistique en ligne, intégration des statistiques et de l'information géospatiale). Informations géospatiales)	10,000	10,000	10,000	10,000	10,000	50,000
<b>SG3 : Réaliser un système statistique régional bien coordonné</b>						
Mise en place et renforcement du système statistique régional de l'IGAD (SSR)	141,506	141,506	141,506	141,506	141,506	707,530
Renforcer les liens entre l'IRSO, et l'IGAD Divisions du Secrétariat, institutions spécialisées et programmes Programmes, Bureaux	137,340	137,340	137,340	137,340	137,340	686,700
Participation du Secrétariat d'IGAD à toutes les activités du groupe technique spécialisé de SHaSA 2	23,250	23,250	23,250	23,250	23,250	116,250
Participation à la réunion du Comité Exécutif de SHaSA 2	1,350	1,350	1,350	1,350	1,350	6,750

Préparer un rapport annuel sur la mise en œuvre de SHaSA 2 pour la région IGAD	1,350	1,350	1,350	1,350	1,350	6,750
Participation à la réunion de l'ASCC, CoDGs, StatCom-Afrique et UNSTATACOM	-	1,350	-	1,350	-	2,700
<b>SG4 : Les statistiques ont une grande influence dans la région</b>						
Plaidoyer	288,134	288,134	288,134	288,134	288,134	1,440,670
Publications (par exemple, l'annuaire statistique de l'IGAD, Faits et chiffres, etc.)	112,060	112,060	112,060	112,060	112,060	560,300
<b>SG5 : Capacité statistique adéquate dans la région, y compris dans les États membres</b>						
Statistiques capacité	143,850	143,850				287,700
<b>TOTAL</b>	<b>4,455,250</b>	<b>4,311,100</b>	<b>4,086,710</b>	<b>4,088,060</b>	<b>4,086,710</b>	<b>21,027,830</b>

Table 24 : ISRDS administration budget

Rubrique	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	TOTAL
<b>Staff salaries</b>						
Directeur (chef d'unité)	120,000	120,000	120,000	120,000	120,000	600,000
Administrateur	60,000	60,000	60,000	60,000	60,000	300,000
Professionnels (13)	1,092,000	1,092,000	1,092,000	1,092,000	1,092,000	5,460,000
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>1,272,000</b>	<b>1,272,000</b>	<b>1,272,000</b>	<b>1,272,000</b>	<b>1,272,000</b>	<b>6,360,000</b>
<b>Équipement de bureau général</b>						
Mobilier (1 ensemble)	3,000	-	-	-	-	3,000
Imprimante/copieuse/scanner (2)1000 première année	2000 (1000 Chaque)	-	-	-	-	2,000
Fournitures et services de bureau et informatiques (par exemple, papeterie) (5)	3,500	3,500	3,500	3,500	3,500	17,500
Entretien et réparation des équipements	1,200	1,200	1,200	1,200	1,200	6,000
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>9700</b>	<b>4700</b>	<b>4700</b>	<b>4700</b>	<b>4700</b>	<b>28,500</b>
<b>Infrastructure/équipement TIC</b>						
Ordinateurs de bureau (postes de travail) (3)	4500 (1,500 Chaque)	-	-	-	-	4,500
Ordinateurs portables (15)	30000 (2,000 Chaque)	-	-	-	-	30,000
Hébergement Cloud (1)	2,000	-	-	-	-	2,000

Serveur local (1)	10,000	-	-	-	-	10,000
Logiciels (SPSS, STATA, SAS, ArcGIS) (5)	10,000	10,000	10,000	10,000	10,000	50,000
Internet (5)	5,000	5,000	5,000	5,000	5,000	25,000
TV intelligente (1)	4,000	-	-	-	-	4,000
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>65500</b>	<b>15,000</b>	<b>15,000</b>	<b>15,000</b>	<b>15,000</b>	<b>125,500</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1,347,200</b>	<b>1,291,700</b>	<b>1,291,700</b>	<b>1,291,700</b>	<b>1,291,700</b>	<b>6,514,000</b>

Tableau 25 : Estimation du budget total de l'IRSDS pour cinq ans

<b>Domaine statistique</b>	<b>Année 1</b>	<b>Année 2</b>	<b>Année 3</b>	<b>Année 4</b>	<b>Année5</b>	<b>TOTAL</b>
Programmes de la SRDS	4,455,250	4,311,100	4,086,710	4,088,060	4,086,710	<b>21,027,830</b>
Administration et Infrastructure	1,347,200	1,291,700	1,291,700	1,291,700	1,291,700	<b>6,514,000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>5,802,450</b>	<b>5,602,800</b>	<b>5,378,410</b>	<b>5,379,760</b>	<b>5,378,410</b>	<b>27,541,830</b>

## Chapitre 4

### Plans de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation

Ce chapitre est divisé en deux parties : la mise en œuvre effective de l'IRSDS et la réalisation du suivi et de l'évaluation de l'IRSDS.

#### 4.1. Mise en œuvre de l'IRSDS

Pour des domaines statistiques donnés, les mises en correspondance suivantes d'objectifs spécifiques (appartenant à des buts stratégiques particuliers) :

- Les objectifs à atteindre
- Les résultats attendus des objectifs ;
- Les résultats attendus des produits ; et
- Les indicateurs permettant de mesurer les progrès accomplis ont été traduits dans les plans d'action suivants :
- Les activités réalisables sur une période de cinq ans en indiquant qui (individu ou institution) sera responsable de leur mise en œuvre ;
- Sur une base annuelle pendant la durée du plan de cinq ans.

À ce stade, les plans d'action ne sont pas réalisables en pratique - ils identifient simplement les actions qui devraient être mises en œuvre par un individu/une institution sur une base annuelle pendant la durée des plans stratégiques. Pour que les plans d'action soient mis en œuvre, ils doivent être traduits en plans d'affaires qui fonctionnent sur une base annuelle. Le plan d'affaires permet l'exécution ou la traduction du plan d'action en actions réelles et en tâches réalisables. Ainsi, l'objectif du plan d'implantation est d'identifier et de rassembler ce qui doit être fait pendant la mise en œuvre du plan d'action - ce qui doit être en place et ce qui doit être fait. Il s'agit d'une activité continue, chaque action se fondant dans la suivante. C'est au cours de la mise en œuvre que le plan d'action se concrétise réellement. Des plans d'activité (ou plans d'action annuels) seront élaborés pour chaque année successive par l'IRSO.

La mise en œuvre de l'IRSDS couvre, entre autres, les activités suivantes :

- Confirmer les ressources ;
- Établir la gouvernance ;
- Organiser les activités ;
- Établir une stratégie de communication ;
- Résoudre les problèmes ; et
- Documenter les progrès et les échecs.

##### 4.1.1. Confirmation des ressources

- Les ressources humaines nécessaires à l'exécution des activités doivent être identifiées.
- La disponibilité des employés ayant les compétences requises doit être confirmée.
- Les ressources financières nécessaires, tant salariales que non salariales, doivent également être confirmées par la direction afin de garantir des fonds suffisants pour mener le projet à terme.

#### 4.1.2. Mise en place de la gouvernance

- Une structure de gouvernance doit être établie pour superviser les progrès pendant toute la durée du projet ; par exemple, le Comité des statistiques de l'IGAD, qui a la responsabilité de superviser tous les projets liés à la SRDS et de fournir une orientation stratégique.
- La portée du plan d'action dictera également quels autres niveaux de gouvernance peuvent être nécessaires. La participation active de la haute direction est susceptible de fournir un levier pour une mise en œuvre réussie.
- Engagez les services d'un professionnel de haut niveau, le responsable de la mise en œuvre de l'IRSDS, ou mettez en œuvre le Comité des statistiques de l'IGAD pour diriger le processus de mise en œuvre.
- Les gestionnaires de petits "projets" peuvent être liés au responsable de la mise en œuvre de l'IRSDS ou à une petite équipe impliquant les entités concernées.
  - Tous les comités et équipes devraient avoir un mandat précis avec les rôles de ses membres clairement définis.
  - La fréquence des réunions de chaque comité doit également être établie à ce stade.
- C'est à travers la gouvernance que les relations entre l'IRSDS et les SNDS des États membres devraient être renforcées. Les deux organes de gouvernance - le Comité des statistiques de l'IGAD où sont représentés les responsables des INS et les Comités nationaux des États membres - doivent se réunir en permanence pour faciliter,
  - Disponibilité des données/statistiques dans les SSN des États membres pour la SRDS ;
  - Identification des lacunes en matière de données/statistiques dans les différents SSN ;
  - La comparabilité des données/statistiques dans l'ensemble des SSN des États membres ;
  - Harmonisation des données/statistiques disponibles pour une utilisation au niveau régional ; et
  - L'évaluation des capacités - statistiques, techniques, de gestion et d'infrastructure des SSN - pour déterminer les besoins en capacités.
- Le Comité des statistiques de l'IGAD doit aller plus loin et faciliter le développement/le renforcement des capacités à la fois au Secrétariat et dans les SSN des EM. La facilitation du renforcement des capacités implique la recherche de ressources pour la formation, le recrutement de compétences, la mise en place et/ou la maintenance d'infrastructures, etc.

#### 4.1.3. Organiser les activités

- Examiner la cohérence et la faisabilité du plan d'action, car l'efficacité de la mise en œuvre dépend d'un plan bien conçu et suffisamment souple pour permettre des adaptations dans des situations inattendues ou émergentes. Le plan d'action pour la première année doit être détaillé et complet car les plans d'action pour les années suivantes sont des variations façonnées par les adaptations aux changements de stratégie (actions correctives découlant des révisions des interventions).
- Diviser le plan d'action en projets relativement petits avec un chef et des professionnels sur la base des résultats identifiés dans le plan pour l'efficacité, l'efficacité et la responsabilité du travail en soi et des ressources humaines et

financières.

- Préparer une liste de toutes les activités pour chaque produit ou "projet" et les tâches nécessaires pour atteindre le résultat final.
- Explorer la possibilité pour toute activité d'emprunter des processus déjà en place dans d'autres départements de l'SSR ou dans d'autres agences partenaires.
- En fonction des limitations des ressources financières et humaines ainsi que de la hiérarchisation post-SWOT, il peut être nécessaire de hiérarchiser les activités, ce qui entraîne la réduction ou le report des activités moins essentielles aux réalisations du projet.
- La responsabilité de l'exécution de chaque activité figurant dans le calendrier des activités doit être confiée à une équipe ou à un membre de l'équipe en particulier.
- Identifier les dépendances entre les activités afin que les différentes activités puissent être ordonnées séquentiellement et intégrées dans un calendrier.
  - Certaines activités devront être exécutées dans un ordre séquentiel, car les résultats d'une activité servent à alimenter la suivante.
  - Les activités non dépendantes peuvent être menées en parallèle, sous réserve de la disponibilité de ressources suffisantes.

#### 4.1.4. Établir une stratégie de communication

- Une bonne communication garantira une mise en œuvre harmonieuse du plan d'action, car la réussite d'un projet dépend aussi d'une bonne communication.
  - Les rapports résumant l'état d'avancement du projet peuvent être distribués à la direction, tandis que les décisions concernant les aspects plus techniques peuvent être disponibles sous forme électronique pour être consultées par les membres de l'équipe.
  - Des comptes-rendus réguliers sur l'avancement et les revers du projet doivent être faits pour la direction générale, les comités de gouvernance et les membres de l'équipe.
- Une stratégie de communication doit être préparée pour tenir tous les membres de l'équipe au courant de l'avancement, des changements et des questions soulevées concernant les activités. Cela peut inclure la distribution de rapports d'avancement, de comptes rendus de réunions, d'informations sur les principales étapes atteintes, etc.

#### 4.1.5. Traiter les problèmes

- Les problèmes doivent être traités dès qu'ils se présentent car ils peuvent avoir un impact sur plusieurs activités et affecter le calendrier du projet.
- Les questions plus importantes peuvent être soumises aux comités de gouvernance pour obtenir des conseils stratégiques.
- Les acteurs clés doivent fournir un retour d'information (débriefing) sur les différentes composantes une fois les résultats obtenus.
  - Cet exercice peut prendre la forme d'une discussion de groupe informelle ou de questionnaires individuels, et doit avoir lieu peu de temps après la fin des activités.
  - Le retour d'information doit porter sur ce qui a bien fonctionné, ce qui n'a pas fonctionné et les suggestions d'amélioration. Il doit couvrir toutes les dimensions de la mise en œuvre (y compris la planification, la

- communication, la gestion, etc.)
- Peu de temps après la fin du projet, les acteurs clés doivent être consultés afin d'obtenir un aperçu de ce qui a bien fonctionné et de ce qui aurait pu être fait différemment. Ces leçons apprises doivent être documentées car elles fourniront des informations utiles pour les projets futurs.

#### 4.1.6. Documenter les progrès et les échecs

- Un court document (rapport) résumant les résultats de l'exercice de retour d'information doit être préparé.
- Les leçons apprises sont toujours des informations utiles pour les gestionnaires et constituent une bonne contribution à la prochaine version de la SRDS.
- La documentation des processus de mise en œuvre devrait devenir une culture dans le système statistique.

## 4.2. Suivi, évaluation et rapports

L'objectif est d'attirer l'attention sur l'importance de maintenir le plan sur les rails comme prévu initialement (suivi) et de s'assurer qu'il sert l'objectif pour lequel il a été conçu (évaluation). Ces deux pratiques permettent d'obtenir des conseils opportuns pour la prise de mesures correctives.

Les rapports de suivi et d'évaluation (S&E) font partie intégrante du cycle de développement de la SRDS. Bien en pratique qu'ils soient réalisés à une période spécifique, ils sont considérés comme un outil continu en soutien de l'étape de gestion tout au long du cycle de développement de la SRDS.

Le suivi et l'évaluation sont deux processus inextricablement liés dans le sens où le suivi se concentre sur la mise en œuvre et la production (si ce qui était prévu d'être fait a été effectivement fait) tandis que l'évaluation se concentre sur la réalisation des résultats, leurs effets et impacts.

Pour des considérations pratiques, le rapport de suivi et d'évaluation se limite au plan de mise en œuvre. Pour faciliter la présentation, les trois éléments sont énumérés séparément comme suit :

- Suivi ;
- Evaluation ; et
- Rapports

### 4.2.1. Le suivi

L'objectif du suivi est de maintenir le plan d'action sur la bonne voie pendant sa mise en œuvre et d'indiquer les mesures correctives à prendre lorsque le plan s'écarte de sa trajectoire.

En termes simples, le " suivi " est un processus de collecte régulière de données et d'analyse d'informations pour déterminer si la mise en œuvre de l'IRSDS est en bonne voie ou non, afin de mettre en œuvre des mesures correctives opportunes si nécessaire.

Il informe sur les progrès réalisés et les difficultés qui ralentissent l'atteinte des résultats. Il compare les résultats avec ceux attendus dès le départ, et permet aux parties de prendre les mesures correctives nécessaires.

Pour le suivi, les éléments suivants devront être réalisés :

- Attribution de la responsabilité du suivi ;
- Fréquence du suivi de la mise en œuvre du plan d'action

- Ce qu'il faut faire pour mettre en place un plan de suivi

#### 4.2.1.1. *Attribution de la responsabilité du suivi*

- La responsabilité du suivi doit être confiée aux responsables à différents niveaux de l'SSR: ceux qui gèrent les activités et ceux qui gèrent les ressources (humaines, matérielles et financières).
- Il doit exister une structure de surveillance, telle que le comité statistique de l'IGAD, chargée d'examiner les résultats des activités de suivi afin de recommander et d'intensifier les mesures correctives aux autorités décisionnelles. L'examen devrait inclure les gestionnaires responsables du suivi
- Grâce à une documentation appropriée et à un suivi régulier, les gestionnaires seront en mesure d'apporter des ajustements aux projets si nécessaire (en termes de financement, de temps, d'approche, etc.) et de rester sur la voie de l'objectif.

#### 4.2.1.2. *Fréquence du suivi*

La fréquence du suivi dépendra de la préférence de la structure de surveillance, du Comité des statistiques de l'IGAD ainsi que de la Division des statistiques/STATAFRIC de la CUA. La norme est annuelle (avant la préparation des programmes annuels) ou biannuelle. Cependant, des périodes plus fréquentes (par exemple, mensuelles, hebdomadaires) sont également possibles.

#### 4.2.1.3. *Ce qu'il faut faire pour mettre en place un plan de suivi*

Un suivi efficace nécessite la conception d'un plan présenté comme suit :

- Définir les principaux objectifs à atteindre par le suivi ;
- Sélectionner avec soin les indicateurs mesurables qui seront utilisés pour suivre les progrès ou l'absence de progrès, indicateurs reconnus internationalement ou approuvés par les pairs, chaque indicateur ayant
  - Une ligne de base ;
  - Une unité de mesure (par exemple, le temps, le pourcentage) ;
  - Une cible (durée) ;
  - Des moyens, une fréquence et une personne responsable de la compilation de l'indicateur clairement définis ; et
  - Utiliser les services d'une organisation/consultant régional reconnu, le Comité des statistiques de l'IGAD, qui rendrait compte aux EM pour le suivi régulier de la mise en œuvre de l'IRSDS.
- Les indicateurs doivent être SMART
- Il doit y avoir une évaluation des indicateurs compilés et la préparation de rapports pour esquisser les tendances et arriver à un consensus sur les changements nécessaires à mettre en œuvre concernant les intrants et les activités, les résultats et les objectifs.
- Les moyens de rendre compte de ces indicateurs doivent être établis et programmés ; par exemple, par le biais de rapports imprimés ou électroniques.

Un examen régulier des dépenses budgétaires pour s'assurer que le budget reste dans ses limites financières doit être inclus.

- Le calendrier des activités doit également faire l'objet d'un suivi régulier afin de confirmer que les activités sont achevées dans les délais impartis ou qu'il n'y a pas de retard susceptible d'entraver les résultats.

## 4.2.2. Évaluation

L'objectif de l'évaluation de la mise en œuvre du plan d'action est de s'assurer que le plan sert l'objectif pour lequel il a été conçu.

L'évaluation est une appréciation de ce qui a été fait dans l'IRSDS pour sa pertinence par rapport à ce qui était initialement prévu (vision) dans l'IRSDS. Elle concerne la réalisation des résultats, les effets et les impacts sur l'objectif global de l'IRSDS. L'objectif est de tirer les leçons de l'expérience au profit d'une future ISRDS. En bref, elle jugera de la pertinence, de la performance et du succès de l'IRSDS. Deux attributs de l'évaluation à noter sont les suivants :

- Le système d'évaluation doit être suffisamment flexible pour prendre en compte les inévitables changements qui surviendront au cours de la stratégie.

Des changements inévitables qui se produiront pendant la période de mise en œuvre de la stratégie.

Ces changements peuvent entraîner des ajustements significatifs des objectifs stratégiques choisis et/ou du résultat obtenu, ce qui introduira également des changements dans le calendrier des activités et les activités elles-mêmes.

- L'évaluation doit identifier les résultats attendus qui ne sont pas atteints et pourquoi, afin de réorienter la stratégie.

Pour l'évaluation, les éléments suivants devront être réalisés :

- Attribution de la responsabilité de l'évaluation ;
- La fréquence de l'évaluation de la mise en œuvre du plan d'action ; et
- Ce qui doit être fait pour mettre en place un plan d'évaluation.

### 4.2.2.1. *Attribution de la responsabilité de l'évaluation*

- La responsabilité de l'évaluation doit être confiée aux responsables à différents niveaux du système statistique - ceux qui gèrent les activités du plan d'action et ceux qui gèrent les ressources (humaines, matérielles et financières).
- Il devrait y avoir une structure de surveillance, telle que le comité statistique de l'IGAD, pour examiner les résultats des activités d'évaluation afin de recommander et d'intensifier les mesures correctives aux autorités décisionnelles. L'évaluation devrait inclure les gestionnaires responsables de l'évaluation

### 4.2.2.2. *Fréquence de l'évaluation de la mise en œuvre du plan d'action*

- Recueillir le feedback peu de temps après la fin du projet : Les acteurs clés devraient fournir un retour d'information (débriefing) sur les différentes composantes une fois les réalisations achevées. L'objectif de ce retour d'information est d'obtenir un aperçu de ce qui a bien fonctionné et de ce qui aurait pu être fait différemment. Les leçons apprises doivent être documentées car elles seront utiles pour les projets futurs.
  - Cet exercice peut prendre la forme d'une discussion de groupe informelle ou de questionnaires individuels, et doit avoir lieu peu de temps après la fin des activités.
  - Le retour d'information doit porter sur ce qui a bien fonctionné, ce qui n'a pas fonctionné et les suggestions d'amélioration. Il doit couvrir toutes les

dimensions de la mise en œuvre (y compris la planification, la communication, la gestion, etc.)

- Comme c'est la norme, l'évaluation doit comprendre deux réunions clés : l'évaluation à mi-parcours et l'évaluation finale.
- L'évaluation à mi-parcours permet d'analyser les différences entre les résultats enregistrés et les résultats escomptés afin de permettre d'apporter les changements nécessaires, y compris au calendrier des activités pour la seconde moitié de la période de la stratégie.
- L'évaluation finale permet de tirer des leçons et de capitaliser sur les progrès réalisés pour une future SRDS.

#### *4.2.2.3. Ce qu'il faut faire pour mettre en place un plan d'évaluation*

Comme c'est le cas pour le cadre de suivi, le cadre d'évaluation doit être basé sur des normes et des pratiques internationalement reconnues qui recommandent :

- L'utilisation d'indicateurs mesurables soigneusement sélectionnés (par exemple, les indicateurs de PARIS21, de la Banque mondiale, de la CEA, etc.

Des Indicateurs pour la mesure de la capacité statistique), chaque indicateur ayant

- Une base de référence ;
- Une unité de mesure (par exemple, temps, pourcentage) ; et
- Une cible (durée) ; et
- Le recours à une personne extérieure, de préférence un consultant, pour effectuer le travail technique.

#### *4.2.3. Rapports*

Les rapports font partie intégrante du cadre de suivi et d'évaluation. Il est destiné à fournir et à publier régulièrement des informations complètes sur la mise en œuvre de l'IRSDS.

Pour l'établissement des rapports, les points suivants devront être réalisés :

- Attribution de la responsabilité de l'établissement des rapports ;
- Fréquence des rapports sur la mise en œuvre du plan d'action ; et
- Ce qui doit être fait pour mettre en place un plan de rapport

#### *4.2.3.1. Attribution de la responsabilité de l'établissement des rapports*

- Établir un organisme statistique officiel au Secrétariat (un organisme statistique central de l'IGAD) pour produire (ou superviser/coordonner) la production de
  - De rapports annuels au niveau régional pour faire le point sur les progrès de la mise en œuvre de l'IRSDS ;
  - D'un résumé des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de l'IRSDS ; et
  - Des solutions proposées
- En l'absence d'un organisme statistique officiel pour la communauté régionale, le comité statistique de l'IGAD devrait être responsable des rapports.

#### *4.2.3.2. Fréquence des rapports sur la mise en œuvre du plan d'action*

La fréquence des publications dépendra de la capacité disponible au sein de la communauté

régionale en général et de l'organe statistique du Secrétariat en particulier, ainsi que du sujet traité. Encore une fois, en l'absence d'un organisme officiel de statistiques au Secrétariat, le Comité des statistiques de l'IGAD sera responsable des délais de publication des rapports.

#### 4.2.3.3. Ce qui doit être fait pour mettre en place un plan de rapport

- Les rapports annuels sont produits à partir de l'intégration des rapports produits par les différents services et agences qui produisent des statistiques régionales
  - Ces rapports doivent être standardisés pour faciliter leur combinaison.
  - Les rapports devraient ensuite être examinés par un organe statistique formel au sein du Secrétariat.
- Sous réserve de la législation régissant la SRDS, les rapports complets ou leurs conclusions devraient être soumis à la hiérarchie administrative jusqu'à l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement.
- Des examens réguliers des dépenses budgétaires sont entrepris pour s'assurer que le budget reste dans sa limite financière

### 4.3. Hypothèses et risques

Les hypothèses, les risques et les mesures d'atténuation des risques par buts et objectifs stratégiques sont présentés ci-dessous.

**Tableau 26 : Hypothèses, risques et mesures d'atténuation des risques par buts et objectifs stratégiques**

Objectifs stratégiques	Buts	Hypothèses	Risques	Atténuation de risques
1. Fournir des données et des indicateurs pour répondre aux besoins statistiques des politiques de développement, programmes, projets et interventions de la région de l'IGAD	1.1 : Besoins statistiques des principales parties prenantes dans la région de l'IGAD établis  1.2 : Indicateurs pour Le Secrétariat et ses affiliés Institutions spécialisées, Les programmes et Bureaux de liaison - Identifiés et privilégiés	Aucune (parce qu'elles ont été établies)  Coopération entre les Divisions du Secrétariat et les Institutions Spéciales	Aucun  Institutions travaillant en silos	Non applicable  Sensibilisation des cadres supérieurs y les Etats membres
2. Assurer la comparabilité des données recueillies auprès des États membres.	2.1 : Normes, méthodologies, classifications et cadres de la production statistique dans les États membres	Les ressources pour les GTT sont disponibles  Disponibilité des capacités dans les INS/OSN Ressources financières limitées	Ressources financières limitées  Faible capacité des États membres à produire la matière (contenu) pour l'harmonisation	Programme de renforcement des capacités spécifiques à chaque pays
3. Mettre en place des structures de coordination et de collaboration efficaces pour permettre la production statistique, la diffusion et/ou l'accès aux données et l'archivage des données dans l'ensemble du système statistique	3.1 : Développer et mettre en œuvre un cadre juridique pour faciliter la coordination des opérations statistiques régionales	Coopération des États membres  Coopération des CER qui se chevauchent	Paperasserie et réticence à changer les structures étatiques  Coopération limitée des États membres en raison de leur appartenance multiple aux CER Réponse des États membres appartenant à plusieurs CER	Plaidoyer auprès du Secrétariat de l'IGAD par le RSO  Plaidoyer au niveau politique dans l'Etat membre par le Secrétariat de l'IGAD Canaux de coordination pour faciliter la coopération

régional, y compris les États membres.				Protocole pour réduire la Charge de réponse des États membres
	3.2 : Établir une organisation/un institut statistique régional (OSR/ISR) officiel(le) pour lancer et gérer les opérations du système statistique régional.	Engagement du Secrétariat de l'IGAD et des États membres à créer une organisation statistique régionale  Les ressources sont disponibles	Priorité limitée accordée aux statistiques  Contraintes de ressources et retards dus à la bureaucratie	Plaidoyer auprès de l'IGAD, des États membres et des principales parties prenantes.  Stratégie de mobilisation des ressources pour les statistiques
	3.3 : Mettre en place un comité régional de statistiques de l'IGAD (CRS) afin de fournir	Volonté politique au niveau des États membres et du Secrétariat de l'IGAD	Indépendance qualifiée de l'OSN et du leadership du SSN	Plaidoyer auprès du secrétariat de l'IGAD, des États membres et des principales parties prenantes.

Buts stratégiques	Objectifs	Hypothèses	Risques	Atténuation de risques
	Cadres de coordination			Soutien de la direction du Système statistique africain
	3.4 : Créer des groupes de travail techniques (GTT) régionaux pour guider ou faciliter l'harmonisation dans des domaines ou des processus statistiques sélectionnés.	Engagement des dirigeants de haut niveau  Disponibilité de la capacité technique au niveau des États membres et de l'IGAD Les ressources financières sont disponibles	Priorité limitée accordée aux statistiques  Difficulté à retenir le personnel  Multiplicité des membres des membres des GTT  Ressources financières insuffisantes pour les GTT	Plaidoyer auprès du Secrétariat de l'IGAD, des États membres et des principales parties prenantes  Plans de succession pour éviter la perte de mémoire institutionnelle Recherche de membres pour les GTT afin d'éviter une composition multiple. Stratégie de mobilisation des ressources pour les statistiques
4. Mettre en place un programme visant à améliorer le profil des statistiques dans la région de l'IGAD.	4.1 : Mettre en place une stratégie pour défendre et améliorer l'utilisation des statistiques dans la région.	Capacité technique disponible pour développer une stratégie de plaidoyer  Financier Les ressources sont disponibles	Capacité technique limitée pour développer la stratégie  Ressources financières insuffisantes	Soutien de la direction du Système statistique africain  Stratégie de mobilisation des ressources pour les statistiques
	4.2 : Mettre en place des mécanismes permettant de fournir efficacement des services aux utilisateurs et promouvoir une utilisation plus large et croissante des statistiques régionales.	Disponibilité de l'infrastructure pour établir une base de données statistiques centralisée	Ressources financières insuffisantes	Engagement des dirigeants au niveau de l'IGAD et des États membres  Stratégie de mobilisation des ressources pour les statistiques
5. Promouvoir et soutenir le renforcement des capacités statistiques dans la région, y compris dans les États membres.	5.1 : Développer des ressources humaines variées et en nombre suffisant pour répondre aux exigences des secteurs statistiques établis dans les pays suivants l'SSR et les États membres	Personnel suffisant (en nombre, qualifications et compétences)	Engagement incertain des dirigeants au niveau de l'IGAD et des États membres Insuffisance des ressources financières	Plaidoyer auprès du secrétariat de l'IGAD, des États membres et des principales parties prenantes.  Stratégie de mobilisation des ressources pour les statistiques

	5.2 : Mettre en place des programmes de formation afin d'améliorer les compétences en matière d'analyse statistique et de transmettre des connaissances statistiques de base aux utilisateurs.	Disponibilité des institutions de formation  Existence d'initiatives de renforcement des capacités	Faible taux de rétention du personnel  Ressources financières insuffisantes	Plans de succession pour éviter la perte de la mémoire institutionnelle  Mobilisation des ressources
--	--	--	---	--

Buts spécifiques	Objectifs	Hypothèses	Risques	Atténuation de risques
		Disponibilité de ressources financières suffisantes  Disponibilité de l'infrastructure des TIC	Infrastructures et équipements technologiques obsolètes  Résistance à l'adoption de nouvelles stratégies de développement des statistiques	Stratégie pour les statistiques  Coordination avec les responsables de l'innovation pour soutenir le programme de formation continue
	5.3 : Concevoir et mettre en œuvre un programme de renforcement des capacités pour consolider les systèmes statistiques nationaux des États membres.	Disponibilité des institutions de formation  Engagement au niveau de l'IGAD et des États membres  Disponibilité de ressources financières suffisantes	Priorité limitée accordée aux statistiques  Ressources financières insuffisantes  Contraintes de formation dues à la pandémie (par exemple, COVID-19)	Plaidoyer auprès du Secrétariat de l'IGAD, des États membres et des principales parties prenantes.  Stratégie de mobilisation des ressources pour les statistiques  Programme de formation en ligne
	5.4 : Mettre en place une infrastructure TIC comme condition préalable à l'avancement du développement statistique dans la région et dans les États membres.	Disponibilité des compétences appropriées  Disponibilité du SDMX  Disponibilité d'une infrastructure appropriée pour les TIC dans la région Disponibilité de ressources financières	Compétences limitées  Ressources financières insuffisantes	Programmes de formation continue  Stratégie de mobilisation des ressources pour les statistiques
	5.5 : Mettre en place un système d'information de gestion (SIG) efficace.	Disponibilité de compétences appropriées  Disponibilité d'infrastructures appropriées pour les TIC dans la région  Disponibilité de ressources financières suffisantes	Réticence à changer de comportement  Compétences limitées  Ressources financières insuffisantes  Infrastructures et équipements technologiques dépassés	Programme de plaidoyer pour la gestion du changement  Programme de formation continue Stratégie de mobilisation des ressources pour les statistiques  Programme approprié de gestion du changement concernant les TIC

## Références

- African Union Commission (AUC), 2009, *African Charter on Statistics*, Addis Ababa, Ethiopia. Available at <https://au.int/en/treaties/african-charter-statistics>, accessed on 28 August 2020
- African Union Commission (AUC), African Development Bank (AfDB), United Nations Economic Commission for Africa (UNECA) and African Capacity Building Foundation (ACBF), n.d., *Strategy for the Harmonization of Statistics in Africa, SHaSA 2, 2017-2026*, African Union Commission, Addis Ababa, Ethiopia
- African Union Commission, 2006, Policy on Post-Conflict Reconstruction and Development, Conflict Management Division, Peace and Security Department, Commission of the African Union Addis Ababa, Ethiopia, July. Available at <https://www.peaceau.org/uploads/pcrd-policy-frames-work-eng.pdf>, accessed 01 March 2021
- Assembly of Heads of State and Government, 1996, Agreement Establishing the Intergovernmental Authority on Development (IGAD). Available at <https://www3.nd.edu/~ggoertz/rei/rei475/rei475.01tt.pdf>, accessed on 28 February 2021
- Statistics Botswana, 2015, Botswana Strategy for the Development of Statistics (BSDS) (2015 - 2020): “Harnessing the power of statistics for national development”, Gaborone, <https://nsdsguidelines.paris21.org/node/726>
- CARICOM, 2018, Caribbean Community (CARICOM) Regional Strategy for the Development of Statistics (SRDS) - 2019-2030, The Strategic Framework. Available at <https://caricom.org/documents/16306-SRDS2018.pdf>, accessed on 22 October 2020
- De Beer, J., Raymer, J., van der Erf, R. and van Wissen, L., 2010, Overcoming the Problems of Inconsistent International Migration data: A New Method Applied to Flows in Europe, *European Journal of Population* 26:459–481 DOI 10.1007/s10680-010-9220-z
- Economic Commission for Africa, African Development Bank, The World Bank and Paris21, 2006, *The Reference Regional Strategic Framework for Statistical Capacity Building in Africa Better Statistics for Improved Development Outcomes*, Economic Commission for Africa, Addis Ababa
- Ehling, M., 2003, Harmonising Data in Official statistics: Development, Procedures and Data Quality, in Hoffmeyer-Zlotnik and Wolf Kluwer (eds.), Academic/Plenum Publishers, New York, 2003
- Guo, D., Webb, C. and N. Yamano, N., 2009, “Towards Harmonised Bilateral Trade Data for Inter-Country Input-Output Analyses: Statistical Issues”, *OECD Science, Technology and Industry Working Papers*, 2009/04, OECD Publishing, Paris. <http://dx.doi.org/10.1787/226023512638>
- IGAD, 2018, Regional Strategy for Preventing and Countering Violent Extremism, Djibouti, IGAD
- IGAD Regional Statistics Work Stream, 2020, Terms of Reference: IGAD Statistics Work Stream, Djibouti, January 7. Unpublished.
- Intergovernmental Authority on Development (IGAD), 2013, *Information Technology (IT) Policies and Procedures Manual*, Ver. 1.0, Djibouti, April, 2013
- Intergovernmental Authority on Development (IGAD), 2015, *IGAD Regional Strategy, Volume 1: The Framework, Final Draft*, Djibouti: IGAD Secretariat
- Intergovernmental Authority on Development (IGAD), 2015, *IGAD Regional Strategy, Implementation Plan 2016-2020, Volume 2: Implementation Plan*, Djibouti, IGAD Secretariat
- Intergovernmental Authority on Development (IGAD), 2016, *IGAD State of the Region Report, A Popular Version*, Information and Documentation Section, IGAD Secretariat, Djibouti
- Intergovernmental Authority on Development (IGAD), 2020, *Handbook of the Intergovernmental Authority on Development (IGAD) 2020*, IGAD 2020, Djibouti
- Intergovernmental Authority on Development (IGAD), 2020, IGAD Operational Plan 2020, Djibouti, December. Draft
- Körner, T. and Meyer, I., Harmonising socio-demographic information in household surveys of official statistics: experiences from the Federal Statistical Office Germany. In J. H. P. Hoffmeyer-Zlotnik, & J. Harkness (Eds.), *Methodological aspects in cross-national research* (pp. 149-162). Mannheim: GESIS-ZUMA. <https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:0168-ssoar-49156-7>
- Lemaitre G., Liebig T., and Thoreau C, 2006, Harmonised statistics on immigrant inflows –

preliminary results, sources and methods, Organisation for Economic Co-operation and Development, June

Maruyama, M., 1963, The Second Cybernetics: Deviation-Amplifying Mutual Causal Processes, *American Scientist* 5:2, pp. 164—179

National Institute of Statistics of Rwanda, 2014, National Strategy for the Development of Statistics 2, Kigali. Available at <https://nsdsguidelines.paris21.org/node/745>. Accessed on 03 March 2021

The New Partnership for Africa's Development (NEPAD), 2015, *Strengthening the Institutional Capacity of the Inter-Governmental Authority on Development (IGAD), African Union Capacity Development Support Programme to RECS (M-CDP)*, Midrand, South Africa

Organisation of African Unity, 1980, Lagos Plan of Action for the Economic Development of Africa 1980-2000, OAU, Addis Ababa

Organisation of African Unity, 1991, Treaty Establishing the African Economic Community, Abuja, Nigeria

PARIS21, 2011, Statistics for Transparency, Accountability, and Results: A Busan Action Plan for Statistics, November

PARIS21, n.d., *The SRDS Approach in a Nutshell: Regional Strategy for the Development of Statistics*

Paris21, 2017, National Strategy for the Development of Statistics Ghana 2017-2021. Available at <https://nsdsguidelines.paris21.org/node/819>. Accessed on 03 March 2021

PARIS21, 2020a, Regional Strategies for the Development of Statistics, *NSDS Guidelines*, Available at <https://nsdsguidelines.paris21.org>, accessed on 4 April 2020

PARIS21, 2020b, SRDS Guidelines. Available at <https://nsdsguidelines.paris21.org/node/289>, accessed 19 October

Southern African Development Community (SADC), 2013, *Regional Strategy for Development of Statistics 2013 – 2018*, Gaborone, Botswana. Available at [https://www.sadc.int/files/1513/6800/4894/SADC\\_SRDS\\_2013-18 - Final Version - 23 July 2012 - 1.pdf](https://www.sadc.int/files/1513/6800/4894/SADC_SRDS_2013-18_-_Final_Version_-_23_July_2012_-_1.pdf), accessed on 28 August 2020

Stuart M., Neal, D., and Tollington, T, 1999, International Standardisation and Harmonisation: a New Measurement Technique, *Journal of International Financial Management and Accounting* 10:1 1999

United Nations, 2011, *International Merchandise Trade Statistics: Concepts and Definitions 2010*, Series ST/ESA/STAT/SER.M/52/Rev.3, New York

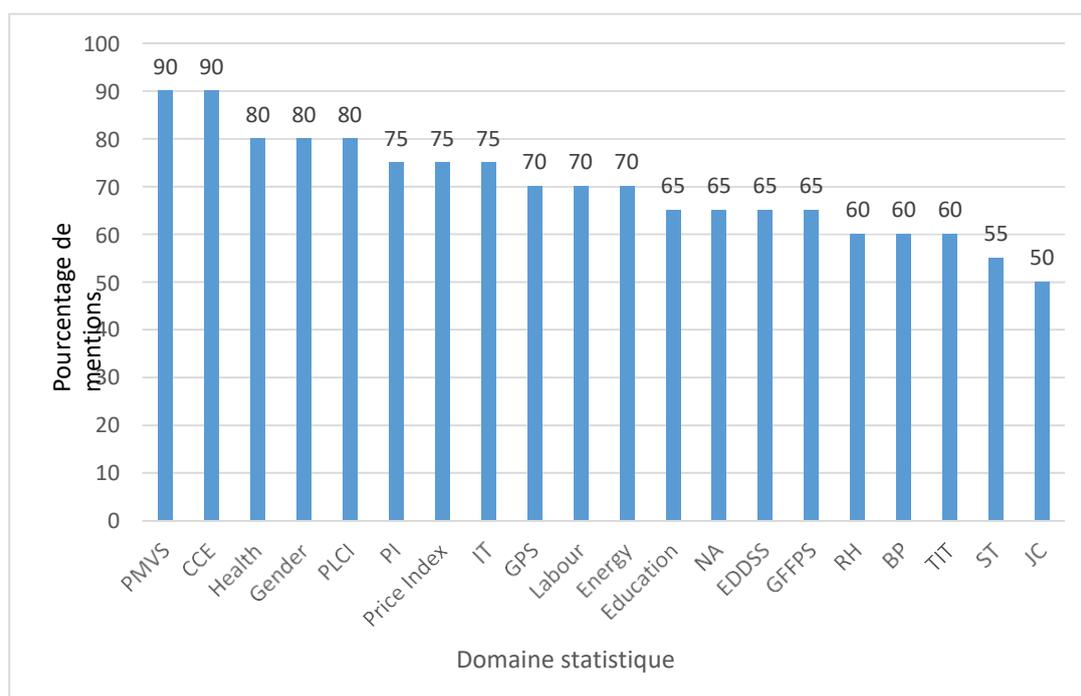
United Nations Economic Commission for Africa, 2017, *The African Gender and Development Index, Technical Note*, Addis Ababa, Economic Commission for Africa

United Nations, 2015, Sendai Framework for Disaster Risk Reduction 2015-2030, United Nations Office for Disaster Risk Reduction (UNISDR), Geneva

United Nations Economic Commission for Africa, 1990, *Addis Ababa Plan of Action for Statistical Development in Africa*, UNECA, Addis Ababa

United Nations Statistical Commission, 2017, Cape Town Global Action Plan for Sustainable Development Data. Available at [https://unstats.un.org/sdgs/hlg/Cape\\_Town\\_Global\\_Action\\_Plan\\_for\\_Sustainable\\_Development Data.pdf](https://unstats.un.org/sdgs/hlg/Cape_Town_Global_Action_Plan_for_Sustainable_Development_Data.pdf), accessed on 20 June 2020, March

## Annexe 1.1: Domaines statistiques que l'IRSDS doit couvrir



### Liste des domaines statistiques

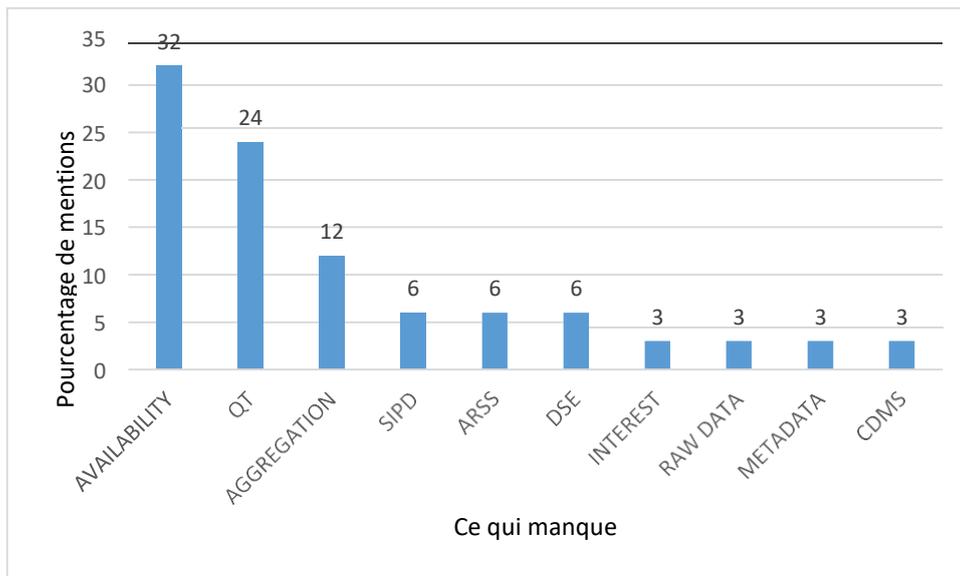
PMVS	Population, migration et statistiques vitales
CCE	Changement climatique et environnement
Santé	Santé
Genre	Genre
PLCI	Pauvreté, conditions de vie et revenus
Indice des prix	Indice des prix
IT	Commerce international
GPS	Gouvernance, paix et sécurité
Travail	Travail
Énergie	Énergie
Éducation	Éducation
NA	Comptes nationaux
EDDSS	Dette extérieure et calendrier du service de la dette
GFFPS	Finances publiques, budget et secteur public
RH	Santé reproductive
BP	Balance des paiements
TIT	Tourisme Infrastructure, Transport
ST	Science et Technologie
JC	Justice et criminalité

Les autres domaines statistiques mentionnés sont :

- Statistiques sur la production agricole :
  - Cultures
  - Bétail
  - Poisson
  - Sécurité alimentaire
  - Gouvernance foncière
  - Disponibilité de l'eau
- Surveillance des maladies animales

- Santé animale
- Indice de la biomasse
- Libre circulation des biens d'équipement et de la population
- Voies navigables intérieures
- Investissements
  - Code des investissements
- Population mobile
  - Réfugiés
  - Personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDI)
  - Migrants
- Télécommunications et TIC
- Statistiques sur la transhumance
  - Suivi de la transhumance transfrontalière
  - Déplacement
- Transnational :
  - Menaces
  - Crimes

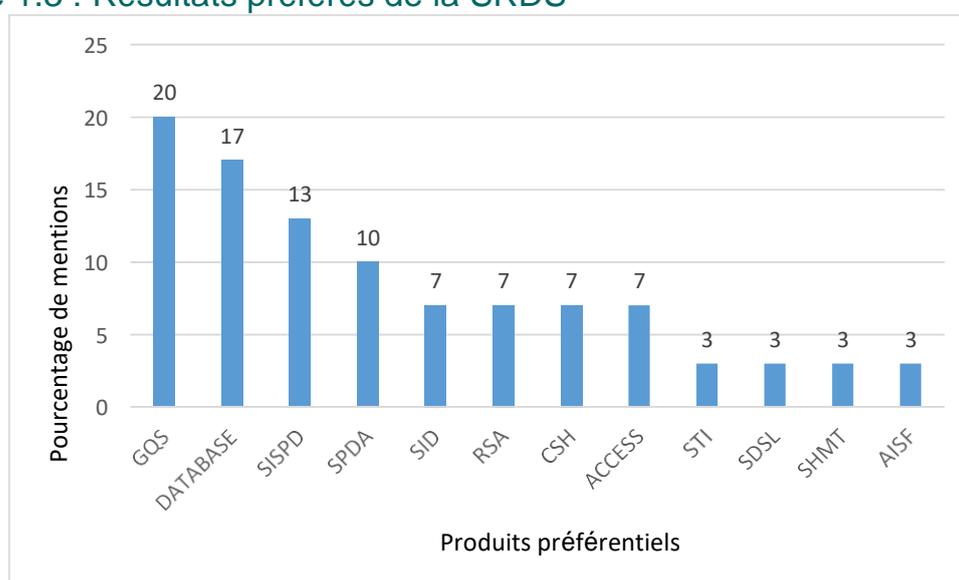
Annexe 1.2 : Ce qui manque dans les statistiques actuellement disponibles dans la région



Liste de ce qui manque dans les statistiques actuellement disponibles dans la région.

DISPONIBILITÉ	Disponibilité/accessibilité des statistiques ; statistiques périmées ; lacunes dans les données des États membres
QT	Qualité et confiance ; normes partagées/harmonisées (concepts et définitions)
AGGREGATION	Agrégation/désagrégation des données
SIPD	Information statistique pour la planification et la prise de décision
SSR	Un service statistique régional
DES	Partage et échange de données
INTEREST	Intérêt pour les statistiques
RAW DATA	Données brutes non traitées
METADATA	Métadonnées non disponibles
CDMS	Données comparables entre les États membres

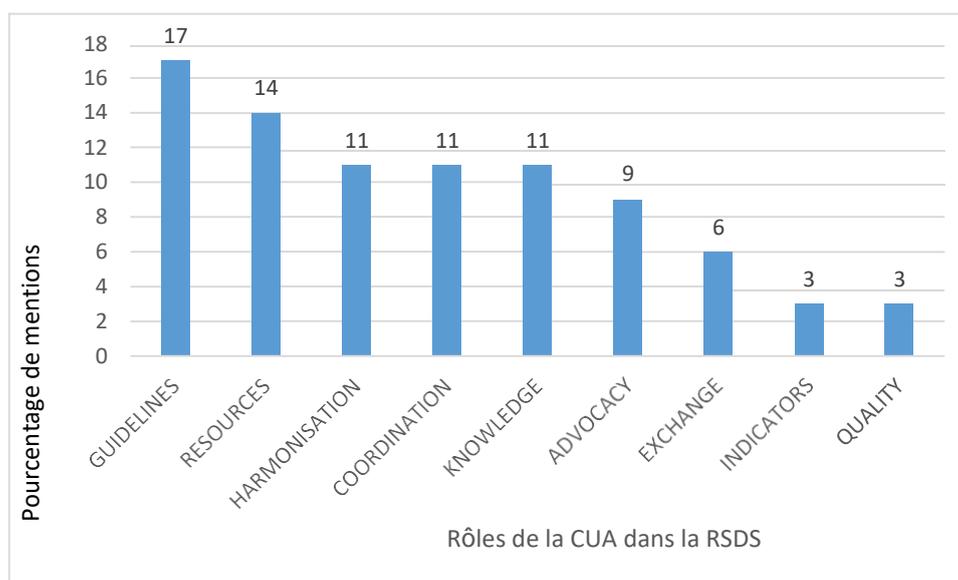
### Annexe 1.3 : Résultats préférés de la SRDS



Liste des résultats préférés de la SRDS

GQS	Statistiques de bonne Qualité (harmonisées, précises, opportunes, Normes et cadres internationaux)
BASE DE DONNEES	Une base de données centralisée sur les domaines thématiques (Basée sur le web) SISPD Statistiques pour informer les politiques Stratégiques et la prise de décision prise de décision
SPDA	Un processus normalisé d'acquisition de données
SID	Statistiques qui renseignent sur l'état de développement de la région et des États membres
RSA	Résumés statistiques régionaux (en ligne) CSH Un centre d'harmonisation statistique
ACCESS	Statistiques accessibles (appartenant à la région et aux États membres)
STI	Statistiques sur des questions d'actualité
SDSL	Statistiques désagrégées au niveau sectoriel
SHMT	Matériel statistique harmonisé pour la formation
AISF	Application/adoption de normes et de cadres internationaux

## Annexes 1.4: Rôles de la CUA dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi et l'évaluation de la SDRS



Liste des rôles de la CUA dans l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la SDRR

LIGNES DIRECTRICES

Lignes directrices (sur les priorités, les normes, les cadres, etc.)

RESSOURCES

Mobilisation des ressources

HARMONISATION

Harmonisation des normes (concepts et définitions) et des politiques.

COORDINATION

Coordination avec d'autres CER sur la politique statistique

CONNAISSANCE

Partage des connaissances et des données

PLAIDOYER

Plaidoyer pour l'utilisation des statistiques

ÉCHANGE

Échange de données avec l'IGAD

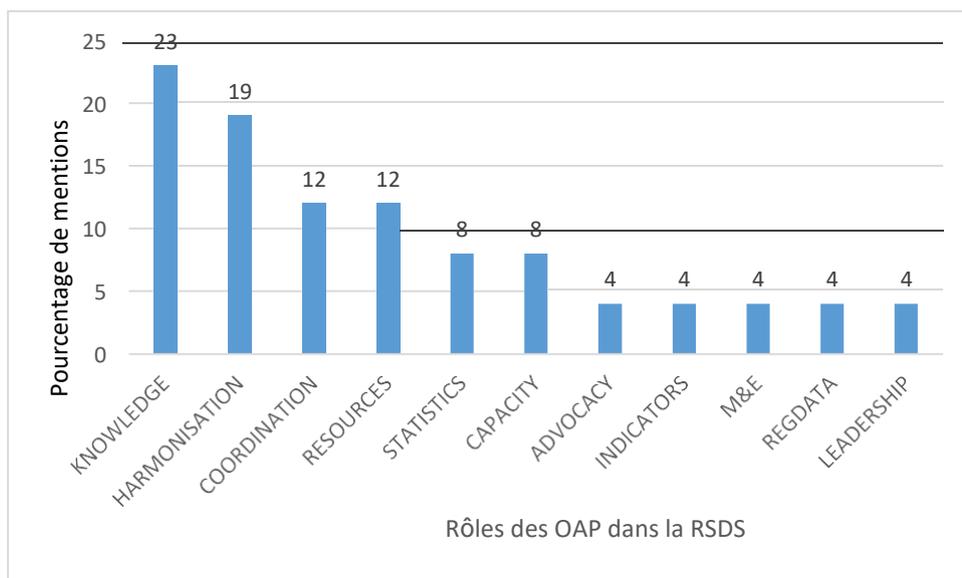
INDICATEURS

Identification d'indicateurs pour les institutions de la CUA

QUALITÉ

Cadres d'assurance qualité

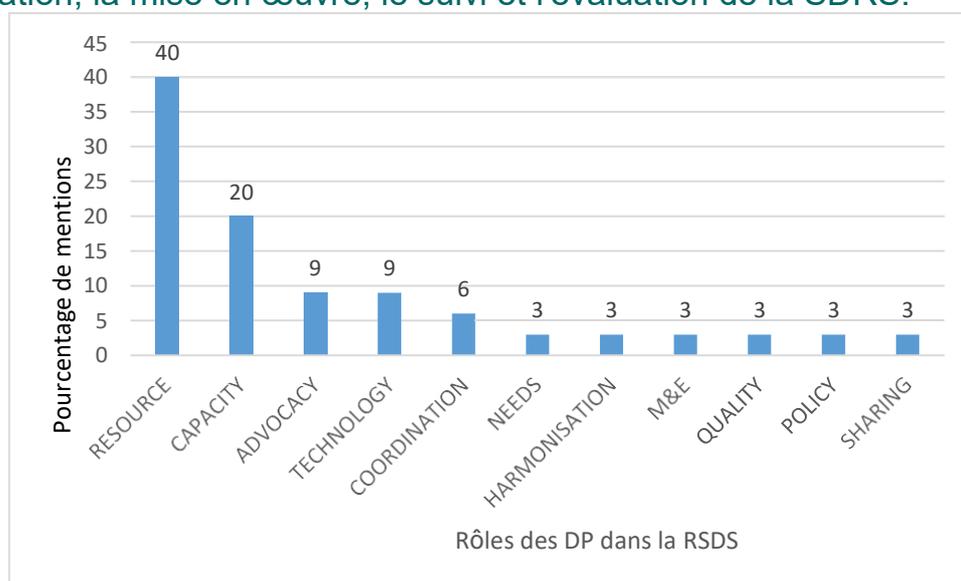
### Annexe 1.5: Rôles des organisations panafricaines dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi et l'évaluation de la SDRS



**Liste des rôles que les partenaires au développement devraient jouer dans l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la SRDS**

CONNAISSANCE	Partage des connaissances et des données avec le Secrétariat
HARMONISATION <sup>2</sup>	Harmonisation des normes (concepts et définitions ; cadres)
COORDINATION	Forums pour et coordination de diverses questions statistiques
RESSOURCES	Mise à disposition de ressources (facilitation de la SRDS)
STATISTIQUES	Production de statistiques pour compléter les statistiques régionales Statistiques régionales disponibles
CAPACITÉ	Développement des capacités
PLAIDOYER	Plaidoyer pour l'utilisation des statistiques (sensibilisation et prise de conscience)
INDICATEURS	Identification des indicateurs qui ne relèvent pas de la compétence des SSN
M&E	Suivi et évaluation des programmes statistiques de l'IGAD
REGDATA	Complément de la coordination des données régionales

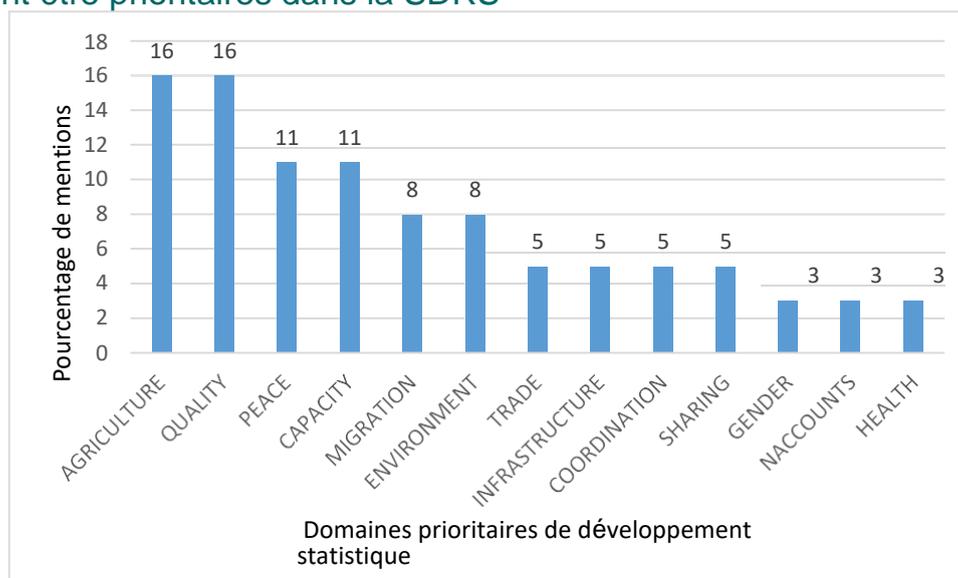
**Annexe 1.6: Rôles des partenaires du développement dans l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la SDRS.**



**Liste des rôles que les Partenaires au développement devraient jouer dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi et l'évaluation de la SDRR**

RESSOURCES	Mobilisation des ressources (financières, matérielles, techniques, etc.)
CAPACITÉ	Renforcement des capacités - technique - (Secrétariat & Etats membres)
PLAIDOYER	Plaidoyer pour le développement et l'utilisation des statistiques
TECHNOLOGIE <sup>3</sup>	Technologie - soutien, transfert et innovation
COORDINATION	Coordination des partenaires de développement
BESOINS	Réactivité aux besoins de développement
HARMONISATION	Harmonisation des normes (concepts et définitions)
S&E	Indicateurs de suivi et d'évaluation des projets
QUALITÉ	Assurance qualité (cadres)
POLITIQUE	Développement de politiques
PARTAGE	Partage des données

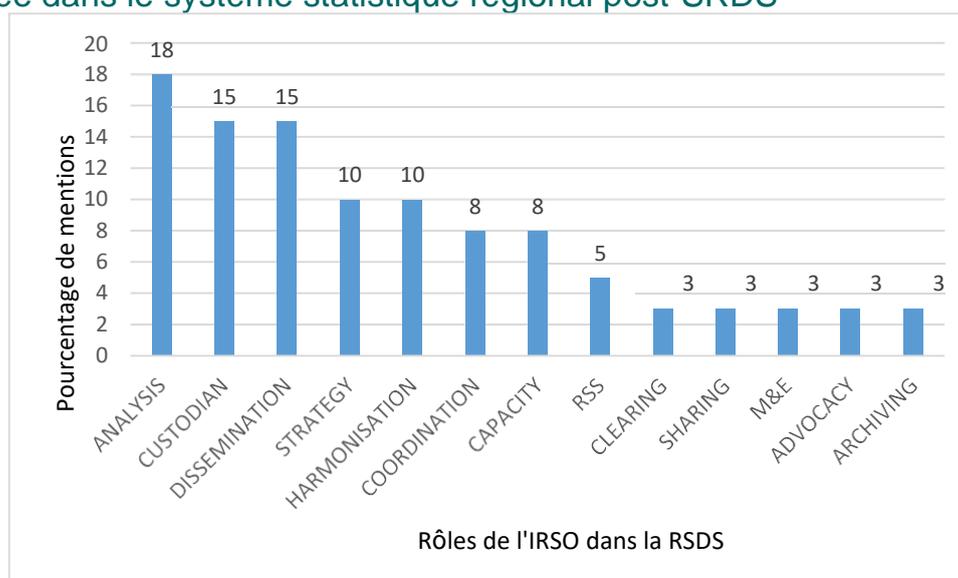
## Annexe 1.7: Domaines de développement statistique dans la région qui devraient être prioritaires dans la SDRS



Liste des domaines de développement statistique dans la région qui devraient être Prioritaires dans la SDRS

AGRICULTURE	Agriculture / Sécurité alimentaire
QUALITÉ	Normes de qualité (concepts, définition, méthodologie)
PAIX	Paix et sécurité / Menaces et crimes de sécurité transnationaux
CAPACITÉ	Renforcement des capacités / Renforcement des institutions
MIGRATION	Migration
ENVIRONNEMENT	Environnement / Biodiversité
INFRASTRUCTURE	Infrastructure (bases de données)
COORDINATION	Coordination
PARTAGE	Politiques et protocoles de partage des données
GENRE	Statistiques sur le genre
C N	Comptes nationaux
SANTÉ	Santé

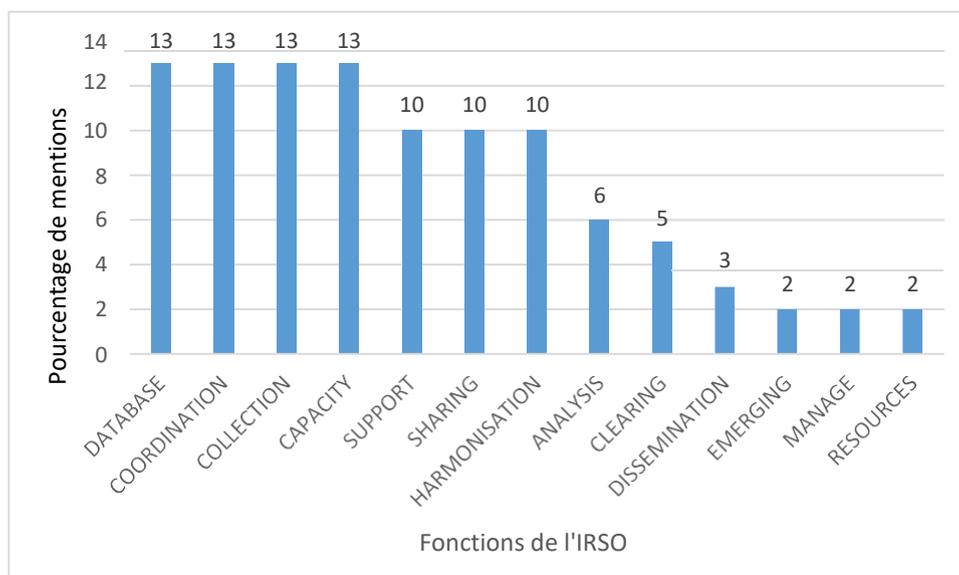
## Annexe 1.8: Rôle de l'Organisation régionale des statistiques de l'IGAD proposée dans le système statistique régional post-SRDS



Liste des rôles de l'Organisation régionale des statistiques de l'IGAD proposée dans le système statistique régional post-SRDS

ANALYSE1	Analyse statistique / Centre d'excellence
CUSTODIAN	Dépositaire des statistiques régionales (bases de données)
DISSEMINATION	Diffusion (communiqués, rapports, demandes des utilisateurs)
STRATEGIE	Développement & mise en œuvre de la stratégie (SRDS)
HARMONISATION	Harmonisation des compétences & outils
COORDINATION	Coordination (avec et entre les États membres et les autres parties prenantes)
CAPACITÉ	Renforcement des capacités (formation, soutien statistique)
SSR	Gestion du SSR
CLEARING :	Centre d'échange (accès aux données)
SHARING	Partage des connaissances
S&E	Fourniture de services de S&E
PLAIDOYER	Plaidoyer (utilisation des statistiques dans la politique et la prise de décision) décisionnel)
ARCHIVAGE	Archivage

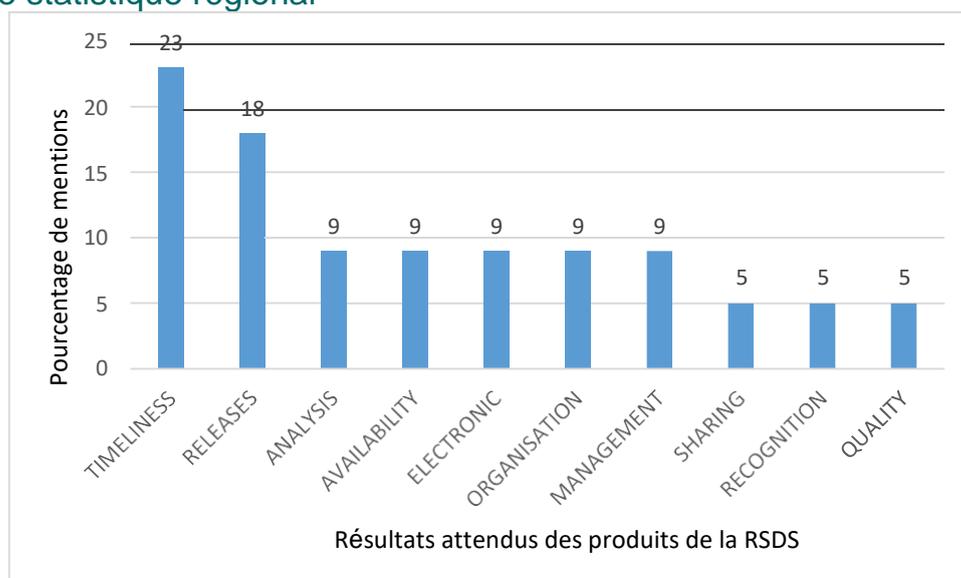
## Annexe 1.9: Fonctions spécifiques que l'Organisation régionale des statistiques de l'IGAD proposée devrait remplir dans le système statistique régional



### Liste des fonctions spécifiques de l'IRSO propose

BASE DE DONNEES	Gestion et entretien de la base de données
COORDINATION	Coordination (dialogue entre utilisateurs et fournisseurs de données ; SSN)
COLLECTION	Collecte/assemblage des données
CAPACITÉ	Renforcement des capacités (IGAD et EM)
SOUTIEN	Soutien (technique et professionnel à toutes les unités de l'IGAD ; EM)
PARTAGE	Partage des données et des connaissances
HARMONISATION	Harmonisation des statistiques
ANALYSE	Analyse des données
CLEARING	Clearing house
DISSEMINATION	Diffusion (de statistiques/indicateurs, rapports)
EMERGING	Questions émergentes en matière de développement statistique
MANAGE	Gestion du SSR
RESOURCE	Mobilisation des ressources

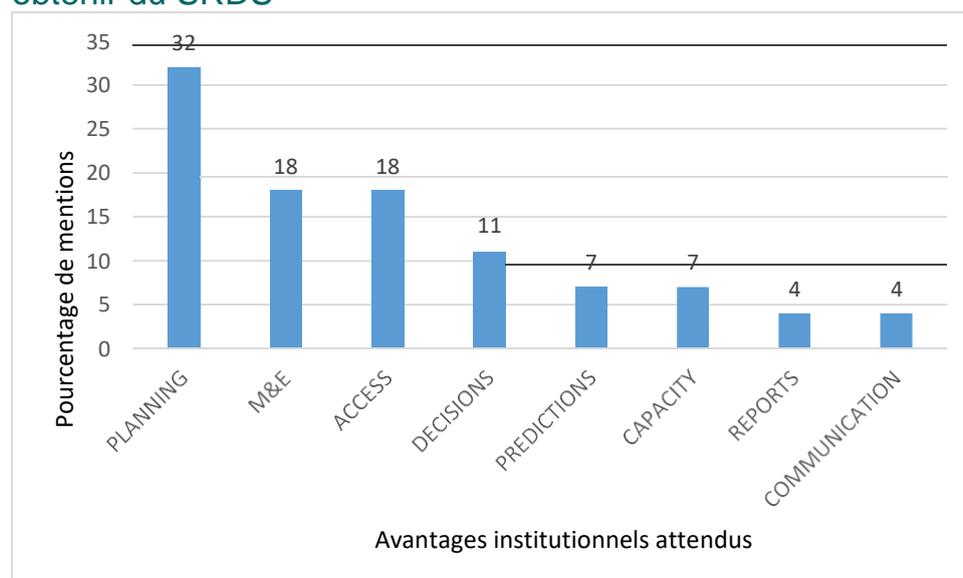
## Annexe 1.10: Résultats attendus des produits de l'IRSDS dans le système statistique régional



### Liste des résultats attendus des produits de l'IRSDS dans le système statistique régional

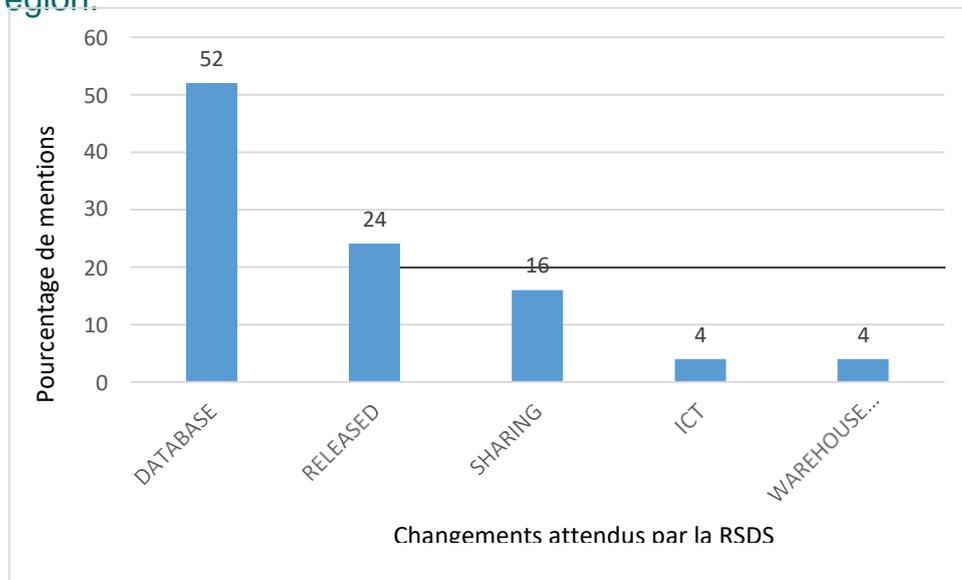
CALENDRIER	Actualité / calendrier des publications statistiques / accès aux données
PUBLICATIONS	Communiqués statistiques / indicateurs (réguliers, résumés, rapports, numéros spéciaux)
ANALYSE	Analyse statistique (tendances, etc.)
DISPONIBILITÉ	Disponibilité des statistiques (bases de données)
ÉLECTRONIQUE	Gestion électronique des données
ORGANISATION	Organisation régionale des statistiques
GESTION	Meilleure gestion (informée) (Capacité à informer les politiques (mise en œuvre))
PARTAGE	Formalisation du partage des données
RECONNAISSANCE	Reconnaissance officielle de l'IRSDS (Conseil des Ministres)
QUALITÉ	Statistiques de qualité (normes) pour la planification et la prise de décision

## Annexe 1.11: Les avantages les plus importants que les institutions espèrent obtenir du SRDS



PLANIFICATION	Amélioration de la planification du développement, des politiques, programmes et projets.
S&E	Permettre le S&E pour la mise en œuvre des plans, programmes et projets
ACCÈS	Accès facile aux données
DÉCISIONS	Amélioration de la prise de décision
PRÉDICTIONS	Faire des prédictions ou des prévisions d'événements
CAPACITÉ	Permettre le renforcement des capacités (unité statistique)
RAPPORTS	Compilation de rapports
COMMUNICATION	Facilitation de la communication

Annexe 1.12 Le type de changements que l'IRSDS devrait introduire dans la manière dont les statistiques sont mises à la disposition des parties prenantes dans la région.



Liste des changements que l'IRSDS devrait introduire dans la manière dont les statistiques sont mises à la disposition des parties prenantes.

BASE DE DONNEES	Base de données
COMMUNICATIONS	Communiqués et rapports statistiques
TIC	Utilisation des TIC pour le partage, la diffusion et l'accès aux données (sur le web)
STOCKAGE DE DONNÉES	Stockage de données
COMMUNICATION	Communication de masse (utilisation des médias sociaux)

## Annexe :2.1: Intervalles des données dans le Secrétariat de l'IGAD

Division	Sous-division	Total des indicateurs disponibles et nécessaires (indicateurs individuels)	Pourcentage d'indicateurs individuels et catégories d'indicateurs requis
Agriculture & environnement	Production agricole et sécurité alimentaire/Mise en œuvre du PDDAA Développement de la pêche et économie bleue	(Catégories) 9	56
	Gouvernance foncière	Catégories comprises 53	49
		Catégories comprises 3	100
	Gestion des ressources naturelles et énergies renouvelables	Catégories comprises 13	62
	Protection de l'environnement	Catégories comprises 15	60
Santé & Développement social	Santé VIH	71	24
	Santé	24	21
	Migration	Catégories comprises 15	73
	Affaires sociales	5	100
	Éducation	6	100
Coopération économique	Commerce & Promotion industrielle	Catégories comprises 3	100
	Développement touristique	(Catégories) 1	100
	Développement de l'infrastructure	(Catégories) 11	55
Paix & Sécurité	Bureaux de l'IGAD pour les envoyés spéciaux (Somalie et Soudan du Sud)	Catégorie 1	100
	Bureaux de liaison de l'IGAD (Juba, Khartoum et Mogadiscio)	Pas d'indication	100
	Bureau de la mer Rouge, du golfe d'Aden et de la Somalie (REGAS)	(Catégories comprises) 22	45
Planning, Coordination & Partenariats	Initiative de l'IGAD pour la résilience aux catastrophes et la durabilité en cas de sécheresse (IDDRSI PCU) durabilité en cas de sécheresse (IDDRSI PCU)	(Catégories comprises) 15	47
	Gestion des connaissances	(Catégories) 4 (Identification d'indicateur en cours)	100

Division	Sous-division	Total des indicateurs disponibles et nécessaires (indicateurs individuels)	Pourcentage d'indicateurs individuels et catégories d'indicateurs requis
Affaires de Genre		100	99
Administration & Finance		Pas d'information	
Communication		Pas d'information	
TIC		Pas d'information	
Documentation		Pas d'information	

## Annexe 2.2 : Intervalles des données dans les institutions et programmes spéciaux de l'IGAD

Institutions spécialisées	Domaines du programme	Total des indicateurs disponibles (indicateur individuel et catégories d'indicateurs)	Pourcentage d'indicateurs individuels et de catégories d'indicateurs requis
Conflit et mécanisme d'alerte précoce		Catégorie7	86
École technique vétérinaire IGAD de Sheikh (ISTVS) à Sheikh, Sahil, Somaliland, Somalie		Pas d'information	
Centre IGAD pour le développement des zones pastorales et de l'élevage (ICPALD) à Nairobi (Kenya)		(Catégories comprises) 46	80
Institut de Diplomatie de l'IGAD à Djibouti		Pas d'information	-
Centre IGAD pour le développement des zones pastorales et de l'élevage (ICPALD) à Nairobi (Kenya), Addis-Abeba, en Ethiopie		Non indiqué	Non identifié
Centre de prévisions et d'applications climatiques de l'IGAD (ICPAC) à Nairobi, Kenya.	Gestion des données, Géospatial et télédétection	(Catégories comprises) 15	40
	Surveillance du climat, diagnostics, prédictions et alerte précoce	(Catégories comprises) 11	45
	Applications climatiques (Changement climatique, hydrologie)	(Catégories comprises) 19	53
Gestion des risques de catastrophes (DRM)		12	75

### Annexe 3.1 : Domaine thématique 1 : Production de données

Secteurs statistiques	Domaines Statistiques	Données disponibles [Nombre d'individus ou de groupes d'indicateurs]		
		Éléments de données	<= 50%	>50%
Statistiques Démographiques et Sociales	Population, Migration et Statistiques Vitales	7	4	3
	Statistiques d'Education	8	2	6
	Statistiques de Santé	16	7	9
	Statistiques de Santé Reproductive	2	0	2
	Genre	5	1	4
	Pauvreté, Conditions de vie & Indicateurs de revenus	13	1	12
	Justice & Crime	2	2	0
Gouvernance, Paix & Statistiques de Sécurité (GPS)	Indicateurs de GPS	6	6	0
Statistiques Economiques et Financières	Comptes Nationaux	11	7	4
	Statistiques Sociales	6	6	6
	Indices de production	4	4	0
	Indicateurs de prix	2	1	1
	Dette extérieure et calendrier du service de la dette	3	3	0
	Balance des paiements	5	3	2
	Commerce International	4	2	2
	Agriculture, forêts et pêche	5	5	0
	Statistiques d'énergie	2	2	0
	Tourisme, Infrastructure & Transport	7	5	2
	Banque, assurance, statistiques financières	2	0	2
	Finances publiques, fiscalité et secteur public	3	2	1
	Science, technologie & innovation	4	0	4
	Changement climatique & Environnement	15	15	0

### Annexe 3.2: Domaine Thématique 2 : Méthodologie relative à la production de données

Secteurs Statistiques	Domaines Statistiques	Données disponibles [Nombre d'individus ou de groupes d'indicateurs]		
		Eléments de données	<= 50%	>50%
Métadonnées	Normes de métadonnées en cours d'utilisation	5	5	0
Sources de Données	Recensement de la population et recensements du logement ; registres de population, des logements et des bâtiments	6	6	0
	Migration Régulière et Irrégulière	6	6	0
	Recensement des entreprises et recensements agricoles et registres	4	2	2

Secteurs Statistiques	Domaines Statistiques	Données disponibles [Nombre d'individus ou de groupes d'indicateurs]		
		Eléments de données	<= 50%	>50%
	Les études auprès des ménages et leur fréquence	8	6	2
	Enquêtes commerciales et enquêtes agricoles (moins de dix ans)	2	0	2
	Autres sources de données administratives (recensements, registres et enquêtes)	4	4	0
Édition et couplage de données	Infrastructure (IT)	3	0	3
Diffusion de données	Entreposage des données	5	5	0
	Types de supports utilisés pour la diffusion/accès aux données	5	4	1
	Confidentialité des statistiques et protection des divulgations	3	0	3
	Analyse de données	3	3	0

### Annexe 3.3: Domaines Thématiques 3: Problèmes Stratégiques et Managériaux des Statistiques Officielles

Secteurs Statistiques	Domaines Statistiques	Données disponibles [Nombre d'individus ou de groupes d'indicateurs]		
		Éléments de données	<= 50%	>50%
Institutionnel Cadres & Principes; & Role &  Organisation des Statistiques Officielles	Cadre Institutionnel-SSN	5	2	3
	Coordination Statistique dans les Systèmes Statistiques	3	0	3
	Cadres de Qualité & Mesure de la Performance Statistique des Systèmes et Bureaux Statistiques	5	5	0
	Instruments pour la Gestion de Gouvernance et Performance de Système	4	2	2
	Gestion & Développement des Ressources Humaines	5	5	0
	Gestion & Développement des Ressources Technologiques	4	4	0
	Coordination du Travail Statistique International (SHaSA)	1	1	0
	Coopération Technique & Renforcement de Capacités	2	1	1

#### Annexe 4 : Termes de référence proposés pour le Comité des statistiques de l'IGAD (CRS)

Le CRS est un organe professionnel central à la fonction de coordination du SSR de l'IGAD en termes de fourniture de politique, de stratégie et d'orientation professionnelle concernant le développement et l'exécution des programmes statistiques régionaux.

Nomination : La création et les nominations sont approuvées par le Conseil des ministres.

Composition : Le CRS est un corps de professionnels comprenant les chefs des OSN des États membres et l'IRSO.

Fonctions : Fournir des cadres de coordination dans l'SSR

- Fixer les priorités et fournir des politiques pour le développement de la stratégie, la supervision et l'orientation de la mise en œuvre et de la performance (suivi et évaluation) du programme statistique régional.
- Mobiliser des ressources pour et superviser la mise en œuvre du programme statistique de l'IGAD.
- Évaluation des capacités - statistiques, techniques, managériales et infrastructurelles des SSN - afin de déterminer les besoins en matière de capacités.
- Développer un cadre juridique (protocoles ou instruments juridiques) permettant aux parties intéressées d'adopter des approches uniformes pour la mise en œuvre du SSR de l'IGAD.
- Superviser le processus d'harmonisation, la comparabilité des statistiques, et développer un programme pour améliorer la qualité des statistiques dans la région, y compris dans les États membres.
- Évaluer la disponibilité des données/statistiques dans les SSN des États membres pour la SRDS.
- Faciliter la coordination et la collaboration avec les parties prenantes à l'intérieur et à l'extérieur de la région, en particulier avec le SSA.
- Faciliter la création et le renforcement des capacités de l'SSR et des États membres en trouvant des ressources pour la formation, en supervisant le recrutement des compétences, le suivi et l'évaluation, et en mettant en place et en maintenant l'infrastructure.
- Remplacer le coordinateur de l'IRSDS et diriger le processus de mise en œuvre de l'IRSDS en cas besoin
- Examiner les résultats des activités de suivi afin de recommander aux autorités décisionnelles des mesures correctives et de les intensifier.

## Annexe 5 : Termes de référence proposés pour le Bureau régional de statistique de l'IGAD (IRSO) (communément appelé l'Unité de statistique)

Le Bureau régional de statistique de l'IGAD (IRSO) est le noyau du système statistique régional de l'IGAD (SSR). Il est le centre de l'activité statistique dans la région.

**Statut** Rattaché au Secrétaire exécutif. A besoin d'une "autorité organisatrice" pour un leadership statistique efficace et pour rehausser le profil des statistiques dans la région.

**Nominations** : La création et les nominations sont approuvées par le Conseil des ministres.

**Composition** : L'SSR est une organisation statistique constituée de statisticiens professionnels, d'experts dans des domaines connexes et d'administrateurs chevronnés. Les nominations sont effectuées sur la base du mérite par le biais d'un processus compétitif.

**Fonctions** Production de statistiques officielles répondant aux besoins des parties prenantes.

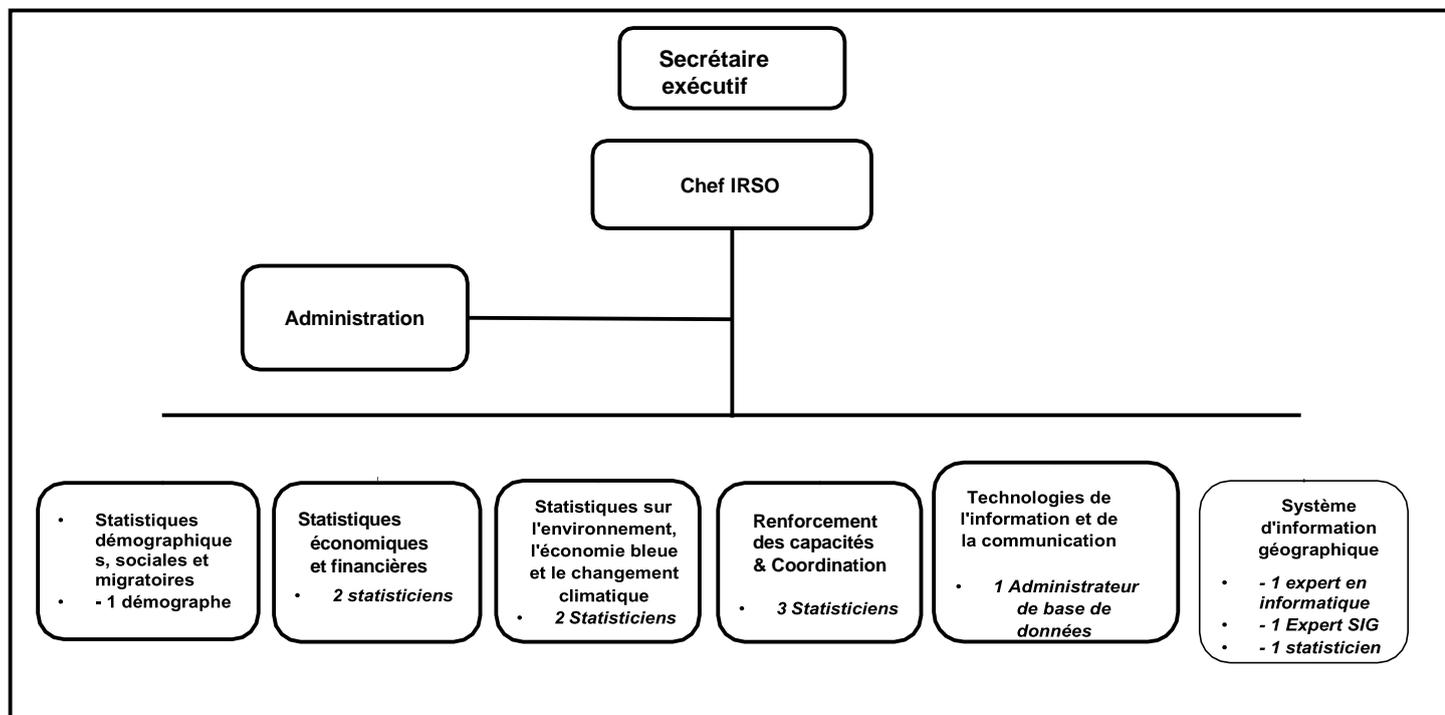
- Fourniture de services statistiques aux parties prenantes par le biais de la diffusion de données et de conseils de nature technique.
- Mise en œuvre de la SRDS
- Définition des priorités et compilation du programme statistique régional et du programme de travail
- Coordination des activités statistiques régionales Coordination de l'SSR
- Fournir un leadership et des conseils techniques sur les questions d'harmonisation, de normalisation et de qualité aux niveaux régional et national.
- Gestion des bases de données régionales
- Coordination et renforcement de la capacité statistique dans la région et dans les États membres
- Publication de produits statistiques tels que l'annuaire Être un centre d'innovation
- Adaptation aux circonstances uniques de l'Afrique, des normes statistiques internationales et autres normes régionales, des concepts et définitions, des classifications, et des définitions et normes à l'IGAD

La création du bureau régional des statistiques est actuellement stimulée par l'existence d'un groupe de travail sur les statistiques de l'IGAD (ISWS) qui joue actuellement de manière informelle le rôle d'une unité de statistiques pour le Secrétariat et ses affiliés. Ses objectifs sont adaptés pour répondre aux besoins statistiques des domaines prioritaires articulés dans le plan stratégique de l'IGAD. Les termes de référence de l'ISWS anticipent la SRDS. L'adhésion à l'ISWS couvre toutes les structures du Secrétariat et les institutions et programmes spécialisés. Il serait souhaitable de lancer la mise en place de l'IRSDS en transformant l'ISWS ou une partie de celui-ci en personnel de base de l'IRSDS étant donné l'expertise actuellement disponible - statisticiens, un expert en planification, un gestionnaire de base de données, un point focal TIC,

etc.

La structure proposée est celle qui a été considérée comme minimale et réalisable. Il est possible de l'enrichir lorsque les ressources le permettent.

Structure proposée pour l'organisation régionale des statistiques de l'IGAD



## Annexe 6 : Proposition de Termes de Référence détaillés pour les Groupes de Travail Techniques

Des Groupes de Travail Techniques sont réunis pour travailler sur des projets spécifiques à court terme.

**Nomination :** La mise en place du groupe et les nominations sont approuvées par le Comité des statistiques de l'IGAD (CRS).

**Composition :** Ils devraient avoir un emploi rémunéré au sein de l'SSR afin d'éviter que des personnes quittent un projet en raison d'interruptions. Par conséquent, le groupe de travail doit être composé de personnes professionnellement compétentes, détachées de l'IGAD et des États membres. L'avantage est qu'il n'y a pas d'argent mis en jeu.

Fonctions Participer aux travaux pour lesquels ils sont sollicités. Ces travaux doivent faire partie de l'évaluation de leurs performances. Ils peuvent se voir confier des travaux dans des domaines statistiques prioritaires tels que l'harmonisation des données.

Les termes de référence sont spécifiques à la fonction.

La liste des GTT est la suivante :

<b>GTT</b>	<b>Domaine de compétence</b>
1	Recensements de la population et des logements ; enquêtes sur les ménages
2	Inscription à l'état civil et statistiques de l'état civil
3	Statistiques sur les migrations
4	Statistiques sur le genre
5	Statistiques sur la pauvreté et la répartition des revenus
6	Indice/indices de la production [Statistiques des entreprises].
7	Indices de prix
8	Statistiques du commerce international de marchandises
9	Statistiques du marché du travail
10	Comptes nationaux
11	Statistiques sur l'agriculture, le changement climatique et l'environnement
12	Statistiques sur les réfugiés, les personnes déplacées et le trafic d'êtres humains
13	Statistiques sur la gouvernance, la paix et la sécurité
14	Statistiques sur l'économie bleue
15	Statistiques sur le bétail
16	Statistiques sur la gestion des risques de catastrophes

## Annexe 7 : Équipe de conception et personnes ayant contribué à la formulation de la SRDS

Dr John Akiiki Kahimbaara, PhD	<b>Consultant</b>
Mr Ketema Kebebew (Président /Coordinateur) M. Charles Ogolla (Vice- président)	Statisticien, Division de la planification, de la coordination et des partenariats, Secrétariat de l'IGAD Statisticien, Division de la santé et du développement social, Secrétariat de l'IGAD
Mme. Rachel Mbaria	Expert en planification stratégique et programmation, Division de la Planification, la coordination et des partenariats, Secrétariat de l'IGAD
M. Anthony Awira	Directeur de programme, Division de la planification, de la Coordination et des partenariats Division, Secrétariat de l'IGAD
M. Jemal Dagnew Mensur	Expert en bases de données, Division de la planification, de la coordination et des partenariats, Secrétariat de l'IGAD Statisticien, Mécanisme d'alerte précoce et de lutte contre les conflits (CEWARN)
M. Deogratiou Sebuwufu	
Mme Charity Mumbua	Analyste des systèmes de données et de l'information, Centre de prévisions et d'applications climatiques de l'IGAD (ICPAC)
M. Samson Nougbodohoue	Statisticien en chef, Institut panafricain de statistique (STATAFRIC), Commission de l'Union africaine.
Ms Selamawit Mussie	Chargé de mission, Division des statistiques, Commission de l'Union africaine
Dr Jose Awong Alene	Statisticien Senior, Division des statistiques, Commission de l'Union africaine
M. Maxime Bonkougou M. Musaemura	Chef d'équipe (Expert clé 1), Programme statistique panafricain Expert clé 3, Programme statistique panafricain
Guest Charumbira M. Jean-Baptiste Petigny	Chargé de projet, Programme statistique panafricain

### Secrétariat de l'IGAD, institutions et programmes spécialisés

H.E. Workneh Gebeyehu (PhD)	Secrétaire exécutif, Secrétariat de l'IGAD
M. Ahmed Habbane	Directeur, Division de la planification, de la coordination et des partenariats, Secrétariat de l'IGAD
M. Mohamed Moussa	Directeur, de la Division Agriculture et Environnement
Dr Muchina Munyua	Directeur, Centre IGAD pour les zones pastorales et le développement de l'élevage
M. Siraj Fegessa	Directeur, Paix et Sécurité
Mme Fathia Alwan	Directrice, Santé et développement social
M. Elsadig Abdalla	Directeur, Coopération et intégration économiques

Dr Guleid Artan

Amb Mohamed Ali Guyo  
(PhD)

M. Josephat Onyari  
Dr Simon Nyambura

Directeur, Centre de prévision et d'applications  
climatiques de l'IGAD

Envoyé spécial Mer Rouge, Golfe d'Aden et Somalie

Directeur, Administratif et Financier  
Directeur, CVE

Commander Abebe Muluneh Mr Moussa Ali	Directeur, Programme du secteur de la sécurité de l'IGAD
Meigague	Directeur, Institut du service des Affaires étrangères de l'IGAD
M. Camlus Omogo	Directeur, IGAD- Mécanisme d'alerte précoce et de conflit (CEWARN)
Amb Ismail Wais M. Mubarak Mabuya Mme Doreen S. Nanyonga	ENVOYÉ SPÉCIAL DE L'IGAD POUR LE SUD-SOUDAN Gestionnaire de programme, Genre, Secrétariat de l'IGAD Expert en gestion des connaissances et en suivi et évaluation, IGAD Climat
M. Denis Kibuuka	Expert Suivi et Evaluation, IGAD Centre de Prévisions et d'Applications Climatiques (ICPAC)
Dr Tesfaye Beshah	Coordinateur de la programmation régionale, Division de la planification, de la coordination et des partenariats, IGAD Secrétariat
Mme Christine Bukania	Coordinateur de la gestion des connaissances, Division de la planification, de la coordination et des partenariats, IGAD Secrétariat
M. Nuur Mohamud Sheekh	Agent de liaison et de partenariat, Bureau de l'envoyé spécial, Somalia
M. Obhai George	Responsable principal du suivi et de l'évaluation, Centre IGAD pour les zones pastorales et le développement de l'élevage. (ICPALD)
Mme Christine Jeptoo	Communication, Centre IGAD pour les zones pastorales et le développement de l'élevage (ICPALD)
M. Japheth Kasimbu	Expert en transhumance, Centre IGAD pour les zones pastorales et le développement de l'élevage (ICPALD)
M. Mohamed Ibrahim Houmed	Chef du renforcement des capacités, Centre d'excellence de l'IGAD pour la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent (ICEPCVE)
Dr Eshete Dejen	Gestionnaire de programme, Division de l'agriculture et de l'environnement, Secrétariat de l'IGAD
Dr Debalkew Berhe	Gestionnaire de programme, Protection de l'environnement, Division de l'agriculture et de l'environnement, Secrétariat de l'IGAD
M. Fred Mwango	Expert régional en eau, Division de l'agriculture et de l'environnement, Secrétariat de l'IGAD
M. Azhari Karim	Directeur de programme, Division de la coopération et de l'intégration économiques, Secrétariat de l'IGAD
Mme Yemisrach Benalfew	Chargé de projet, Renforcement de la mise en œuvre de la politique migratoire de l'IGAD (SIMPI), Programme Santé et Développement social/Migration
Dr Abdi Hersi	Expert en gestion des connaissances et apprentissage, Division de la santé et du développement social, Secrétariat de l'IGAD
M. Benson Njau	Coordinateur régional, sous-secteur de la migration Fonds régional pour la migration, Division de la santé et du

M. Charles Obila	développement social, Secrétariat de l'IGAD Responsable des migrations, Division de la santé et du développement social, Secrétariat de l'IGAD
M. Simon Nderitu	Responsable GSI, Division de la santé et du développement social, Secrétariat de l'IGAD
Dr Afework Kassa	Coordinateur du S&E, Division de la santé et du développement social, Secrétariat de l'IGAD
Dr John Kabayo	Coordinateur, Plate-forme IDDRSI, Division de la planification, de la coordination et des partenariats, Secrétariat de l'IGAD
Dr. Shadrack Oiye	Expert en santé publique et nutrition, Division de la santé et du Développement social
Dr Edmealem Shitaye	Coordinateur national pour l'IDDRSI en Éthiopie
Prof Elnour Elsiddig	Coordinateur national de l'IDDRSI au Soudan

M. William Athil	Coordinateur national de l'IDDRSI au Sud Soudan
M. Osman Elmi	Coordinateur national pour l'IDDRSI en Somalie
M. Abdullahi Esmail	Coordinateur national pour l'IDDRSI au Kenya
Mme Nouria Aden	Assistant de programme, Division de la planification, de la coordination et des partenariats, IGAD Secrétariat
Mme Fatouma Said	Assistant de programme, Division de la planification, de la coordination et des partenariats, Secrétariat de l'IGAD

### Etats Membres

Dr Chris Mukiza	Directeur Exécutif, Bureau des Statistiques de l'Ouganda, Ouganda
Dr Imelda Musana,	Directeur Exécutif Adjoint en charge de la Direction de la Production Statistique et du Développement, Bureau des statistiques de l'Ouganda
Mr Thomas Rutaro	Administrateur principal de la coordination statistique du Bureau des statistiques de l'Ouganda
Mr Patrick Okello	Directeur des statistiques sur l'agriculture et l'environnement, Bureau des statistiques de l'Ouganda
Mr Isaiah Aruai	Directeur général, Bureau national des statistiques, Sud-Soudan
Mr David Thiang	Chef, Statistiques économiques, Bureau national des statistiques, Sud-Soudan
Mr Sharmarke Farah	Directeur général, Bureau national des statistiques de Somalie
Mr	Directeur général Adjoint, Bureau national des statistiques de la Somalie
Abdirahman	
Omar Dahir	Chef de la direction des statistiques sociales de la statistique nationale, Somalie
Mr Mohamed	
Abdullahi	
Mr Zachary Chege	Directeur général, Bureau national des statistiques du Kenya,
Mr Paul Samoei	Directeur principal, Recherche et développement, Bureau national des statistiques du Kenya
Ms Sarah Omache	Coordination et méthodes statistiques, Bureau national des statistiques du Kenya.
Mr Ali Mohamed	Directeur général, Bureau central des statistiques, Soudan
Abbas Ahmed	
Ms Hala Osman	Directeur, Département de la planification, Bureau central des statistiques, Soudan
Mr Aadil Mahgoub,	Coordinateur SHaSA, Département des statistiques économiques, Bureau central des statistiques, Soudan.
Ms Amna Omer	Directeur, Unité de coopération internationale, Bureau central des statistiques, Soudan
Mohamed Ali	

Mr Biratu  
Yigezu

Directeur général,  
Agence centrale  
des statistiques,  
Éthiopie

Ms Aberash  
Tariku

Directeur général  
adjoint, Agence  
centrale des  
statistiques,  
Éthiopie

Mr Amare Legesse  
Directeur général  
adjoint, Enquêtes  
et Recensements  
Statistiques

Mr Dawit Berhanu

Mr Idriss Ali Soultan

Mr. Sekou Konate

ie

Statisticien, Statistiques nationales, Qualité  
et normes des données, Direction de la  
coordination, Agence centrale des  
statistiques, Éthiopie

Directeur général, Institut national de la  
statistique de Djibouti (INSD), Djibouti.

Conseiller technique, Ingénieur Statisticien /  
DU Epidémiologie, Institut National de la  
Statistique de Djibouti, Djibouti

### Les Institutions Panafricaines

Mme Leila Ben Ali

Cheffe de la division des statistiques,  
Commission de l'Union africaine

M. Oliver Chinganya  
Commission

Directeur, Centre africain pour la statistique,  
Économique des Nations Unies pour l'Afrique  
(CEA)

A  
g  
e  
n  
c  
e  
C  
e  
n  
t  
r  
a  
l  
e  
d  
e  
s  
S  
t  
a  
t  
i  
s  
t  
i  
q  
u  
e  
s  
,  
E  
t  
h  
i  
o  
p

M. Charles Leyeka Lufumpa Mme Leandre Ngogang	Directeur, Département des statistiques, Banque africaine de développement (BAD) Statisticienne, Développement des données statistiques, innovation et sensibilisation, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA)
Dr Barassou Diawara	Expert principal en gestion des connaissances, département des connaissances et de l'apprentissage, Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique. ACBF)
M. Ben P Mungyereza M. Tinfissi Joseph Ilboudo	Directeur, Renforcement des capacités statistiques - ECST.2, Banque Africaine de Développement (BAD) Chef, Section Développement statistique, innovation en matière de données et sensibilisation, Centre africain pour la statistique, Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA)

### Les Partenaires au Développement

M. Abdoullahi Beidou,	Économiste statisticien principal, Pratique mondiale de la pauvreté et de l'équité, Banque Mondiale
M. Andrew Dabalen Mme Kokebe Hailegabriel	Practice Manager, Région Afrique, Banque mondiale Chef de la composante, Politique migratoire Mise en œuvre, Société allemande pour la coopération internationale, Ltd. (GIZ).
Mme Milena Adnyanata	Conseillère junior du Projet de renforcement de la mise en œuvre de la politique migratoire de l'IGAD (SIMPI), Programme Santé et Développement social/Migration
Mme Anna Eriksson	Conseillère (CEA et IGAD), Projet de coopération en matière de statistiques sur les migrations CUA/CER/SCB, Statistiques Suède (SCB)
M. Jean-Pierre Ntezimana	Conseiller principal, Commission de l'Union africaine, projet de coopération STATAFRIC-SCB, Statistiques de la Suède (SCB)
Mme Veronika Radermacher,	Chef d'équipe, Gestionnaire de Projet PAS, Unité de Coopération Statistique, Eurostat

### Programme Panafricain des Statistiques (PAS)

M. Clément Dupont,	Chef de projet, département Gouvernance économique et financière, Expertise France
M. Bernd Struck	Expert clé 2, Programme panafricain de statistique

*Cette publication a été réalisée avec le soutien financier et technique de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de l'IGAD et ne reflète pas nécessairement les vues de l'Union européenne.*



# PEACE, PROSPERITY AND REGIONAL INTEGRATION

T + 253 21 35 40 50 F + 253 21 35 69 94 E [info@igad.int](mailto:info@igad.int)  
Avenue Georges Clemenceau, Djibouti BP : 2653, République de Djibouti  
[www.igad.int](http://www.igad.int)